

Institut national de la statistique  
et de la démographie (INSD)



# RÉSULTATS

CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL  
DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

MONOGRAPHIE DE LA  
REGION DU CENTRE-SUD



Décembre 2022



Ministère de l'économie, des finances  
et de la prospective

Secrétariat général

Institut national de la statistique et de  
la démographie

BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice



# MONOGRAPHIE DE LA REGION DU CENTRE-SUD



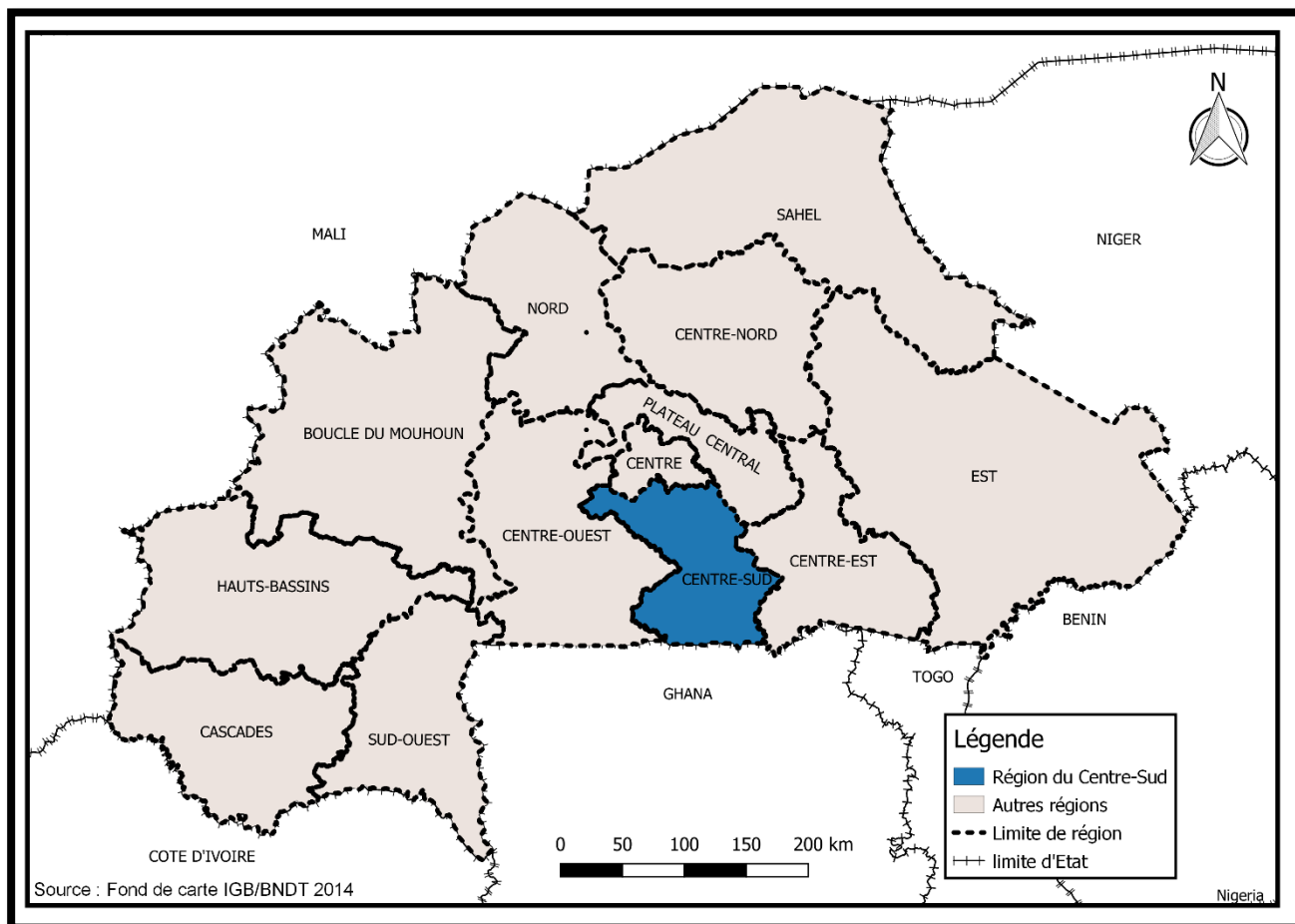
Réalisé avec l'appui de :



DECEMBRE 2022



Carte 1: Carte des régions administratives du Burkina Faso





## AVANT - PROPOS

Le Burkina Faso a besoin de données actualisées, fiables, exhaustives et désagrégées de toutes les unités administratives du pays pour le suivi des politiques nationales de développement et de ses engagements internationaux. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de la décentralisation ont besoin de données statistiques. L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) est la structure de référence en matière de production statistique. Depuis 2005, il est déconcentré dans trois régions à savoir l'Est, le Sahel et les Hauts-Bassins.

Le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5<sup>e</sup> RGPH) réalisé en 2019 offre l'occasion de répondre en partie aux besoins sans cesse croissants, de données statistiques dans divers domaines. En effet, le recensement permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village/secteur.

Ainsi, les monographies régionales et communales, au nombre de 13 et 2 respectivement, élaborées par l'INSD dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, constituent une source importante de données statistiques. Elles fournissent des informations aux décideurs nationaux et locaux, aux partenaires techniques et financiers, à la société civile et à tout autre acteur du développement, au niveau régional et provincial dans divers domaines de la vie des populations.

Nous espérons que cette publication suscitera davantage chez les acteurs de la vie sociale et économique de l'intérêt pour les statistiques. Chaque utilisateur pourra y trouver des points de repère et des références pour le guider et l'informer de l'évolution de la situation économique et sociale. Les acteurs communaux/régionaux y trouveront des informations pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de programmes et projets de développement de leur commune/région.

En plus des monographies régionales et communales, 16 rapports thématiques compilés en 4 volumes, des tableaux statistiques, une plaquette des principaux indicateurs, un atlas sociodémographique, un fichier des localités et des projections démographiques sont produits et mis à la disposition des utilisateurs. Nous leur en souhaitons un bon usage.

**Le Directeur Général**



**Boureima OUEDRAOGO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite  
de l'Economie et des Finances

The image shows a blue circular official stamp of the Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). The stamp contains the text 'INSD' at the top, 'Institut National de la Statistique et de la Démographie' around the perimeter, and 'Le Directeur Général' in the center. A blue ink signature is written over the stamp.





## SIGLES ET ABBREVIATIONS

AN	Assemblée Nationale
APEE	Association des Parents et Amis d'Enfants Encéphalopathes
APFH	Association pour la Promotion des Femmes Handicapées
AS	Annuaire Statistique
BIT	Bureau International du Travail
CDPH	Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées
CIF	Classification Internationale du Fonctionnement
DGIH	Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques
ECLA	Association Être Comme les Autres
F	Féminin
FEBAH	Fédération Burkinabè des Associations pour la Promotion des Personnes Handicapées
HA	Hectare
IEC/CCC	Information d'Education et de Communication pour le Changement de Comportement
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
M	Masculin
M+F	Ensemble (Masculin + Féminin)
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
ODD	Objectifs de Développement Durable
PNKT	Parc National Kaboré Tambi
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
TBN	Taux Brut de Natalité
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TF (x, x+a)	Taux de Fécondité par groupe d'âge
TNS	Taux Net de Scolarisation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture



# SOMMAIRE

AVANT – PROPOS .....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	v
SOMMAIRE .....	vii
LISTE DES TABLEAUX .....	ix
LISTE DES GRAPHIQUES .....	xiii
LISTE DES CARTES .....	xv
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE.....	xvii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 :       PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF .....	3
1.1.   PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE .....	3
1.2.   SITUATION ADMINISTRATIVE .....	7
CHAPITRE 2 :       ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION .....	9
2.1.   ÉTAT DE LA POPULATION.....	9
2.2.   STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE.....	13
CHAPITRE 3 :       CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION .....	17
3.1.   CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA RELIGION .....	17
3.2.   CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES .....	19
3.3.   CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE .....	23
CHAPITRE 4 :       NIVEAU D’INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION .....	27
4.1.   ALPHABETISATION.....	29
4.2.   INSTRUCTION.....	31
4.3.   SCOLARISATION .....	35
CHAPITRE 5 :       ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE .....	39
5.1.   ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION .....	41
5.2.   NUPTIALITE .....	45
CHAPITRE 6 :       CARACTERISTIQUES ECONOMIQUE DE LA POPULATION .....	49
6.1.   VOLUME ET STRUCTURE DE LA MAIN-D’ŒUVRE.....	53
6.2.   MAIN D’ŒUVRE OCCUPEE .....	55
6.3.   POPULATION AU CHOMAGE.....	57
6.4.   POPULATION HORS MAIN-D’ŒUVRE.....	61
6.5.   DEPENDANCE ECONOMIQUE .....	63
6.6.   TRAVAIL DES JEUNES.....	63
CHAPITRE 7 :       NATALITE, FECONDITE ET MORTALITE .....	67
7.1.   NATALITE.....	69
7.2.   FECONDITE.....	69
7.3.   MORTALITE DANS L’ENFANCE.....	73
CHAPITRE 8 :       MIGRATION.....	75
8.1.   MIGRATION INTERNE.....	77
8.2.   ÉCHANGES MIGRATOIRES AVEC L’EXTERIEUR .....	83
8.3.   PRETENTION A MIGRER ET TRANSFERT D’ARGENT .....	85
CHAPITRE 9 :       HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION .....	87
9.1.   PREVALENCE DU HANDICAP .....	89
9.2.   STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES HANDICAPEES .....	91
9.3.   TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE.....	91
9.4.   TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE ET MILIEU DE RESIDENCE .....	93
9.5.   MULTI HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION HANDICAPEE DE 5 ANS OU PLUS.....	95
9.6.   STATUT SCOLAIRE DES PERSONNES HANDICAPEES .....	97
9.7.   ALPHABETISATION DES PERSONNES HANDICAPEES .....	99
9.8.   ÉTAT MATRIMONIAL DES PERSONNES HANDICAPEES.....	101
CHAPITRE 10 :      POSSESSION D’ACTE DE NAISSANCE .....	103

10.1.	DONNEES GLOBALES.....	103
10.2.	POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR GROUPE D'AGE .....	105
10.3.	POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE ET MILIEU DE RESIDENCE .....	107
10.4.	POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE .....	107
10.5.	POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COMMUNES.....	109
CHAPITRE 11 :	CARACTERISTIQUES DES MENAGES .....	111
11.1.	EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES.....	113
11.2.	EFFECTIFS ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE.....	113
11.3.	STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE .....	113
11.4.	STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE SELON LA PROVINCE.....	115
11.5.	AUTRES CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DU CHEF DE MENAGE .....	117
11.6.	ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS .....	119
CHAPITRE 12 :	CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION .....	121
12.1.	TYPE D'HABITATION .....	123
12.2.	MODE D'ECLAIRAGE.....	123
12.3.	SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON.....	125
12.4.	PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON.....	127
12.5.	TYPE D'AISSANCE.....	129
12.6.	MODE D'EVACUATION DES ORDURES .....	131
12.7.	PRINCIPAL MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES .....	132
12.8.	BIENS D'EQUIPEMENT .....	133
12.9.	BIENS DE DEPLACEMENT .....	135
CONCLUSION GENERALE .....		137
BIBLIOGRAPHIE .....		139
ANNEXE .....		141

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1: Répartition des différents types de sols de la région du Centre-Sud (en Km <sup>2</sup> ) par province .....	4
Tableau 2-1: Répartition de l'effectif de population par milieu de résidence selon le sexe en 2019 .....	10
Tableau 2-2: Répartition (%) des effectifs de la population par province selon le sexe .....	11
Tableau 2-3: Répartition (%) des effectifs de la population et rapport de masculinité par commune .....	11
Tableau 2-4: Effectif de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe .....	13
Tableau 3-1: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe.....	18
Tableau 3-2: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principale langue parlée selon le milieu de résidence .....	20
Tableau 3-3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées par sexe et la province .....	21
Tableau 3-4: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principales langues parlées selon le groupe d'âges.....	21
Tableau 3-5: Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence .....	23
Tableau 4-1: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence et le sexe .....	29
Tableau 4-2: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe ...	29
Tableau 4-3: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon la langue d'alphabétisation .....	30
Tableau 4-4: Taux d'alphabétisation (%) par province selon le groupe d'âge spécifique .....	30
Tableau 4-5: Répartition (%) de la population résidente de 3 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	32
Tableau 4-6: Répartition (%) de la population résidente de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	32
Tableau 4-7: Taux d'instruction de la population des groupes d'âges spécifiques par province selon le sexe .....	32
Tableau 4-8: Taux d'instruction des personnes potentiellement actives par province selon le sexe .....	33
Tableau 4-9: Taux d'instruction de la population de 6 ans ou plus par commune selon le sexe .....	33
Tableau 4-10: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) selon le milieu de résidence et le sexe.....	35
Tableau 4-11: Répartition (%) de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) par commune selon le statut scolaire .....	35
Tableau 4-12: Répartition (%) de la population scolaire de 3 ans ou plus par commune selon le niveau d'études atteint .....	36
Tableau 5-1: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe .....	41
Tableau 5-2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le milieu de résidence .....	42
Tableau 5-3: Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe .....	42
Tableau 5-4: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial .....	44
Tableau 5-5: Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus .....	46
Tableau 5-6: Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus .....	47
Tableau 6-1: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation	53
Tableau 6-2: Taux d'activité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe .....	54
Tableau 6-3: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe.....	55
Tableau 6-4: Ratio population-emploi des 15 ans ou plus par commune selon le sexe.....	56
Tableau 6-5: Ratio population-emploi des 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe.....	56
Tableau 6-6: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon le secteur d'activité.....	57
Tableau 6-7: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon la situation dans l'occupation principale .....	57

Tableau 6-8: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par province selon le milieu de résidence .....	58
Tableau 6-9: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par commune selon le sexe .....	58
Tableau 6-10: Taux de chômage (%) au sens du BIT de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe .....	59
Tableau 6-11: Taux de chômage (%) au sens du BIT et taux combiné du chômage par niveau d'instruction selon le sexe .....	59
Tableau 6-12: Répartition (%) de la population de 15 ans et plus au chômage par province selon le statut au chômage .....	59
Tableau 6-13: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe .....	61
Tableau 6-14: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe .....	62
Tableau 6-15: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par province selon le milieu de résidence .....	62
Tableau 6-16: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par sexe selon le niveau d'instruction .....	63
Tableau 6-17: répartition (en %) de la population résidente de 15-24 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence .....	64
Tableau 6-18: : répartition des actifs occupés de 15-24 ans par province selon le niveau d'instruction .....	64
Tableau 6-19: répartition (%) de la population résidente de 15-35 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence .....	65
Tableau 6-20: répartition des actifs occupés de 15-35 ans par province selon le niveau d'instruction .....	65
Tableau 7-1: Taux brut de natalité (‰) par milieu de résidence et province .....	69
Tableau 7-2: Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants .....	70
Tableau 7-3: Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âge selon le milieu de résidence .....	71
Tableau 7-4: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe .....	73
Tableau 8-1: Statut migratoire des résidents par sexe .....	77
Tableau 8-2: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes durée-de-vie .....	78
Tableau 8-3: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes récents .....	78
Tableau 8-4: Statut migratoire selon le milieu de résidence .....	79
Tableau 8-5: Répartition (%) de la population du Centre-Sud par province et par sexe selon le statut migratoire .....	79
Tableau 8-6: Répartition des migrants intra province par sexe .....	80
Tableau 8-7: Répartition des migrants inter province par sexe dans le Centre Sud .....	80
Tableau 8-8: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Bazèga .....	80
Tableau 8-9: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Nahouri .....	81
Tableau 8-10: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans la Zoundwéogo .....	81
Tableau 8-11: Matrice migratoire interprovinciale de la région du Centre Sud .....	82
Tableau 8-12: Répartition des résidents du Centre Sud selon la région de naissance .....	82
Tableau 8-13: Répartition des natifs du Centre Sud résidant au Burkina Faso selon la région de destination .....	82
Tableau 8-14: Répartition des immigrants par type de migration internationale par province selon le sexe .....	83
Tableau 8-15: Répartition (%) des immigrants durée-de-vie et des émigrants des 5 dernières années par groupe d'âges selon le sexe .....	84
Tableau 8-16: Répartition des résidents du Centre Sud nés hors du Burkina selon le pays de naissance. ...	84
Tableau 8-17: Répartition des émigrés du Centre Sud par pays de destination selon la province .....	85
Tableau 8-18: Répartition des potentiels émigrants internationaux dans le Centre Sud selon le sexe .....	85
Tableau 8-19: Proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois par milieu de résidence .....	86
Tableau 8-20: Proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois selon la province .....	86
Tableau 9-1: Prévalence du handicap dans la population de 5 ans ou plus par milieu de résidence .....	90

Tableau 9-2: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par groupe d'âge et par sexe .....	90
Tableau 9-3: Répartition (%) des personnes handicapées de 5 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe .....	91
Tableau 9-4 Poids (%) par type de limitation fonctionnelle des personnes handicapées âgées de 5 ans ou plus selon le sexe et le milieu de résidence .....	94
Tableau 9-5: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par sexe et par milieu de résidence selon le multi handicap .....	95
Tableau 9-6: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par province et par sexe selon le statut scolaire .....	97
Tableau 9-7: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par milieu de résidence et par sexe selon le statut scolaire .....	98
Tableau 9-8: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 12 ans ou plus par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial .....	101
Tableau 10-1: Répartition (%) de la population par âge, groupe d'âge et par sexe selon la possession d'acte de naissance .....	105
Tableau 10-2: Répartition (%) de la population par commune selon la possession d'acte de naissance....	109
Tableau 11-1: Effectifs et taille moyenne des ménages par milieu de résidence .....	113
Tableau 11-2: Effectifs et Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence .....	113
Tableau 11-3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe .....	114
Tableau 11-4: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon la province et le milieu de résidence.....	115
Tableau 11-5: Répartition (%) des chefs de ménage par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon le milieu de résidence.....	117
Tableau 11-6: Répartition (%) des chefs de ménages par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon la province .....	118
Tableau 11-7: Évolution de quelques indicateurs .....	119
Tableau 12-1: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence .....	123
Tableau 12-2: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon la province .....	123
Tableau 12-3: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon le milieu de résidence... 124	
Dans toutes les provinces de la région, l'électricité du réseau SONABEL reste très faiblement utilisée comme mode d'éclairage dans les ménages. En effet, moins de dix ménages sur cent s'éclairent à l'aide du réseau SONABEL, quelle que soit la province. Par contre, plus de la moitié des ménages utilisent la lampe torche pour s'éclairer. C'est dans le Nahouri que ce mode d'éclairage est le plus utilisé (59,2%). À l'image de la région, le panneau solaire est le deuxième moyen d'éclairage dans les trois provinces. (Tableau 12-4)	
Tableau 12-4: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon la province.....	124
Tableau 12-5: Proportion des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence .....	125
Tableau 12-6: Proportion (%) des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon la province .....	125
Tableau 12-7: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.....	127
Tableau 12-8: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province .....	128
Tableau 12-9: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence .....	129
Tableau 12-10: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon la province .....	129
Tableau 12-11: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence .....	131
Tableau 12-12: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon la province .....	132
Tableau 12-13: Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence .....	132

Tableau 12-14: Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon la province ....	133
Tableau 12-15: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon le milieu de résidence .....	133
Tableau 12-16: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon la province .....	134
Tableau 12-17: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon le milieu de résidence.....	135
Tableau 12-18: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon la province .....	136



## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2-1: Répartition des effectifs de la population par milieu de résidence de 1985 à 2019 .....	10
Graphique 2-2: Évolution de la densité (hbts/km <sup>2</sup> ) de la population de 1985 à 2019 .....	12
Graphique 2-3: Pyramide des âges des effectifs de la population du Centre Sud par groupe d'âge .....	14
Graphique 2-4: Pyramide des âges de la population urbaine et rurale .....	15
Graphique 3-1: Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence .....	18
Graphique 3-2: Répartition (%) de la population des communautés religieuses par province .....	19
Graphique 3-3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées .....	20
Graphique 3-4: Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon le sexe .....	23
Graphique 3-5: Répartition (%) de la population par nationalité étrangère selon le milieu de résidence .....	24
Graphique 3-6: Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité.....	24
Graphique 3-7: Pyramide des âges des résidents étrangers.....	25
Graphique 4-1: Évolution des taux d'alphabétisation (%) par sexe de la Région du Centre Sud .....	31
Graphique 5-1: : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe (%).....	41
Graphique 5-2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province selon l'état matrimonial .....	44
Graphique 5-3: Proportion (%) des personnes mariées par type de mariage selon le sexe .....	45
Graphique 5-4: Répartition (%) des personnes mariées par milieu de résidence et type de mariage .....	46
Graphique 6-1: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence.....	53
Graphique 6-2: Ratio population-emploi des 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence .....	55
Graphique 6-3: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence .....	61
Graphique 6-4: Taux de dépendance (%) par province selon le milieu de résidence .....	63
Graphique 6-5: Proportion (%) des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le sexe .....	64
Graphique 6-6: Jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe .....	65
Graphique 7-1: Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée .....	70
Graphique 7-2: Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence .....	71
Graphique 7-3: Indice synthétique de fécondité par province.....	72
Graphique 7-4: Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence.....	72
Graphique 9-1: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par province selon le sexe .....	89
Graphique 9-2: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la région du Centre -Sud .....	92
Graphique 9-3: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Bazèga.....	92
Graphique 9-4: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Nahouri.....	93
Graphique 9-5: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Zoundwéogo .....	93
Graphique 9-6: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par province et par sexe selon le multi handicap .....	95
Graphique 9-7: Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap âgé de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisation par province et par sexe.....	99
Graphique 9-8: Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap, âgés de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisation, par milieu de résidence et par sexe.....	100
Graphique 10-1: Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif .....	103
Graphique 10-2: Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance .....	107
Graphique 10-3: Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance .....	107
Graphique 11-1: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la province .....	114



## LISTE DES CARTES

Carte 1: Carte des régions administratives du Burkina Faso .....	i
Carte 2: Carte des provinces et communes de la région du Centre-Sud .....	7
Carte 3: Carte de densité des populations (hbts/km <sup>2</sup> ) des communes de la région du Centre Sud .....	12



## LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

<i>Tableau A 1: Répartition par groupe d'âge et par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région du Centre-Sud en 2019.....</i>	<i>141</i>
<i>Tableau A 2: Répartition par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région du Centre-Sud par province en 2019.....</i>	<i>141</i>
<i>Tableau A 3: Possession d'un acte de naissance par âge et milieu de résidence.....</i>	<i>141</i>
<i>Tableau A 4: Possession d'un acte de naissance par âge et province de résidence.....</i>	<i>143</i>
<i>Tableau A 5: Répartition des densités dans les communes.....</i>	<i>144</i>
<i>Tableau A 6: Effectif et taille moyenne des ménages selon la commune.....</i>	<i>145</i>
<i>Tableau A 7: Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la commune.....</i>	<i>146</i>
<i>Tableau A 8: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la commune.....</i>	<i>147</i>
<i>Tableau A 9: Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la commune ...</i>	<i>148</i>
<i>Tableau A 10: Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la commune.....</i>	<i>149</i>
<i>Tableau A 11: Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon la commune.....</i>	<i>150</i>
<i>Tableau A 12: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province .....</i>	<i>151</i>
<i>Tableau A 13: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la commune.....</i>	<i>152</i>
<i>Tableau A 14: Possession (%) de bien d'équipement par commune.....</i>	<i>153</i>
<i>Tableau A 15: Possession (%) de bien de déplacement par commune.....</i>	<i>153</i>
<i>Tableau A 16: Proportion (%) des étrangers par région.....</i>	<i>154</i>



## INTRODUCTION GENERALE

La région du Centre-Sud constitue l'une des treize (13) régions administratives du Burkina Faso. Elle est composée de trois (3) provinces qui sont : le Nahouri, le Bazèga et le Zoundwéogo. Elle compte dix-neuf (19) communes dont trois (03) communes urbaines et seize (16) communes rurales.

Au plan géographique, la région du Centre-Sud est située dans le Sud du pays. Elle occupe 4,19% du territoire national et s'étend sur une superficie de 11 457 km<sup>2</sup> (MATD\_AS\_2019). Elle est limitée au Nord par la région du Centre, au Sud par la République du Ghana, à l'Est par les régions du Centre-Est et du Plateau central et à l'Ouest par la région du Centre-Ouest. Le chef-lieu de la région est Manga qui est située à environ 100 km de Ouagadougou la capitale du Burkina Faso et à moins de 100 km de la frontière du Ghana.

Au plan économique, la région du Centre-Sud est essentiellement agricole. Une proportion de 82,1% de la population active occupée exerce dans le secteur primaire. En termes d'échanges commerciaux avec les pays voisins, le Ghana est le partenaire privilégié. En effet, la région est traversée par la route nationale n°5 qui conduit à la frontière du Ghana et à ses ports maritimes que sont Téma et Takoradi, ce qui favorise les échanges entre les habitants du Centre-Sud et ceux de ce pays voisin.

Par ailleurs, c'est l'une des régions du Burkina Faso qui dispose de nombreuses potentialités aussi bien sur le plan touristique que culturel. Parmi lesquelles :

- le « pic du Nahouri » qui s'élève à 447 mètres d'altitude est situé dans un village (dénommé Nahouri) de la commune de Pô d'où il tient son nom. Il est l'un des hauts sommets du pays après le mont Ténakourou et les pics de Sindou. Il fait l'objet de visites touristiques et d'une compétition internationale sous l'appellation de « altitude Nahouri », devenue un rendez-vous annuel international incontournable de l'athlétisme au Burkina Faso ;
- le refuge local des hippopotames de Woozi qui s'étend sur une superficie de 2 876 hectares, abrite une relique de faune relativement importante en plus des hippopotames ;
- l'architecture traditionnelle Kasséna et Nakana de Tiébébé avec ses habitations dont les murs richement décorés relatent l'histoire de toute une communauté ;
- la rivière aux crocodiles de Konvili ;
- le Parc National Kaboré Tambi et le ranch de gibier de Nazinga, ces deux importantes réserves fauniques du pays et en Afrique de l'Ouest, constituent la plus grande attraction touristique de la région ;
- le Chapeau de Saponé, officiellement labélisé le 4 juillet 2020, constitue une fierté nationale et aussi de la région du Centre-Sud puisque son nom est tiré de la commune de Saponé située dans ladite région. Il met en exergue le savoir-faire de nos paysans historiques dans le domaine artisanal et constitue un symbole de la culture burkinabè.

Au plan démographique, la région du Centre -Sud compte 788 731 habitants selon les résultats du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5e RGPH), réalisé en 2019. La région occupe 4,19% de la superficie totale du Burkina Faso. C'est la région la moins peuplée du pays et sa densité moyenne est de 69 habitants au kilomètre carré. La population est essentiellement composée de Mossi, de Gourounsi et de Bissa.

Manga situé dans la province du Zoundwéogo est le chef-lieu de la région. Il enregistre une

population de 44 074 habitants en 2019. La commune de Manga occupe 5,6 % du poids démographique de l'ensemble des communes de la région.

Du point de vue statistique, il existe très peu d'études socioéconomiques et démographiques sur la région du Centre-sud. Ainsi, la présente étude monographique<sup>1</sup> se propose, à partir des données du 5<sup>e</sup> RGPH, de mettre à la disposition des décideurs (du niveau national et régional), des chercheurs, des étudiants et des utilisateurs divers, des données sociodémographiques et économiques récentes et détaillées sur les provinces et les communes de la région du Centre-Sud.

Cette étude est structurée en douze (12) chapitres comme suit : (i) présentation du cadre physique et administratif de la région; (ii) état et structure de la population; (iii) caractéristiques socioculturelles de la population ; (iv) niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ; (v) état matrimonial et nuptialité de la population ; (vi) caractéristiques économiques de la population; (vii) natalité, fécondité et mortalité; (viii) migration ; (ix) handicap au sein de la population ; (x) possession d'un acte de naissance ; (xi) caractéristiques des ménages et (xii) caractéristiques de l'habitation.

---

<sup>1</sup> Cette monographie sur la région du Centre-Sud est la deuxième du genre, la première a été produite en 2009 à partir des données du recensement de 2006.



# CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

## INTRODUCTION

Le découpage actuel de la région du Centre-sud est issu de la loi N° 013-2001/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions. Située dans la partie sud du pays, la région est limitée à l'Est par celles du Centre-Est et du Plateau central, à l'Ouest par la région du Centre-Ouest, au Nord par la région du Centre, et au Sud par le Ghana. Ce chapitre présente le cadre physique et administratif de la région du Centre-sud.

### 1.1. PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

Les conditions climatiques, le relief et la nature du sol sont des facteurs qui peuvent déterminer l'occupation des zones dans une région donnée. Ils expliquent la forte concentration des hommes par endroits et le sous-peuplement de certaines terres.

#### 11.1. Relief, sols et climat

##### 1.1.1.1. Relief

Le relief de la région du Centre-Sud est composé de deux entités. La première porte sur les types de modelé et la seconde sur les morphogenèses. Au niveau des types de modelé, on peut dégager deux grands ensembles topographiques avec une pente générale orientée du Nord-Ouest au Sud-Est. Ces deux ensembles sont : les plateaux et les plaines. Les plateaux avec une altitude moyenne de 300 mètres couvrent une superficie de 5 200,6 km<sup>2</sup>, soit 45 % de l'ensemble du territoire de la région. On note également au niveau des plateaux, la présence de buttes latéritiques et des alignements de collines birrimiennes. Quant aux plaines, elles ont une altitude moyenne de 200 mètres et couvrent une superficie de 6 303,65 km<sup>2</sup> soit 55 % de l'espace régional.

##### 1.1.1.2. Sols

Relativement aux critères de profondeur et de position physiographique, la région du Centre-Sud se compose de divers types de sols. Cette diversité des sols constitue un énorme potentiel pour l'activité agricole dans la zone. Les sols ferrugineux tropicaux lessivés sont les plus prédominants. Ils occupent environ 65 % de la superficie régionale. Prédominants dans toutes les provinces de la région, ces sols sont propices au développement des cultures telles que le maïs, le mil, le sorgho, le niébé, l'igname... Les lithosols sur cuirasse, les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire et les sols bruns eutrophes sur roche basique occupent 23% de la superficie de la région. Le tableau 1.1 nous donne la répartition des différents types de sols par province.

**Tableau 1-1: Répartition des différents types de sols de la région du Centre-Sud (en Km<sup>2</sup>) par province**

Types de sols	Bazèga	Nahouri	Zoundwéogo	Total	%
Lithosols sur granite	0	0	182	182	1,6
Vertisols à drainage externe nul	0	191	0	191	1,7
Sols hydromorphes	0	84	193	277	2,4
Sols sodiques hydromorphes	17	0	284	301	2,7
Vertisols à drainage externe possible	0	38	444	482	4,3
Sols bruns eutrophes sur roche basique	334	289	47	670	5,9
Sols peu évolués d'érosion gravillonnaires	319	25	471	815	7,2
Lithosols sur cuirasse	81	951	42	1 074	9,5
Sols ferrugineux tropicaux lessivés	3 195	2 264	1 875	7 334	64,8
<b>Total</b>	<b>3 946</b>	<b>3 842</b>	<b>3 538</b>	<b>11 326</b>	<b>100,0</b>

Source : Atlas du Burkina

Près de la moitié des terres de la région du Centre-Sud est moyennement dégradée. Cela est essentiellement dû à des facteurs naturels (topographiques et à des caractéristiques physico-chimiques) et à des facteurs anthropiques que sont la pression démographique et le système de production. Ces différents facteurs contribuent à la dégradation progressive des ressources pédologiques (DRED-CS, 2007).

### 1.1.1.3. Climat

Les principaux déterminants du climat sont la pluviométrie, les vents et l'évaporation. La région du Centre-sud est caractérisée par deux grandes saisons : une saison pluvieuse allant de mai à octobre et une saison sèche de novembre à avril. La saison pluvieuse est dominée par la mousson, tandis que la saison sèche est dominée par des vents froids et secs (harmattan) de décembre à février et des vents chauds et secs de mars à avril.

La pluviométrie dans le Centre-Sud est caractérisée par des pluies abondantes mais mal réparties dans le temps et dans l'espace. Les mois de juillet et août enregistrent généralement la moitié des précipitations de la période hivernale. La province du Nahouri est la plus arrosée de la région avec une pluviométrie moyenne annuelle d'environ 1 300 mm d'eau selon l'agence météorologique.

La région est l'une des mieux arrosées du pays. La combinaison de cette bonne pluviométrie et des sols est favorable à l'intensification et à la diversification des activités agro-pastorales

### 1.1.2. Végétation, faune et flore

Le centre-sud est à cheval sur deux domaines phytogéographiques (sud-soudanien et nord soudanien). Ce sont :

- Le domaine phytogéographique sud-soudanien couvre entièrement la province du Nahouri et légèrement les provinces du Zoundwéogo et du Bazèga ;
- Le domaine phytogéographique nord-soudanien, quant à lui, couvre presque entièrement les provinces du Zoundwéogo et du Bazèga.

C'est donc une région de savanes arborées à arbustives à majorité. Ces savanes arborées à arbustives représentent à elles seules plus de 66 % de la superficie de la région. De même, dans la région, on observe tout le long des différents cours d'eau des forêts galeries.

Par ailleurs, la région du Centre-Sud abrite une bonne partie des aires classées du pays. On y retrouve : le Ranch de Gibier de Nazinga qui couvre 94 000 ha, la forêt classée du Pic du Nahouri (836 ha), le parc national de Pô dit parc national KABORE Tambi (155 500 ha) et la zone Sud-ouest du Zoundwéogo (29 000 ha). La diversité de la flore constitue donc un potentiel touristique sans précédent pour la région (DRED-CS, 2007).

Dans cette végétation diverse, abonde une faune également diversifiée. La région dispose donc d'un important potentiel en matière de faune. Elle compte plusieurs entités écologiques de divers statuts qui abritent de nombreuses espèces d'animaux ; il s'agit notamment :

- Du parc national de Pô dit KABORE Tambi (PNKT) : on y rencontre des mammifères de grandes tailles (des éléphants, des phacochères, des hippopotames, des buffles, ...), de petites tailles (des léopards, des hyènes tachetées, des singes, des lièvres, ...) et diverses espèces d'oiseaux ;
- Du refuge local des hippopotames de Woozi qui, en plus des hippopotames, abrite une relique de faune relativement importante ;
- Du ranch de Gibier de Nazinga qui constitue un pôle touristique au regard des ressources fauniques. On y rencontre des mammifères de petites et de grandes tailles et des oiseaux de nature diverse (des phacochères, des hippopotames, des buffles, des hippotragus, des éléphants de savane, des léopards, des hyènes tachetées, des francolins et des cobra cracheurs). Il abrite le plus grand nombre d'éléphants ;
- Ces parcs et réserves font face à de nombreuses difficultés qui sont entre autres le braconnage, le pacage illégal, l'occupation anarchique par la population riveraine et ces dernières années les effets néfastes des changements climatiques.

### 1.1.3. Hydrographie

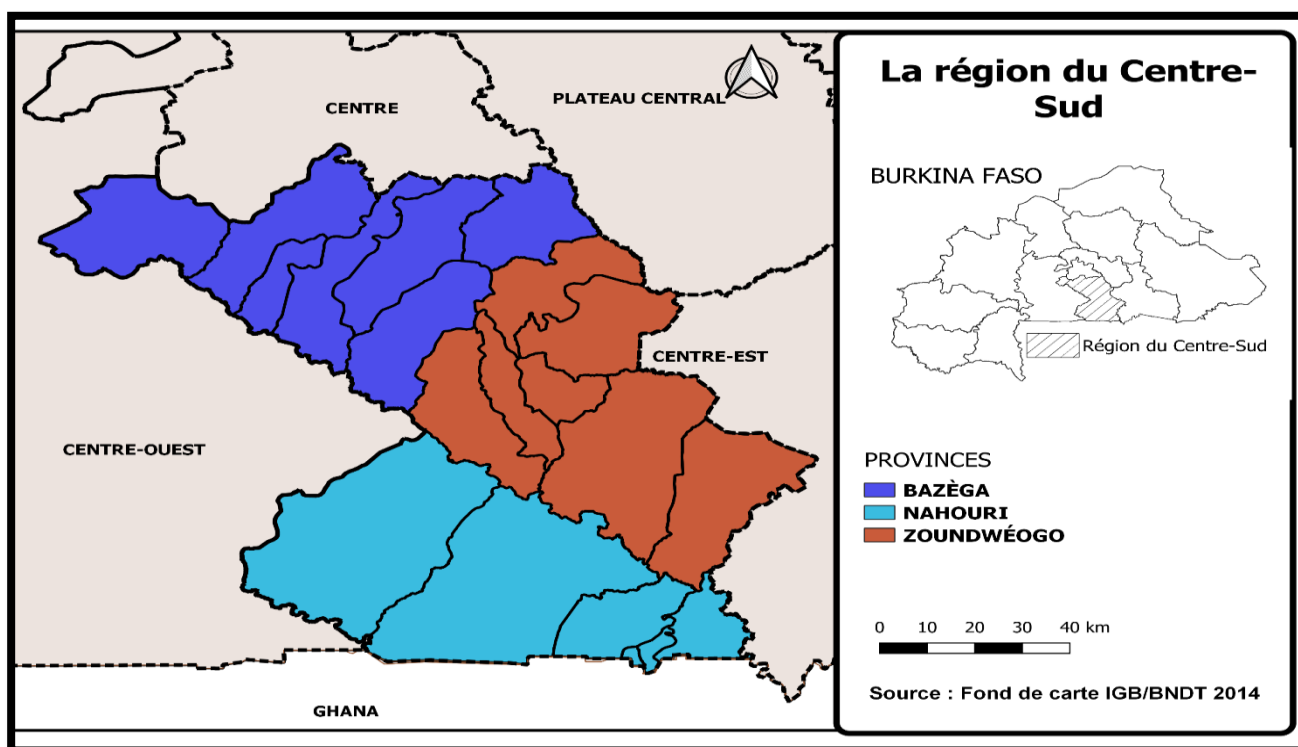
La région du Centre-Sud est drainée par un réseau hydrographique assez dense et essentiellement constitué par les bassins du Nakanbé, du Nazinon et de la Sissili comportant de nombreux affluents périodiques sur environ 1 149 Km de longueur.

Certains de ces ruisseaux dans leur parcours se transforment en zone d'épandage sous forme de bas-fonds, ou parfois encaissés sous forme de talweg plus ou moins esquissés). Les données de l'inventaire réalisé en 2011 puis actualisé en 2020 indiquent que la région du Centre-Sud occupe le deuxième rang au niveau national avec 10,43% de l'ensemble des 1035 barrages du pays (DGIH). Ces différentes retenues d'eau offrent des possibilités d'aménagement pour les productions de contre saison et la culture maraîchère.



## 1.2. SITUATION ADMINISTRATIVE

Carte 2: Carte des provinces et communes de la région du Centre-Sud



Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Centre-Sud regroupe les provinces du Bazèga, du Nahouri et du Zoundwéogo qui ont respectivement pour chef lieux, les villes de Kombissiri, Pô et Manga. Située à 45 km environ de Ouagadougou, sur la route N°5 qui relie Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, à la frontière du Ghana, la Commune de Kombissiri est le chef-lieu de la province du Bazèga. La commune a connu plusieurs évolutions administratives avec les dates suivantes :

Jusqu'en 1953, Kombissiri était une subdivision administrative. En août de cette même année est érigée en Cercle ;

De 1975 à 1979, elle devient Sous-Préfecture ;

En 1979, elle passe au statut de Commune de moyen exercice administrée par un Président de délégation spéciale nommé ;

En 1984, Kombissiri est érigée en Préfecture et aux termes de la Loi 4/93/ADP du 12 mai 1993, portant organisation municipale, Kombissiri devient une Commune de plein exercice.

La loi n° 055-2004 AN du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso en son article 21, étend le territoire communal aux 57 villages, en plus de ces 5 secteurs.

Pour ce qui est la ville de Manga (chef-lieu de la province du Zoundwéogo), elle était l'un des plus importants cantons du royaume Mossi. Érigé en poste administratif le 12 février 1954, le canton de Manga est devenu une subdivision rattachée au cercle de Ouagadougou le 1er mars 1956. Elle sera successivement élevée au rang de Cercle le 20 août 1958, sous-préfecture rattachée au département du Centre en 1974, chef-lieu de la province du Zoundwéogo le 15 août 1984, avant

d'être érigé en commune en 1988, puis pleinement en 1995, au cours de laquelle elle a connu ses premiers conseillers démocratiquement élus, le 12 février 1995.

La commune de Manga est le chef-lieu de la province du Zoundwéogo. Et, depuis 2001, Manga est le chef-lieu de la région du Centre-Sud.

Pô est le chef-lieu de la province du Nahouri. De subdivision administrative en 1921, Pô est passée au statut de cercle en 1950. En 1963, le cercle de Pô est subdivisé en deux pour donner la subdivision administrative de Tiébélé et le Cercle de Pô. En 1983, ce cercle éclate en deux départements : Guiaro et Pô. En 1981, Tiébélé devenu cercle est éclaté en deux pour donner les départements de Tiébélé et Ziou. Ce dernier département donnera naissance en 1983, aux départements de Zecco et Ziou. Depuis cette date, la province du Nahouri comportera cinq départements.

## CONCLUSION

La région du Centre-Sud partage ses frontières avec la région du Centre qui abrite la capitale du pays et le Ghana. Cette situation lui confère des conditions favorables pour le commerce et la migration. Elle bénéficie de facteurs climatiques et pédologiques propices à l'activité agricole. En outre sa végétation abondante, ses réserves fauniques et son relief offrent des paysages fascinants, objets d'attraction pour de nombreux touristes.

## CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

### INTRODUCTION

Ce chapitre aborde le volume de la population de la région du Centre-Sud. La structure par âge de la population, la composition de la population, la répartition spatiale, la densité par commune et autres spécificités de la région y sont analysées.

#### Collecte des données

Les principales variables utilisées dans cette partie sont l'âge, le sexe, la région, la province, la commune, le milieu de résidence, les superficies. Les données collectées sur l'âge proviennent des questions suivantes : « quelle est la date de naissance de (nom) » ? inscrivez le jour, le mois et l'année de naissance ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) » ? Quant au sexe, l'agent recenseur devrait demander au chef de ménage si l'individu est un homme ou une femme et cocher la modalité correspondante. Les superficies proviennent de l'annuaire statistique 2019 du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD\_AS\_2019).

#### Définition des concepts

##### Age

L'âge est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

##### Densité de population

La densité d'une population est le rapport de l'effectif de la population à la superficie de l'unité géographique considérée. Elle s'exprime en nombre d'habitants au Km<sup>2</sup>.

##### Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes. Partant de 100 femmes comme base, on calcule le nombre d'hommes correspondant dans une population donnée. Ce nombre d'hommes pour 100 femmes est le rapport de masculinité.

### 2.1. ÉTAT DE LA POPULATION

Le volume de la population du Centre-Sud s'élève à 788 731 habitants au recensement de 2019. Elle se compose de 374 238 hommes et de 414 493 femmes. Selon le milieu de résidence et à l'image du pays, l'effectif de la population rurale de la région est nettement plus important que celui de la population urbaine. De même, les femmes sont plus nombreuses que les hommes quel que soit le milieu de résidence (tableau 2.1).

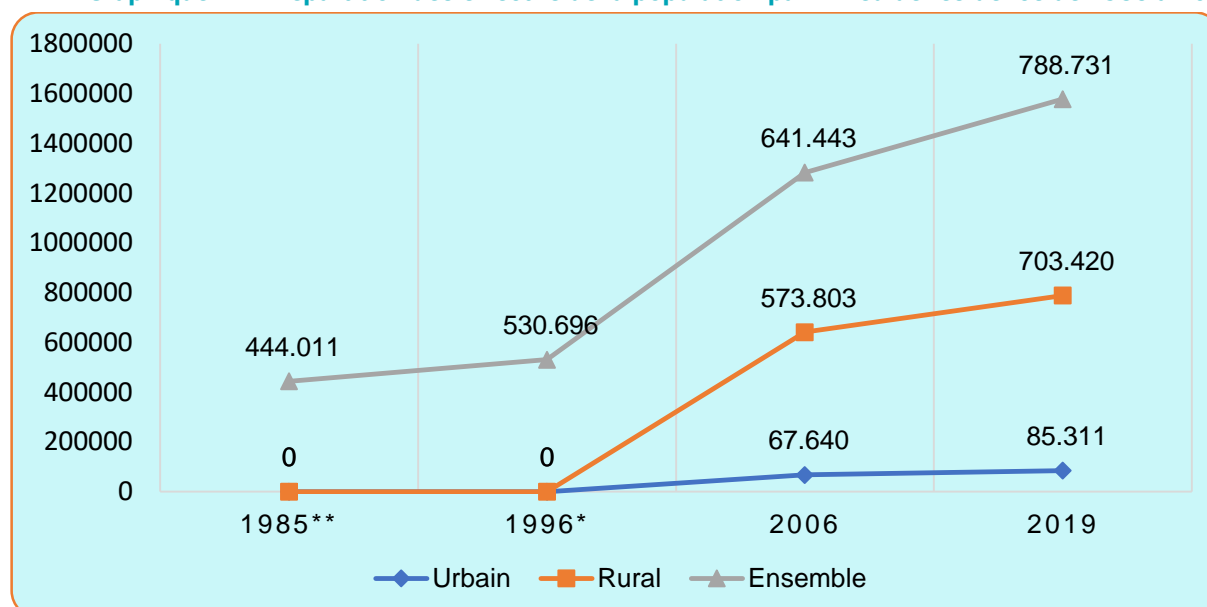
**Tableau 2-1: Répartition de l'effectif de population par milieu de résidence selon le sexe en 2019**

Milieu de résidence	2019		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	41 096	44 215	85 311
Rural	333 142	370 278	703 420
<b>Ensemble</b>	<b>374 238</b>	<b>414 493</b>	<b>788 731</b>

Le graphique 2.1 indique que la population de la région est restée en constante hausse de 2006 à 2019. Elle est passée de 641 443 habitants en 2006 à 788 731 habitants en 2019.

Considérant le milieu de résidence, l'effectif de la population de la région du Centre-Sud résidant en milieu urbain a évolué de 67 640 habitants en 2006 à 85 311 habitants en 2019. L'effectif de la population vivant dans le milieu rural augmente aussi et reste très important quel que soit le recensement (graphique 2.1).

**Graphique 2-1: Répartition des effectifs de la population par milieu de résidence de 1985 à 2019**



\*reconstitution de la région à partir des provinces de 1996

\*\*reconstitution de la région à partir des départements de 1985

La répartition des effectifs de population au niveau des provinces donne 280 870 habitants pour le Bazèga, 195 816 habitants pour le Nahouri et 312 045 habitants pour le Zoundwéogo. La province du Zoundwéogo constitue la plus importante de la région en termes d'effectif de population avec son poids démographique de 39,6%.

À l'image de la région, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au niveau des provinces. En effet, les rapports de masculinité indiquent un nombre d'hommes pour 100 femmes presque identique dans le Bazèga et le Zoundwéogo (88,6%) et 95,9 hommes pour 100 femmes dans le Nahouri. Au niveau régional, ce rapport est de 90,3 hommes pour 100 femmes (tableau 2.2).



**Tableau 2-2: Répartition (%) des effectifs de la population par province selon le sexe**

Province	Sexe			Poids de chaque Province (%)	Rapport de masculinité
	Homme	Femme	Ensemble		
Bazèga	131 925	148 945	280 870	35,6	88,6
Nahouri	95 844	99 972	195 816	24,8	95,9
Zoundwéogo	146 469	165 576	312 045	39,6	88,5
<b>Ensemble</b>	<b>374 238</b>	<b>414 493</b>	<b>788 731</b>	<b>100,0</b>	<b>90,3</b>

Au niveau des communes, c'est Kombissiri qui concentre la grande partie de la population de la région avec une proportion de 9,9%. Elle est suivie de Gomboussougou avec 9,0%, de Pô avec 8,2% et de Tiébélé avec 7,7% de la population. Zecco est la commune la moins peuplée de la région avec un poids démographique de 1,7%.

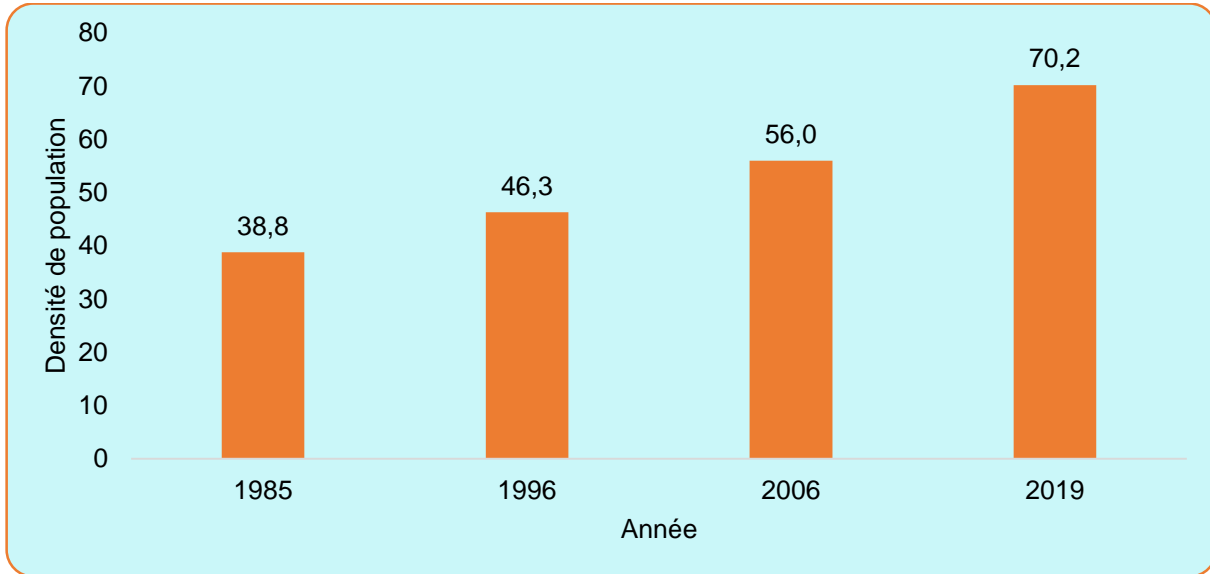
Les rapports de masculinité indiquent une supériorité numérique des femmes dans toutes les communes. En effet, les rapports calculés sont tous inférieurs à 100 (tableau 2.3). L'effectif des hommes est très proche de celui des femmes dans la commune de Pô avec un rapport de masculinité de 99,4%.

**Tableau 2-3: Répartition (%) des effectifs de la population et rapport de masculinité par commune**

Commune	Effectifs	Poids de chaque commune (%)	Rapport de masculinité
Doulougou	30 155	3,8	92,7
Gaongo	35 765	4,5	90,8
Ipelce	13 857	1,8	88,7
Kayao	40 691	5,2	80,6
Kombissiri	77 756	9,9	90,6
Sapone	44 140	5,6	90,0
Toece	38 506	4,9	86,5
Guiaro	29 231	3,7	96,0
Pô	64 609	8,2	99,4
Tiébélé	61 007	7,7	95,6
Zecco	13 440	1,7	90,4
Ziou	27 529	3,5	91,2
Béré	33 489	4,2	87,6
Bindé	42 789	5,4	88,4
Gogo	49 619	6,3	91,8
Gomboussougou	70 710	9,0	83,9
Guiba	31 872	4,0	86,4
Manga	44 074	5,6	93,6
Nobere	39 492	5,0	89,6
<b>Centre-Sud</b>	<b>788 731</b>	<b>100,0</b>	<b>90,3</b>

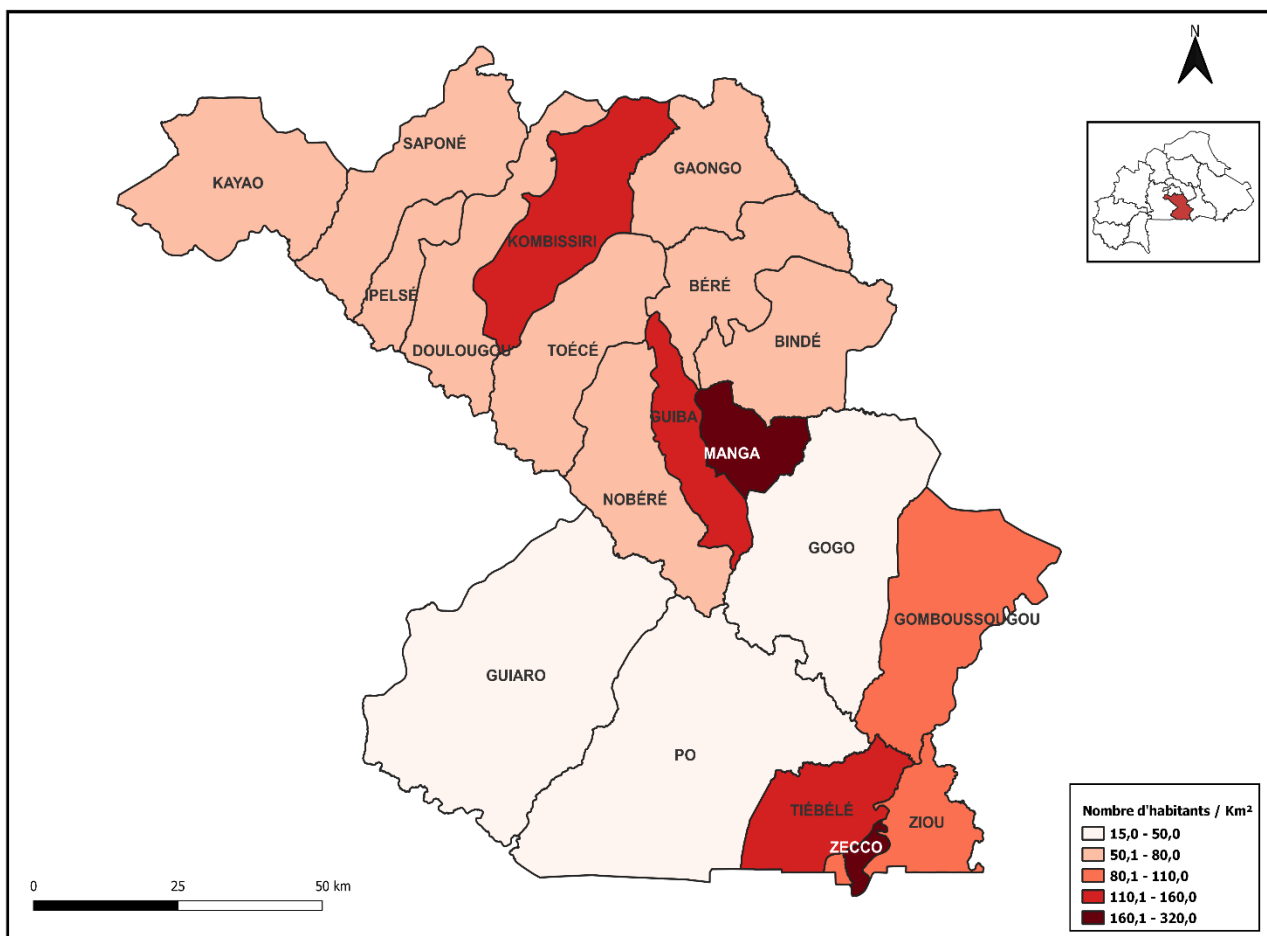
Depuis 1985, la densité de la population augmente dans la région du Centre-Sud. Elle est passée de 38,8 habitants au kilomètre carré (hbts/km<sup>2</sup>) en 1985 à 56,0 hbts/km<sup>2</sup> en 2006 puis à 70,2 hbts/km<sup>2</sup> en 2019 (graphique 2.2).

**Graphique 2-2: Évolution de la densité (hbts/km<sup>2</sup>) de la population de 1985 à 2019**



Au niveau des communes de la région du Centre-Sud, les densités sont très disparates. La plus faible densité est de 19,8 hbts/km<sup>2</sup> dans la commune de Guiaro et la plus forte densité est de 224 hbts/km<sup>2</sup> dans celle de Zecco. Cette dernière est suivie respectivement par les communes de Manga, chef-lieu de la province du Zoundwéogo avec 207,9 hbts/km<sup>2</sup> et de Tiébélé avec 160,1 hbts/km<sup>2</sup> (carte n°3).

**Carte 3: Carte de densité des populations (hbts/km<sup>2</sup>) des communes de la région du Centre Sud**



## 2.2. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

La structure par sexe et par âge de la population de la région du Centre-Sud présente des effectifs élevés aux jeunes âges à l'image de celle du pays. Plus l'âge de la population augmente, plus l'effectif diminue. L'analyse selon le milieu de résidence présente les mêmes tendances observées au niveau de la région quel que soit le milieu.

L'âge moyen de la population de la région du Centre-Sud est de 23,5 ans et est légèrement plus élevé chez les femmes (24,7 ans) que chez les hommes (22,2 ans). En outre, l'âge moyen de la population urbaine est légèrement plus élevé (23,8 ans) que celui du milieu rural (23,5 ans).

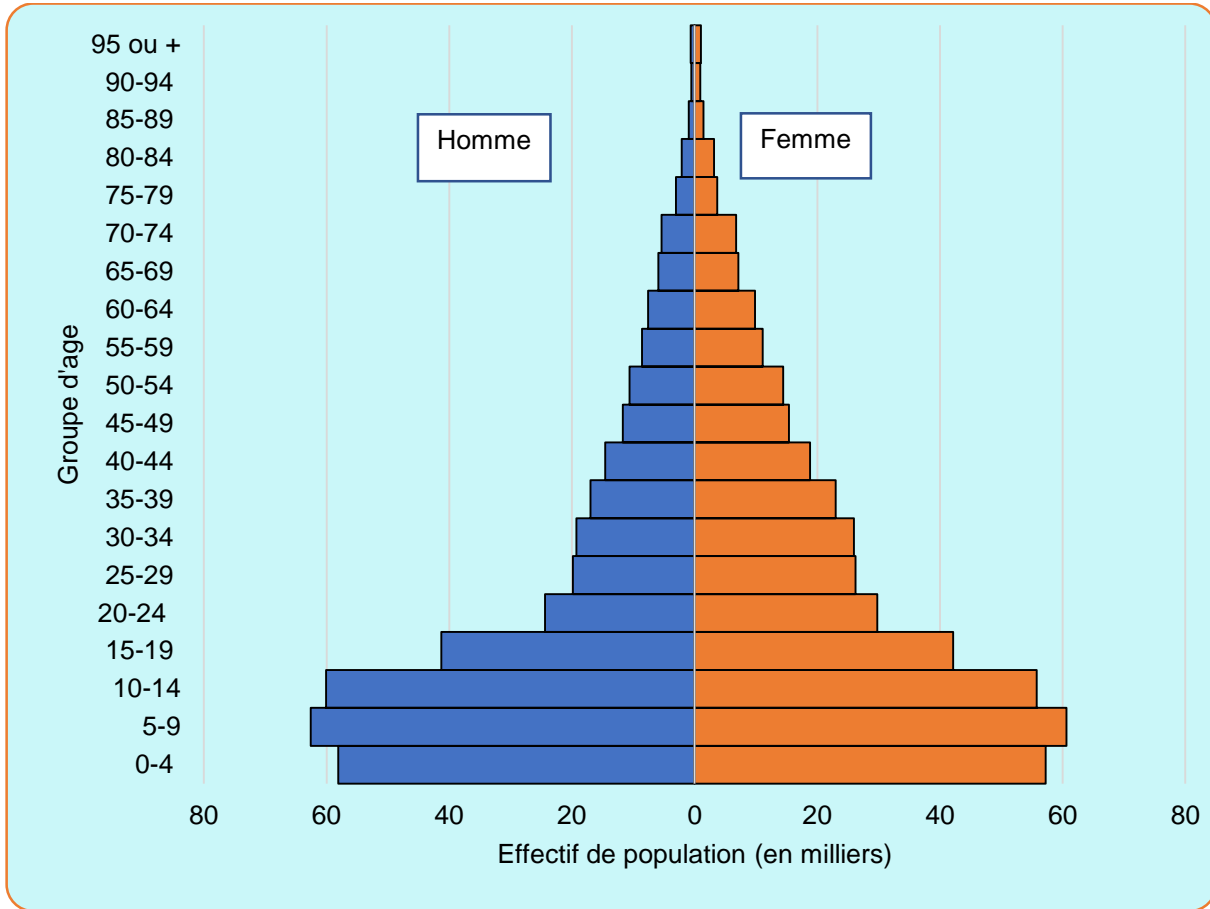
Quant à l'âge médian, il est de 16,0 ans dans la région du Centre-Sud et est légèrement plus élevé chez les femmes (18,0 ans) que chez les hommes (14,7 ans). Cette tendance est observée dans la région du Centre-Sud, quel que soit le milieu de résidence (tableau 2.4).

**Tableau 2-4: Effectif de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âge	Rural			Urbain			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	52 706	51 799	104 505	5 381	5 431	10 812	58 087	57 230	115 317
05-09	57 101	55 026	112 127	5 502	5 582	11 084	62 603	60 608	123 211
10-14	54 527	49 916	104 443	5 555	5 864	11 419	60 082	55 780	115 862
15-19	36 336	36 699	73 035	4 954	5 458	10 412	41 290	42 157	83 447
20-24	20 612	25 509	46 121	3 752	4 280	8 032	24 364	29 789	54 153
25-29	16 875	22 942	39 817	2 992	3 303	6 295	19 867	26 245	46 112
30-34	16 513	22 948	39 461	2 768	3 021	5 789	19 281	25 969	45 250
35-39	14 586	20 514	35 100	2 373	2 480	4 853	16 959	22 994	39 953
40-44	12 662	16 863	29 525	1 929	1 952	3 881	14 591	18 815	33 406
45-49	10 166	13 844	24 010	1 566	1 516	3 082	11 732	15 360	27 092
50-54	9 388	13 187	22 575	1 234	1 259	2 493	10 622	14 446	25 068
55-59	7 730	10 125	17 855	869	994	1 863	8 599	11 119	19 718
60-64	6 838	8 969	15 807	723	899	1 622	7 561	9 868	17 429
65-69	5 444	6 498	11 942	484	639	1 123	5 928	7 137	13 065
70-74	4 941	6 117	11 058	459	634	1 093	5 400	6 751	12 151
75-79	2 755	3 334	6 089	279	356	635	3 034	3 690	6 724
80-84	1 942	2 902	4 844	144	262	406	2 086	3 164	5 250
85-89	899	1 302	2 201	64	124	188	963	1 426	2 389
90-94	530	847	1 377	23	80	103	553	927	1 480
95 ou +	591	937	1 528	45	81	126	636	1 018	1 654
<b>Total</b>	<b>333 142</b>	<b>370 278</b>	<b>703 420</b>	<b>41 096</b>	<b>44 215</b>	<b>85 311</b>	<b>374 238</b>	<b>414 493</b>	<b>788 731</b>
<b>Age moyen</b>	<b>22,1</b>	<b>24,7</b>	<b>23,5</b>	<b>23,3</b>	<b>24,3</b>	<b>23,8</b>	<b>22,2</b>	<b>24,7</b>	<b>23,5</b>
<b>Age médian</b>	<b>14,3</b>	<b>18,0</b>	<b>16,0</b>	<b>18,0</b>	<b>18,7</b>	<b>18,5</b>	<b>14,7</b>	<b>18,0</b>	<b>16,0</b>

La pyramide des âges des effectifs de la population de la région du Centre-Sud ressemble à celle du pays, modèle des pays en développement avec une base large (indiquant un niveau élevé de fécondité) et un sommet effilé (indiquant un niveau élevé de mortalité). Elle met en évidence la jeunesse de la population de la région. Les allures des escaliers sont assez régulières à partir de 25 ans. Avant cet âge, des creux sont bien visibles à 15-19 ans et à 20-24 ans aussi bien chez les femmes que chez les hommes (où ils sont plus prononcés). Ces creux observés de part et d'autre peuvent traduire l'effet de l'exode rural au sein de ces groupes d'âge.

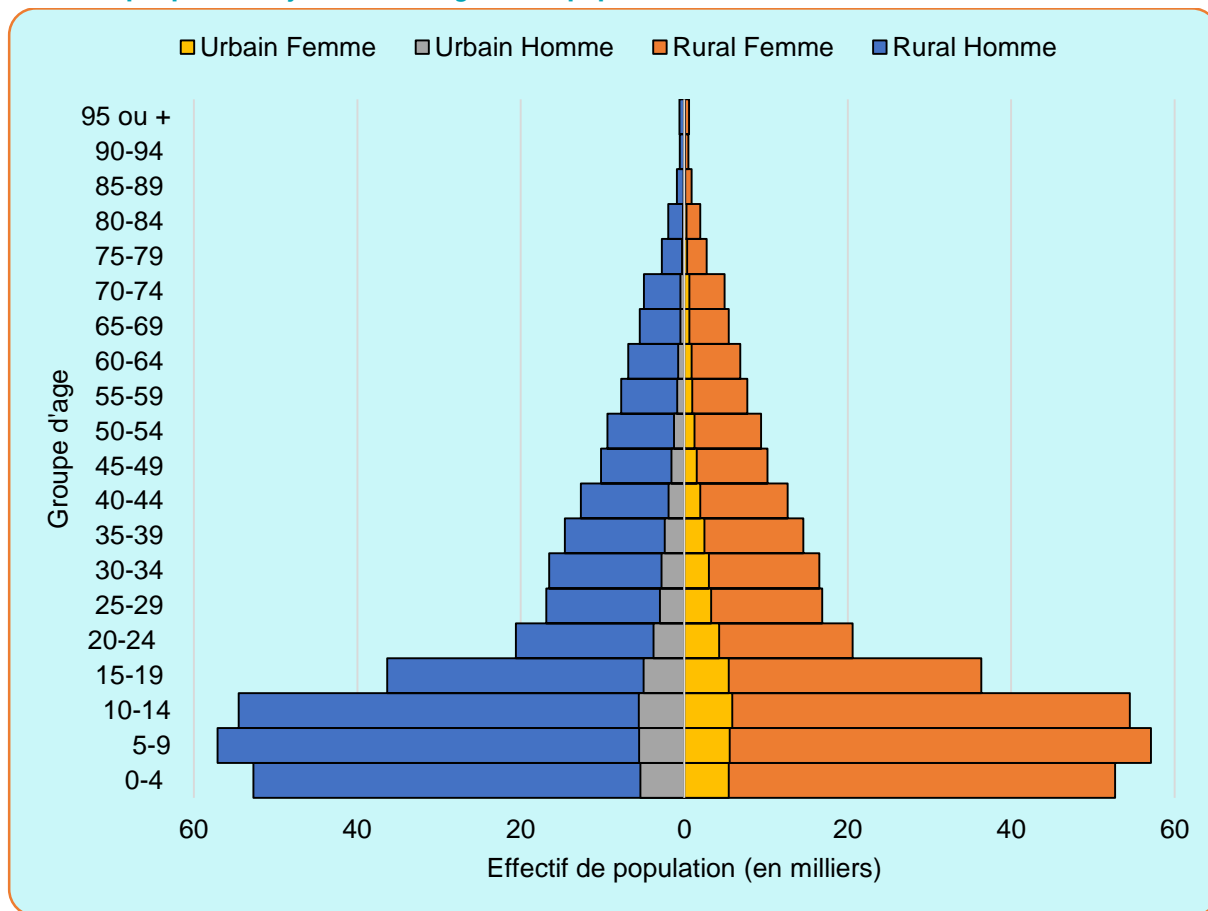
Graphique 2-3: Pyramide des âges des effectifs de la population du Centre Sud par groupe d'âge



La structure par âge des populations rurale et urbaine de la région du Centre-Sud est présentée par le graphique 2.4. La pyramide du milieu rural indique une population plus nombreuse avec ses barres longues. Sa base élargie traduit aussi une forte jeunesse de cette population. Les creux sont très prononcés aux âges 15-19 ans et 20-24 ans dans la population rurale chez les femmes et chez les hommes. Cette situation traduit l'effet de l'exode rural au sein de ces groupes d'âge.

Selon la pyramide des âges, la population urbaine est moins importante (avec ses barres plus courtes) que celle rurale. Les effectifs de population aux âges 0-4 ans à 5-9 ans sont presque identiques chez les hommes et chez les femmes dans cette population.

Graphique 2-4: Pyramide des âges de la population urbaine et rurale



## CONCLUSION

Ce chapitre sur l'état et la structure de la population de la région du Centre-Sud a permis de mettre en évidence le volume de celle-ci, qui a évolué régulièrement dans le temps selon les recensements. Cette population est très jeune dans sa majorité à l'image de celle du pays avec un âge moyen de 23,5 ans. Les densités de population y sont très disparates dans la région. La plus élevée se situe dans la commune de Zecco avec 224,0 hbts/km<sup>2</sup>. La population est à majorité féminine au regard des rapports de masculinité inférieurs à 100 dans la région et dans toutes les communes.



## CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

### INTRODUCTION

Les caractéristiques socioculturelles permettent une bonne identification des individus et des groupes sociaux et constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques et démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité.

Cette section a pour objectif de présenter la composition de la population de la région du Centre-Sud selon quelques caractéristiques socioculturelles que sont la religion, la langue parlée et la nationalité.

#### Collecte des données

Les questions posées lors du 5<sup>e</sup> RGPH pour appréhender les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (NOM) ? Quelle est la nationalité de (NOM) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (NOM) ?

#### Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

##### Religion

La religion est l'ensemble des croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble des pratiques et des rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Au cours du 5<sup>e</sup> RGPH, pour les enfants de moins de six ans, il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

##### Langue parlée

Il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été collectée pour les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus.

##### Nationalité

La nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. L'analyse distingue la nationalité burkinabè des autres nationalités.

### 3.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA RELIGION

Le comportement d'un individu, voire de la population en général est souvent dicté par son appartenance sociale comme la religion. Il est donc important de connaître la répartition de la

population résidente selon la religion.

Dans la région du Centre-Sud, les musulmans sont majoritairement représentés avec 54,1% de la population. Ils sont suivis par les catholiques avec 28,9%, les protestants avec 8,9% et les animistes avec 7,6%. Les « sans religion » et les « autres religions » présentent les proportions les plus faibles dans l'ensemble et selon le sexe.

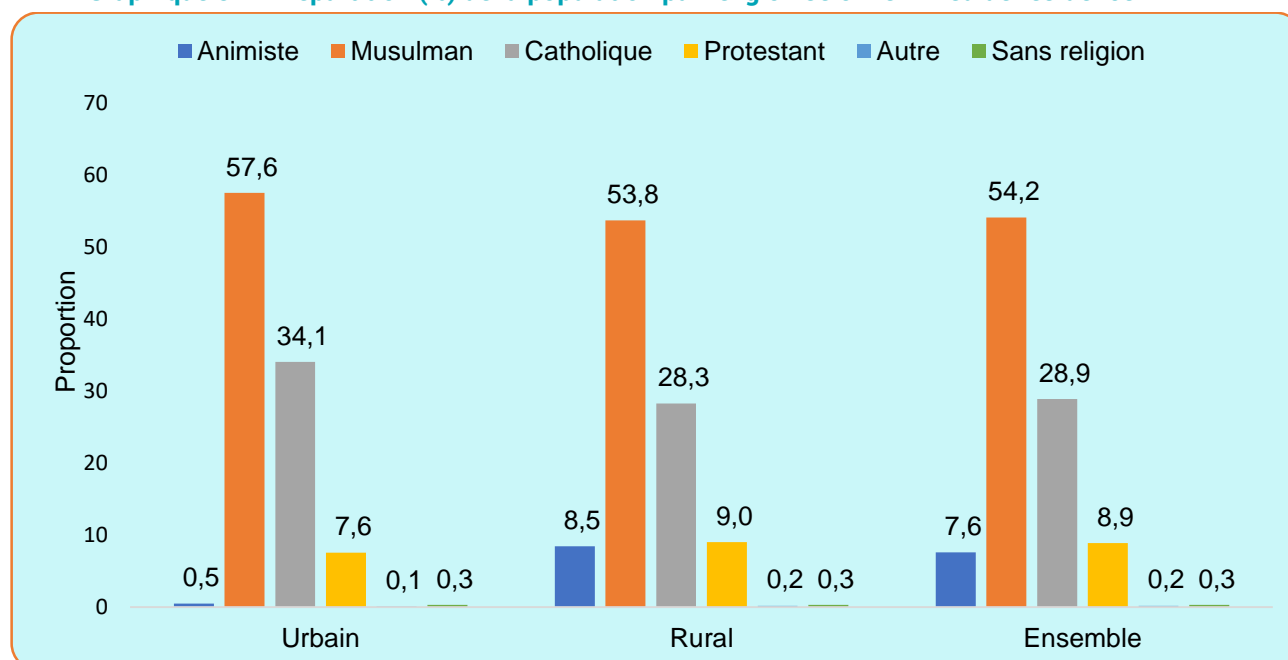
En considérant le sexe, on note une proportion de 54 % de musulmans chez les hommes ainsi que chez les femmes. Chez les « autres religions » et les « sans religions », les proportions sont presque identiques chez les hommes et chez les femmes.

**Tableau 3-1: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe**

Religion	Masculin	Féminin	Ensemble
Animiste	8,2	7,1	7,6
Musulman	54,1	54,2	54,1
Catholique	28,5	29,3	28,9
Protestant	8,7	9,0	8,9
Autre	0,2	0,2	0,2
Sans religion	0,3	0,2	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Une analyse suivant le milieu de résidence indique que la religion musulmane reste la plus dominante quel que soit le milieu. Ainsi, les musulmans représentent 53,8% en milieu rural contre 57,6% en milieu urbain. L'animisme est plus adopté en milieu rural (8,5%) comparativement au milieu urbain (0,5%). Les catholiques sont plus représentés en milieu urbain (34,1%) qu'en milieu rural (28,3%) (graphique 3.1).

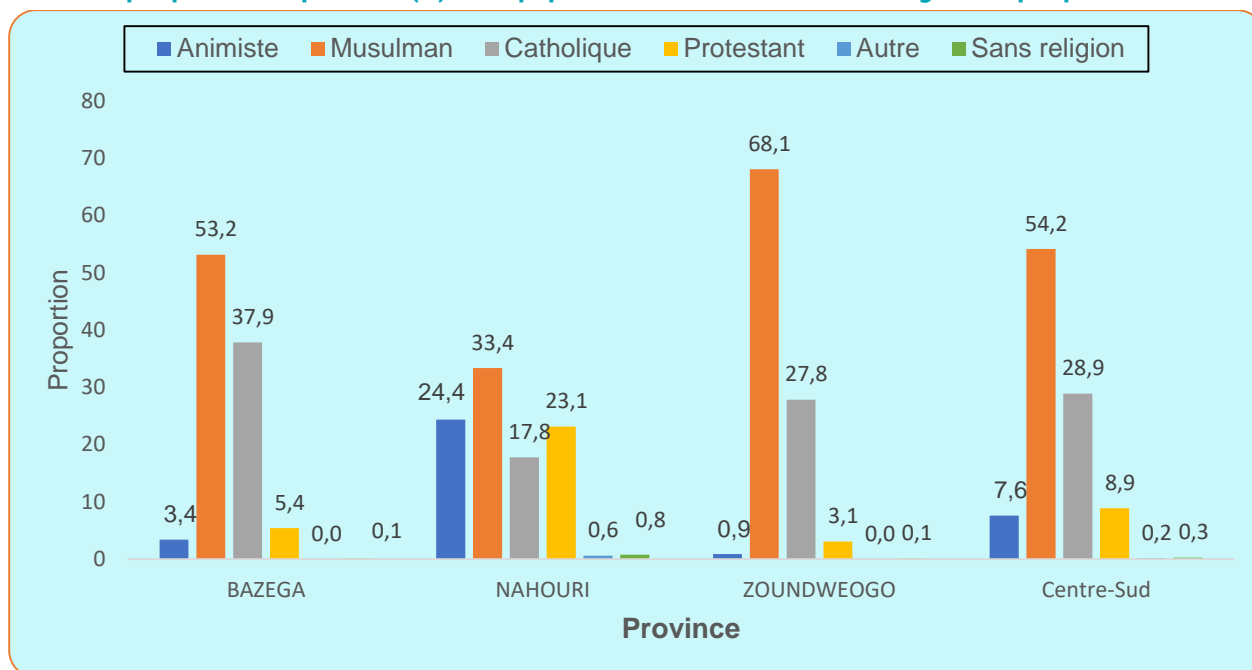
**Graphique 3-1: Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence**



La communauté musulmane est la plus représentée dans toutes les provinces du Centre-Sud et davantage dans le Zoundwéogo avec 68,1%. Le catholicisme est plus représenté dans le Bazèga avec 37,9%. C'est dans la province du Nahouri que les protestants sont plus importants avec 23,1% de même que les animistes avec 24,4%. Les autres modalités de la religion sont très faiblement représentées dans toutes les provinces (graphique 3.2).



**Graphique 3-2: Répartition (%) de la population des communautés religieuses par province**



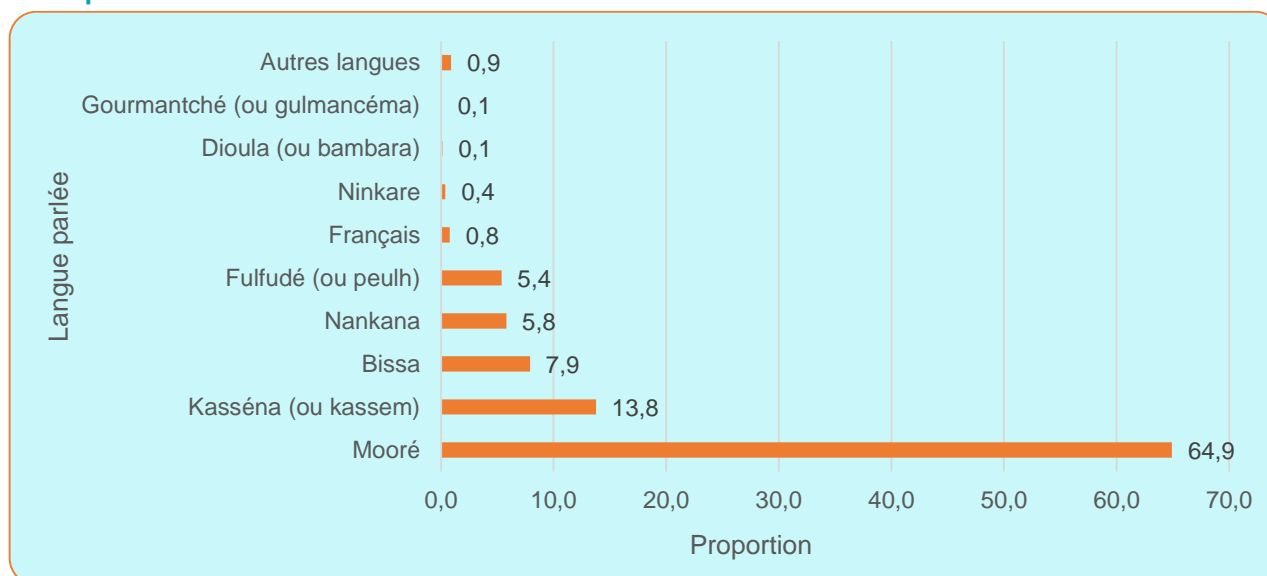
### 3.2. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Elle constitue également un moyen de domination ou d'affirmation de son identité, notamment culturelle.

La langue est aussi le moyen par lequel on réalise les activités d'information, d'éducation et de communication pour le changement de comportement (IEC/CCC). Il est donc important de connaître non seulement l'importance numérique des principales langues parlées, mais leur distribution selon diverses variables (milieu de résidence, région de résidence, etc.). Les principales langues parlées d'une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

Dans la région du Centre-Sud, le mooré (64,9%) est la langue la plus parlée. Elle est suivie du kasséna/kassem (13,8%), du bissa (7,9%), du nankana (5,8%), du fulfuldé (5,4%). Le français, langue officielle du pays est parlée par 0,8% de la population dans le Centre Sud. Les autres langues parlées sont très faibles (par moins de 1% de la population) (graphique 3.3).

**Graphique 3-3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées**



Une analyse suivant le milieu de résidence montre une disparité des principales langues parlées. En effet, le mooré (68,5%), le kasséna/kasse (23,0%) et le français (3,9%) sont les langues les plus couramment parlées en milieu urbain. Par contre, en milieu rural, le mooré (64,5%), le kasséna/kasse (12,7%), le bissa (8,8%), le nankana (6,4%) et le peulh (5,9%) sont les langues les plus couramment parlées. Les autres langues sont faiblement parlées dans ce milieu.

L'analyse selon le sexe montre une proportion plus élevée de femmes qui parlent couramment le mooré avec 69,0% et 67,9% pour les hommes dans le milieu urbain. Le kasséna/kasse est légèrement plus parlé par les hommes (23,2%) que par les femmes (22,8%). Une proportion de 4,2% des hommes parle le français contre 3,6% des femmes toujours en milieu urbain. Dans le milieu rural, en dehors du mooré (65,0%) et du bissa (9,2%) couramment plus parlées par les femmes, les autres langues (kasséna/kasse, nankana, peulh, français) sont plus parlées par les hommes. Dans l'ensemble, les hommes parlent plus couramment le kasséna/kasse (14,3%) que les femmes et ces dernières parlent plus de mooré (65,4%) (tableau 3.2).

**Tableau 3-2: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principale langue parlée selon le milieu de résidence**

Principales langues parlées	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Mooré	67,9	69,0	68,5	64,0	65,0	64,5	64,4	65,4	64,9
Kasséna (ou kasse)	23,2	22,8	23,0	13,2	12,2	12,7	14,3	13,3	13,8
Bissa	0,4	0,4	0,4	8,3	9,2	8,8	7,4	8,3	7,9
Nankana	0,4	0,4	0,4	6,5	6,4	6,4	5,9	5,7	5,8
Fulfudé (ou peulh)	0,9	0,8	0,9	6,2	5,6	5,9	5,6	5,1	5,4
Français	4,2	3,6	3,9	0,5	0,3	0,4	0,9	0,7	0,8
Ninkare	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Dioula (ou bambara)	0,6	0,6	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Gourmantché (ou Gulmancéma)	0,4	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Autres langues	2,0	2,2	2,1	0,8	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F = Ensemble

En considérant la province, les trois langues les plus parlées dans le Bazèga sont le mooré (94,5%),

le peulh (4,1%) et le français (0,5%). Ces langues sont légèrement plus parlées par les femmes. Dans le Nahouri, le kasséna/kassem (55,1%), le nankana (23,2%) et le mooré (12,5%) sont les principales langues couramment parlées. En dehors du nankana plus parlée par les femmes, les deux autres langues sont plus parlées par les hommes. Au niveau de la province du Zoundwéogo, les langues parlées sont principalement le mooré (71,2%), le bisca (20,0%) et le peulh (7,2%). Les hommes parlent plus le mooré et le peulh et plus de femmes parlent le bisca dans cette province (tableau 3.3).

**Tableau 3-3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées par sexe et la province**

Principales langues parlées	Bazèga			Nahouri			Zoundwéogo			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Mooré	94,2	94,8	94,5	12,6	12,3	12,5	71,6	70,9	71,2	64,4	65,4	64,9
Kasséna (ou kasse)	0,0	0,0	0,0	55,3	54,9	55,1	0,1	0,0	0,1	14,3	13,3	13,8
Bisca	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	19,0	20,8	20,0	7,4	8,3	7,9
Nankana	0,0	0,0	0,0	22,7	23,7	23,2	0,0	0,0	0,0	5,9	5,7	5,8
Fulfudé (ou peulh)	4,3	3,8	4,1	4,6	4,3	4,4	7,6	6,9	7,2	5,6	5,1	5,4
Français	0,6	0,5	0,5	1,0	0,7	0,8	1,1	0,8	1,0	0,9	0,7	0,8
Ninkare	0,0	0,0	0,0	1,5	1,6	1,6	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,4
Dioula (ou bambara)	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Gourmantché (ou gulmancéma)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres langues	0,7	0,7	0,7	2,1	2,1	2,1	0,4	0,3	0,4	0,9	0,9	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F = Ensemble

On constate d'une manière générale que parmi les principales langues parlées dans la région du Centre-Sud, le mooré est la langue dominante avec 64,9%. Cette tendance est observée dans l'ensemble des groupes d'âges considérés et davantage chez les personnes de 60 ans ou plus (70,7%). Le kasséna/kassem, le bisca, le nankana, le peulh et le français sont plus parlés par les personnes âgées de 15-35 ans. (Tableau 3.4).

**Tableau 3-4: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principales langues parlées selon le groupe d'âges**

Principales langues parlées	3-14 ans	15-35 ans	36-59 ans	60 ans ou plus	Total
Mooré	65,9	61,3	66,6	70,7	64,9
Kasséna (ou kasse)	13,0	14,5	14,3	13,1	13,8
Bisca	8,0	8,8	6,7	6,3	7,9
Nankana	5,5	6,2	5,8	5,8	5,8
Fulfudé (ou peulh)	5,7	6,1	4,5	2,9	5,4
Français	0,6	1,2	0,7	0,1	0,8
Ninkare	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4
Dioula (ou bambara)	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1
Gourmantché (ou gulmancéma)	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Autres langues	0,8	1,1	0,9	0,6	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>



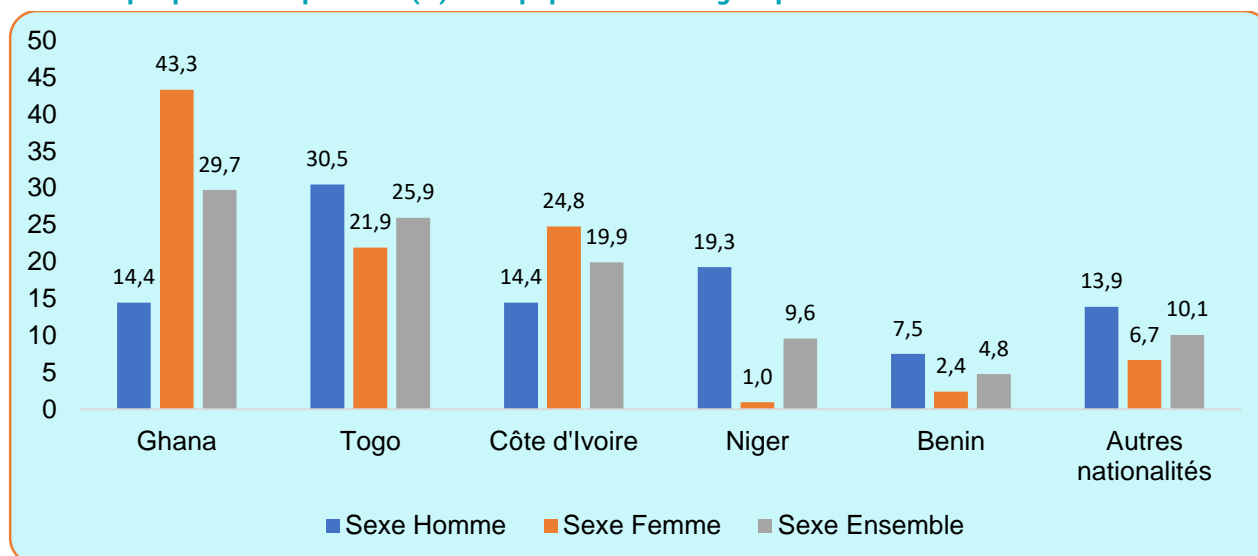
### 3.3. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays accueille pour diverses raisons, des personnes de nationalités étrangères. Le recensement constitue une des meilleures sources d'informations sur la population étrangère.

Dans la région du Centre-Sud, les étrangers proviennent majoritairement du Ghana (29,7%) suivi du Togo (25,9%) et de la Côte d'Ivoire (19,9%). A eux seuls, les ressortissants de ces trois pays représentent 75,5% de la population étrangère. Les autres nationalités sont représentées par 25,5%.

En considérant le sexe, les ghanéennes sont les plus nombreuses (43,3%). Elles sont suivies par les Ivoiriennes (24,8%) et les Togolaises (21,9%). Chez les hommes, il y a plus de Togolais (30,5%), suivent les Nigériens (19,3%) et enfin les Ivoiriens et les Ghanéens sont à proportion égales (14,4%) (graphique 3.4).

Graphique 3-4: Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon le sexe



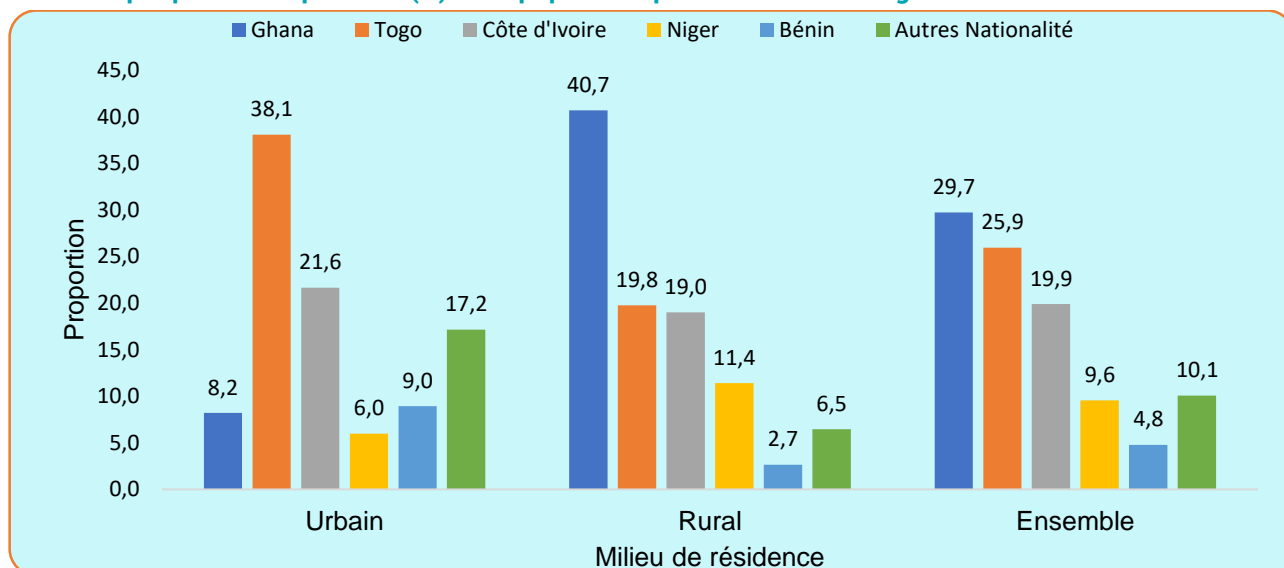
En dehors des Béninois qui vivent principalement en milieu urbain, les autres nationalités que sont les Burkinabè (89,5%), les Ghanéens (90,7%), les Togolais (50,5%), les Ivoiriens (63,3%) et les Nigériens résident plus en zone rurale (tableau 3.5).

Tableau 3-5: Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

Nationalité	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Burkina Faso	10,5	89,5	100,0
Ghana	9,3	90,7	100,0
Togo	49,5	50,5	100,0
Côte d'Ivoire	36,7	63,3	100,0
Niger	21,1	78,9	100,0
Bénin	63,2	36,8	100,0
Autres Nationalité	57,5	42,5	100,0

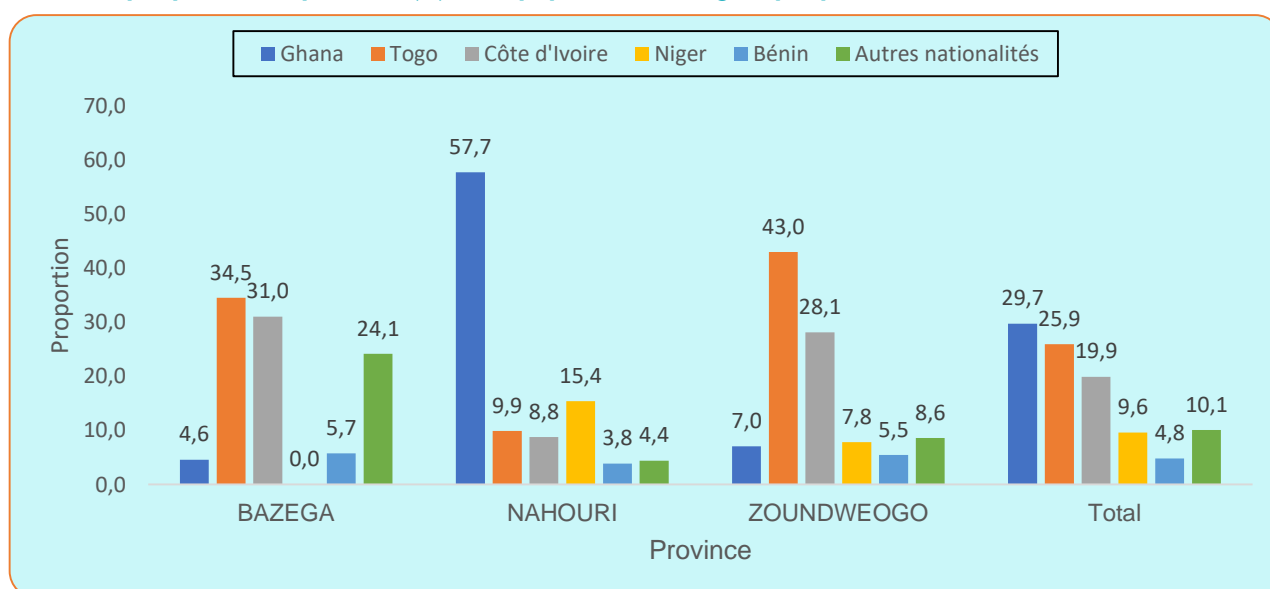
En considérant les nationalités étrangères résidant dans la région du Centre-Sud, on constate que plus de 38,1% des citadins sont des Togolais, suivis par les Ivoiriens (21,6%) et les Béninois (9,0%). Cependant, en milieu rural, après les Ghanéens (40,7%) ce sont les Togolais qui suivent avec 19,8% et les Ivoiriens (19,0%) (graphique 3.5).

**Graphique 3-5: Répartition (%) de la population par nationalité étrangère selon le milieu de résidence**



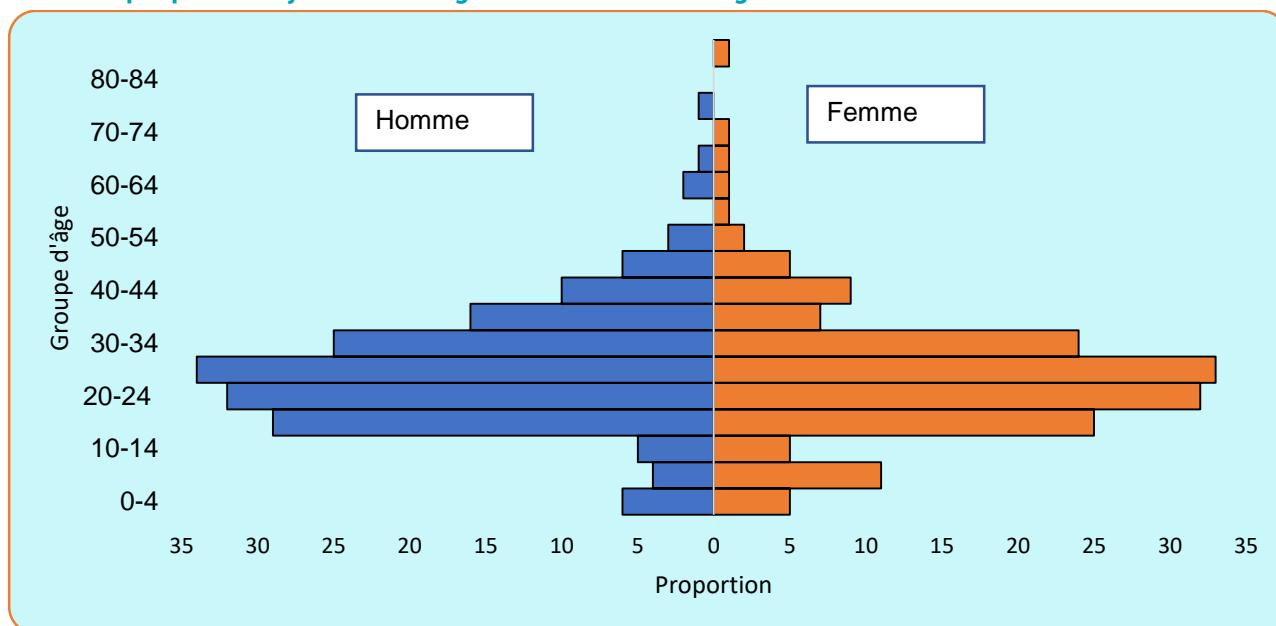
Parmi les principales nationalités étrangères présentes dans la province du Bazèga, les Togolais sont les plus nombreux avec (34,5%). Ils sont suivis des Ivoiriens (30,1%). Dans le Nahouri, les Ghanéens sont les plus importants (57,7%), puis suivent les Nigériens (15,4%) et les Togolais (9,9%). Au niveau du Zoundwéogo, on y rencontre plus de Togolais (43,0%), suivis des Ivoiriens (28,1%) et des Nigériens (7,8%) (graphique 3.6).

**Graphique 3-6: Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité**



La pyramide des âges des résidents étrangers présente une allure irrégulière différente de celle des Burkinabè avec ses allures non régulières. Les fortes proportions de la population étrangère se situent aux âges 15 à 34 ans aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Cet âge correspond à celle de la population active en générale ou adulte. Avant 15 ans, les proportions des enfants sont faibles (autour de 5% avec plus de femmes âgées de 5-9 ans) et au-delà de 60 ans les proportions des étrangers sont très faibles (graphique 3.7).

**Graphique 3-7: Pyramide des âges des résidents étrangers**



## CONCLUSION

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre que dans la région du Centre-Sud les trois principales religions sont : 54,2% de musulmans, 28,9% de catholiques et 8,9% de protestants. Les principales langues couramment parlées sont le mooré (64,9%), le kasséna/kassem (13,8%) et le bissa (7,9%). Les Burkinabè représentent 99,9% de la population totale de la région. Parmi la population étrangère, les Ghanéens sont les plus nombreux (29,7%) suivis des Togolais (25,9%), des Ivoiriens (19,9%).





## CHAPITRE 4 : NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABÉTISATION ET SCOLARISATION

### INTRODUCTION

L'éducation constitue un des leviers majeurs sur lequel les pays d'Afrique Subsaharienne peuvent agir pour tirer profit d'un point de vue économique, de la part importante de sa jeunesse (Guenguant, 2011). Elle est également reconnue comme un droit fondamental que les Etats devront garantir à leurs citoyens. Il est donc important d'analyser la situation de l'éducation afin d'informer et d'éclairer les décideurs, les administrateurs, les gestionnaires, les planificateurs et l'ensemble de la communauté éducative.

### Collecte des données

Le 5<sup>e</sup> RGPH, réalisé en 2019, a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population. Ces informations ont été recueillies pour les personnes âgées de 3 ans ou plus.

La question sur l'alphabétisation était posée en ces termes :

« Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue quelconque ? ».

L'information sur la scolarisation a été recueillie à travers trois questions principalement :

- « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école formelle ? ».

- « En quelle classe est (NOM) actuellement ? » ;

- « Quel est le diplôme le plus élevé obtenu par (NOM) ? ».

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question suivante : « quelle est la dernière classe achevée avec succès ? ».

### Définition des concepts

#### Alphabétisation

Selon l'UNESCO, une personne est dite alphabétisée si « elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne ».

La définition adoptée dans le cadre du 5<sup>e</sup> RGPH ne prend en compte que les critères de « savoir lire » et de « savoir écrire ». Ainsi, la définition de l'alphabétisé adoptée dans le cadre du présent recensement est moins restrictive et donc conduit à une estimation d'un niveau d'alphabétisation plus élevé que sur la base de la définition de l'UNESCO. Toutefois, il convient de souligner qu'il s'agit de la même définition adoptée au cours des recensements précédents, ce qui permet d'assurer une comparabilité dans le temps de l'ampleur de l'alphabétisation.

Dans le présent rapport, le niveau d'alphabétisation de la population est analysé à partir du taux d'alphabétisation en mettant l'accent sur la population de 15 ans ou plus.

#### Scolarisation

Le terme scolarisation décrit, dans cette analyse, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané,

2006, p.62). C'est une acception large de la scolarisation qui prend en compte plusieurs dimensions : i) l'accès à l'éducation qui différencie les personnes qui ont déjà été dans le système éducatif (qu'ils y soient toujours ou qu'ils n'y soient plus à un moment donné) de celles qui n'ont jamais été à l'école ; ii) la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement formel au moment du recensement ; iii) le parcours scolaire qui permet d'apprécier la progression au sein du système éducatif (achèvement des différents cycles, redoublements, réussite aux examens, abandons, etc.

### **Population scolaire**

Elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

### **Population scolarisable ou en âge d'être scolarisée**

Elle correspond aux populations des groupes d'âge officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation.

La lettre de politique éducative de 2009 portant organisation du système éducatif burkinabè, fixe les groupes d'âges officiels de fréquentation par cycle d'enseignement. Ce sont :

- 3- 5 ans pour le préscolaire
- 6-11 ans pour l'enseignement primaire,
- 12-15 ans pour l'enseignement post-primaire
- 16- 18 ans pour l'enseignement secondaire
- 19- 24 ans pour l'enseignement supérieur.

### **Instruction**

Elle est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degrés ou cycles.

**Le Taux Brut de Scolarisation (TBS)** d'un cycle d'enseignement donné est le rapport du nombre d'enfants scolarisés dans ce cycle quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

**Le Taux Net de Scolarisation (TNS)** est le rapport de l'effectif de la population d'âge officiel d'un cycle d'enseignement donné, scolarisée à ce cycle et de l'effectif total de la population du même âge.

Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

C'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

Taux d'alphabétisation

Il est le pourcentage de la population de 15 ans et plus qui sait lire et écrire dans une langue donnée, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. Il est calculé également pour des groupes d'âge spécifiques.

Taux d'instruction

C'est le rapport entre le nombre total des personnes instruites (niveau primaire ou plus) de 6 ans ou plus et le nombre total des personnes âgées de 6 ans ou plus.

## 4.1. ALPHABÉTISATION

Le taux d’alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus s’élève à 25,5% dans la région du Centre-Sud. Ce taux est plus élevé dans la province du Nahouri (28,8%) que dans les deux autres provinces : Bazèga (25,0%) et Zoundweogo (23,7%). Aussi bien pour l’ensemble de la région que pour chaque province qui la compose, le taux d’alphabétisation est plus élevé en milieu urbain qu’en milieu rural.

L’analyse du taux d’alphabétisation suivant le sexe met en évidence des inégalités importantes en faveur des hommes. En effet, quelle que soit la province ou le milieu de résidence, le taux d’alphabétisation est nettement plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 4.1)

**Tableau 4-1: Taux d’alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence et le sexe**

Province	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Bazèga	38,8	32,7	35,5	29,9	19,1	23,7	30,8	20,5	25,0
Nahouri	57,6	45,7	51,4	30,3	19,9	24,7	34,6	23,7	28,8
Zoundwéogo	54,5	46,6	50,4	25,4	16,9	20,6	28,7	19,8	23,7
<b>Centre-Sud</b>	<b>50,8</b>	<b>41,7</b>	<b>46,0</b>	<b>28,3</b>	<b>18,4</b>	<b>22,7</b>	<b>31,1</b>	<b>21,0</b>	<b>25,5</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F = Ensemble

Au niveau des communes, Manga (43,4%), Pô (38,6%) et Doulougou (29,6%) sont les communes qui enregistrent les taux d’alphabétisation les plus élevés. Il faut relever que les deux (2) premières communes sont des chefs-lieux de province. A l’inverse, les communes de Gaongo (12,2%) de Gogo (16,5%), de Bindé (17,2%) et de Guiaro (18,2%) ont les taux d’alphabétisation les plus faibles (inférieur à 20%). Il convient de noter que, quelle que soit la commune, le taux d’alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 4.2).

**Tableau 4-2: Taux d’alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe**

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Doulougou	36,0	24,4	29,6
Gaongo	16,0	9,1	12,2
Ipelcé	31,9	22,7	26,8
Kayao	33,6	15,5	22,5
Kombissiri	30,1	22,4	25,8
Saponé	34,2	25,1	29,1
Toécé	33,9	22,1	27,1
<b>Total Bazèga</b>	<b>30,8</b>	<b>20,5</b>	<b>25,0</b>
Guiaro	23,4	13,3	18,0
Pô	43,5	34,0	38,6
Tiébébé	29,7	18,8	23,9
Zecco	36,2	21,9	28,4
Ziou	32,5	21,7	26,6
<b>Total Nahouri</b>	<b>34,6</b>	<b>23,7</b>	<b>28,8</b>
Béré	27,5	17,6	21,8

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bindé	21,9	13,8	17,2
Gogo	19,8	13,8	16,5
Gomboussougou	26,5	17,2	21,0
Guiba	29,2	18,9	23,3
Manga	47,6	39,5	43,4
Nobéré	26,1	17,9	21,5
<b>Total Zoundwéogo</b>	<b>28,7</b>	<b>19,8</b>	<b>23,7</b>
<b>Centre-Sud</b>	<b>31,1</b>	<b>21,0</b>	<b>25,5</b>

Dans la région du Centre-sud, une proportion de 3,5% de la population de 15 ans ou plus sont alphabétisés dans une des langues nationales. Le taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus en langues nationales est plus élevé chez les hommes (4,5%) que chez les femmes (2,7%). On note que 24,5% des personnes de 15 ans ou plus dans cette région sont alphabétisées dans au moins une langue étrangère. Ce taux est de 29,9% chez les hommes contre 20,2% chez les femmes (tableau 4.3).

**Tableau 4-3: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon la langue d'alphabétisation**

Province	Langues nationales			Langues étrangères			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Bazèga	4,1	2,4	3,2	29,8	19,7	24,1	30,8	20,5	25,0
Nahouri	4,3	2,6	3,4	33,4	23,0	27,9	34,6	23,7	28,8
Zoundwéogo	5,1	2,9	3,9	27,5	19,0	22,7	28,7	19,8	23,7
<b>Centre-Sud</b>	<b>4,5</b>	<b>2,7</b>	<b>3,5</b>	<b>29,9</b>	<b>20,2</b>	<b>24,5</b>	<b>31,1</b>	<b>21,0</b>	<b>25,5</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F = Ensemble

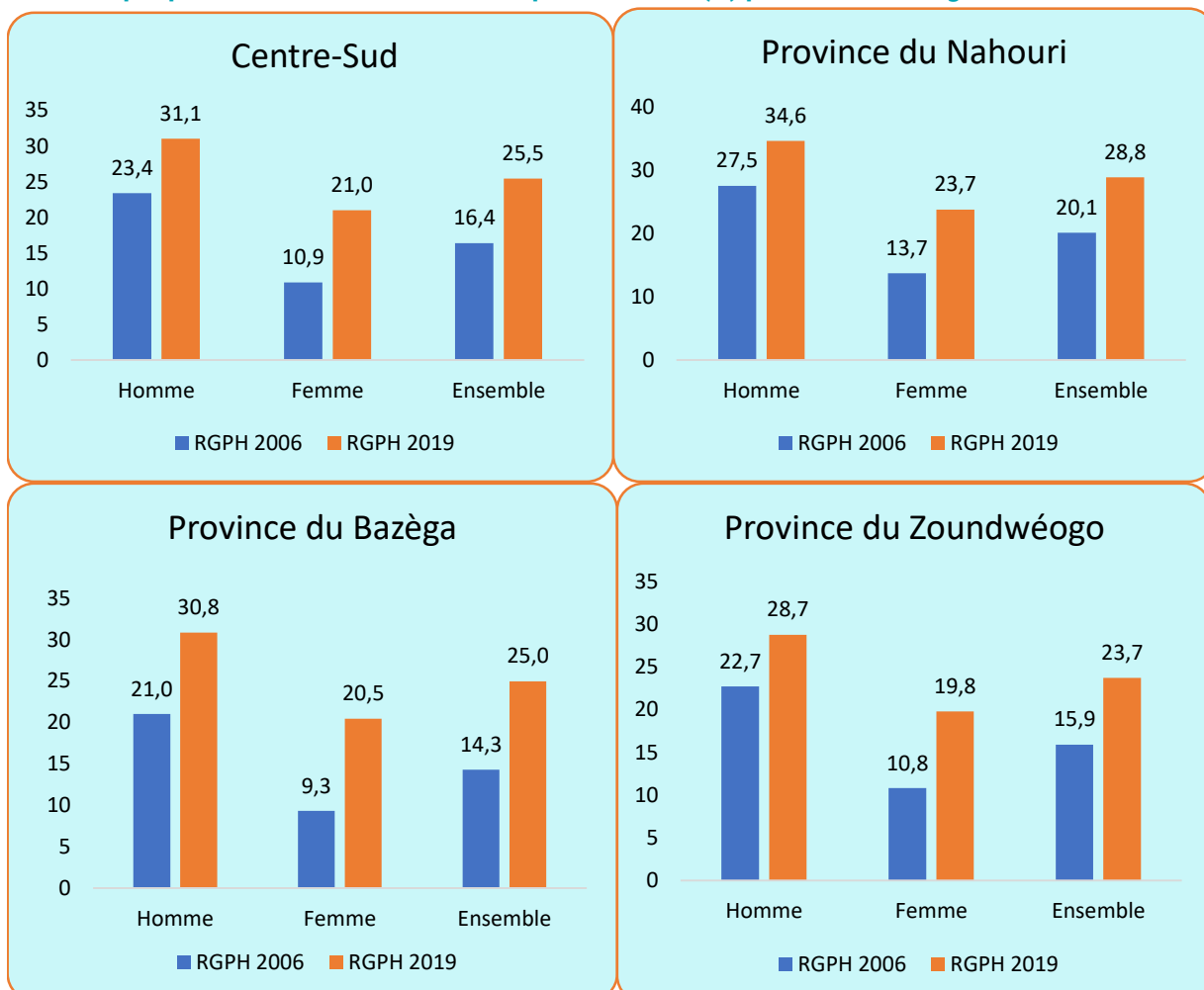
Considérant les groupes d'âge spécifiques, dans la région du Centre-Sud, le taux d'alphabétisation est plus élevé dans le Nahouri et chez les personnes âgées de 15 à 24 ans avec 58,9%. Ces personnes sont suivies par celles âgées de 15 à 35 ans avec 42,7%, celles de 15-64 ans avec 31,1% et les individus âgés de 25 ans ou plus avec 14,7%. Les faibles taux d'alphabétisation sont enregistrés dans le Zoundwéogo. Selon le sexe, le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes quel que soit le groupe d'âge considéré (tableau 4.4).

**Tableau 4-4: Taux d'alphabétisation (%) par province selon le groupe d'âge spécifique**

Province	Groupe d'âge											
	15-24			15-35			15-64			25 ans ou plus		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Bazèga	60,6	55,9	58,2	46,8	37,0	41,5	34,0	23,0	27,8	15,3	6,7	10,3
Nahouri	63,4	54,7	58,9	48,5	37,5	42,7	36,9	25,9	31,1	20,4	9,8	14,7
Zoundwéogo	52,8	47,4	49,8	41,6	32,1	36,3	31,4	21,7	25,9	16,4	7,5	11,3
<b>Centre-Sud</b>	<b>58,4</b>	<b>52,1</b>	<b>55,1</b>	<b>45,3</b>	<b>35,1</b>	<b>39,7</b>	<b>33,8</b>	<b>23,2</b>	<b>27,9</b>	<b>17,1</b>	<b>7,7</b>	<b>11,8</b>

Dans le Centre-sud, le taux d'alphabétisation a connu une augmentation entre 2006 et 2019 en passant de 16,4% en 2006 à 25,5% en 2019 dans la région. Cette augmentation a été plus importante dans la province du Nahouri que dans les deux autres. Elle a également été plus importante chez les hommes que chez les femmes, tant pour l'ensemble de la région que pour chacune des trois provinces (graphique 4.1)

Graphique 4-1: Évolution des taux d'alphabétisation (%) par sexe de la Région du Centre Sud



## 4.2. INSTRUCTION

La répartition de la population résidente de 3 ans ou plus par niveau d'instruction laisse observer une prépondérance des personnes sans aucun niveau d'instruction. Pour l'ensemble de la région, 60,8% des personnes n'ont aucun niveau d'instruction et 25,5% ont le niveau primaire. Seulement 0,6% des habitants âgés de 3 ans ou plus ont atteint le niveau supérieur au Centre-Sud.

L'analyse du niveau d'instruction suivant le milieu de résidence met en évidence un désavantage du milieu rural par rapport au milieu urbain dans l'ensemble. En considérant le sexe, sauf au post-primaire, les hommes ont un niveau d'instruction plus élevé que celui des femmes dans le milieu urbain. En milieu rural, le niveau d'instruction des femmes est inférieur à celui des hommes quel que soit le niveau (tableau 4.5).

**Tableau 4-5: Répartition (%) de la population résidente de 3 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	39,6	46,3	43,1	58,4	66,7	62,8	56,3	64,7	60,8
Primaire	29,8	26,1	27,9	28,4	22,4	25,2	28,6	22,8	25,5
Post-primaire	16,6	18,2	17,4	9,8	9,0	9,4	10,6	9,9	10,2
Secondaire	10,3	7,9	9,1	2,8	1,7	2,2	3,6	2,3	2,9
Supérieur	3,7	1,5	2,5	0,6	0,2	0,4	0,9	0,3	0,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F = Ensemble

Le niveau d'instruction des personnes de 6 ans ou plus donne des proportions très élevées de personnes sans niveau d'instruction chez les femmes (63,6% contre 34,3%) et dans le milieu rural (58,8% contre 38,4%). Pour les autres modalités du niveau d'instruction, les hommes sont plus instruits que les femmes dans tous les milieux et à tous les niveaux de d'instruction sauf au post-primaire du milieu urbain (tableau 4.6).

**Tableau 4-6: Répartition (%) de la population résidente de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	34,3	42,2	38,4	53,4	63,6	58,8	51,2	61,1	56,6
Primaire	32,1	27,9	29,9	31,7	24,5	27,9	31,8	24,9	28,1
Post-primaire	18,2	19,7	19,0	11,1	9,9	10,5	11,9	11,0	11,4
Secondaire	11,3	8,6	9,9	3,1	1,8	2,4	4,0	2,6	3,2
Supérieur	4,1	1,6	2,8	0,7	0,2	0,4	1,1	0,4	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F = Ensemble

Le taux d'instruction est de 39,7% chez les individus de 15 ans ou plus et 12,9% chez ceux de 25 ans ou plus. Quel que soit le groupe d'âge considéré et la province, le taux d'instruction est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. La province du Nahouri enregistre les taux d'instruction les plus élevés de la région (tableau 4.7).

**Tableau 4-7: Taux d'instruction de la population des groupes d'âges spécifiques par province selon le sexe**

Province	10 ans ou plus			15 ans ou plus			25 ans ou plus		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Bazèga	46,6	34,4	39,9	34,2	22,6	27,6	15,8	7,3	10,8
Nahouri	49,2	37,9	43,3	39,9	27,7	33,4	23,8	11,9	17,4
Zoundwéogo	42,4	32,9	37,2	31,6	22,3	26,4	16,6	8,3	11,8
<b>Centre-Sud</b>	<b>45,6</b>	<b>34,6</b>	<b>39,7</b>	<b>34,8</b>	<b>23,7</b>	<b>28,6</b>	<b>18,3</b>	<b>8,8</b>	<b>12,9</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F = Ensemble

Dans la région du Centre-Sud, le taux d'instruction le plus élevé est de 62,7% chez les jeunes de 15-24 ans, et aussi chez les hommes (67,1%) que chez les femmes (58,8%). Le taux d'instruction est de 45,7% et 31,5% respectivement chez les jeunes de 15-35 ans et chez les personnes de 15-64 ans. Les taux d'instruction élevés se rencontrent principalement dans le Nahouri. Les femmes sont plus défavorisées que les hommes en matière d'accès à l'instruction quelle que soit la province considérée (tableau 4.8).

**Tableau 4-8: Taux d'instruction des personnes potentiellement actives par province selon le sexe**

Province	15-24 ans			15-35 ans			15-64 ans		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Bazèga	69,7	62,0	65,7	54,1	41,3	47,2	38,1	25,4	31,0
Nahouri	72,7	62,7	67,6	56,8	43,7	49,9	42,7	30,2	36,1
Zoundwéogo	60,8	53,8	57,0	47,9	36,7	41,6	34,8	24,6	29,0
<b>Centre-Sud</b>	<b>67,1</b>	<b>58,8</b>	<b>62,7</b>	<b>52,5</b>	<b>40,0</b>	<b>45,7</b>	<b>38,1</b>	<b>26,3</b>	<b>31,5</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F = Ensemble

Les taux d'instruction les plus élevés s'observent dans les communes de Manga (58,2%), de Pô (53,0%) et Saponé (52,3%) alors que les taux les plus faibles sont enregistrés dans les communes de Gaongo (21,4%) et de Gogo (31,4%). On constate quelle que soit la commune, que le taux d'instruction est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 4.9).

**Tableau 4-9: Taux d'instruction de la population de 6 ans ou plus par commune selon le sexe**

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Doulougou	51,5	40,8	45,9
Gaongo	24,3	18,9	21,4
Ipelcé	57,1	44,0	50,1
Kayao	51,5	34,1	41,7
Kombissiri	50,6	41,9	46,0
Saponé	58,9	46,6	52,3
Toécé	54,6	42,2	47,9
Total Bazèga	49,8	38,8	43,9
Guiaro	36,3	28,7	32,4
Pô	56,5	49,6	53,0
Tiébéle	51,6	39,6	45,4
Zecco	57,1	42,7	49,5
Ziou	54,8	41,9	48,0
Total Nahouri	51,9	41,9	46,7
Béré	45,9	36,0	40,5
Bindé	38,9	31,6	34,9
Gogo	34,4	28,8	31,4
Gomboussougou	43,8	33,6	38,1
Guiba	49,0	39,5	43,9
Manga	62,3	54,5	58,2
Nobéré	46,8	38,3	42,2
Total Zoundwéogo	45,6	37,0	41,0
<b>Centre-Sud</b>	<b>48,7</b>	<b>38,8</b>	<b>43,5</b>





## 4.3. SCOLARISATION

### 4.3.1. Statut scolaire des enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans)

L'analyse du statut scolaire des enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans)<sup>2</sup> suivant le milieu de résidence et le sexe montre que 25,6% des enfants du Centre-Sud n'ont jamais fréquenté l'école. Cette proportion est de 10,7% en milieu urbain contre 27,1% en milieu rural et légèrement plus élevée chez les garçons que chez les filles quel que soit le milieu de résidence.

La déscolarisation concerne 15,7% des enfants de 6-16 ans de la région. Elle est plus forte en milieu rural (16,3%) qu'en milieu urbain (11,4%) et légèrement plus les garçons que les filles. Le poids des enfants scolarisés s'élève à 58,7% pour l'ensemble de la région. Il est de 77,9% en milieu urbain et de (56,6%) en milieu rural. Les filles sont légèrement plus scolarisées que les garçons quel que soit le milieu de résidence (tableau 4.10).

**Tableau 4-10: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut scolaire	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Jamais fréquenté	10,8	10,7	10,7	27,3	26,9	27,1	25,8	25,3	25,6
Déscolarisé	11,7	11,1	11,4	16,9	15,5	16,3	16,5	15,1	15,7
Scolarisé	77,5	78,2	77,9	55,8	57,6	56,6	57,7	59,6	58,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F = Ensemble

Les fortes proportions d'enfants jamais scolarisés sont enregistrées dans les communes de Gaongo (60,4%), de Guiaro (45,9%) et de Gogo (41,6%). Par contre, les pourcentages d'enfants scolarisés les plus élevés se retrouvent à Ipelcé (85,7%), à Kombissiri (69,3%) et à Manga (72,3%). Les déscolarisations des enfants sont plus importantes à Guiba (27,8%) et à Kayao (23,8%) (tableau 4.11).

**Tableau 4-11: Répartition (%) de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) par commune selon le statut scolaire**

Commune	Statut scolaire			
	Jamais fréquenté	Déscolarisé	Scolarisé	Total
Doulougou	16,3	19,9	63,8	100,0
Gaongo	60,4	10,7	28,9	100,0
Ipelcé	11,3	3,0	85,7	100,0
Kayao	25,6	23,8	50,6	100,0
Kombissiri	19,8	10,9	69,3	100,0
Saponé	9,6	10,7	79,7	100,0
Toécé	14,9	21,8	63,3	100,0
<b>Total Bazèga</b>	<b>22,8</b>	<b>15,0</b>	<b>62,2</b>	<b>100,0</b>
Guiaro	45,9	7,9	46,2	100,0
Pô	17,4	19,3	63,3	100,0

<sup>2</sup> Loi N°013-2007/AN Portant Loi d'orientation de l'éducation

Commune	Statut scolaire			
	Jamais fréquenté	Déscolarisé	Scolarisé	Total
Tiébélé	21,1	12,5	66,4	100,0
Zecco	13,9	22,5	63,6	100,0
Ziou	19,3	12,9	67,8	100,0
<b>Total Nahouri</b>	<b>23,0</b>	<b>14,6</b>	<b>62,4</b>	<b>100,0</b>
Béré	30,3	16,7	53,0	100,0
Bindé	34,8	9,7	55,5	100,0
Gogo	41,6	17,8	40,6	100,0
Gomboussougou	36,7	15,0	48,3	100,0
Guiba	18,9	27,8	53,3	100,0
Manga	12,0	15,7	72,3	100,0
Nobéré	23,2	21,6	55,2	100,0
<b>Total Zoundwéogo</b>	<b>29,6</b>	<b>17,2</b>	<b>53,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Centre-Sud</b>	<b>25,5</b>	<b>15,8</b>	<b>58,7</b>	<b>100,0</b>

### 4.3.2. Niveau d'instruction de la population scolaire

Dans l'ensemble des communes de la région, on note un faible développement de l'enseignement préscolaire (1%). En effet, parmi les élèves âgés de 3 ans ou plus, la proportion de ceux qui sont au préscolaire varie d'un minimum de 0,3% à Nobéré à un maximum de 2,7% à Manga. L'enseignement primaire est le plus développé avec une proportion de 65,8% pour l'ensemble de la région. Entre les communes, le poids des élèves du primaire varie d'un minimum de 50,6% à Manga à un maximum de 79,0% à Guiaro. A partir du cycle primaire, le poids des élèves par cycle diminue au fur et à mesure qu'on avance dans le système éducatif dans toutes les communes, pour atteindre des niveaux très faibles au supérieur (tableau 4.12).

**Tableau 4-12: Répartition (%) de la population scolaire de 3 ans ou plus par commune selon le niveau d'études atteint**

Commune	Niveau d'étude atteint					Total
	Préscolaire	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	
Doulougou	0,6	66,0	26,6	6,3	0,5	100,0
Gaongo	0,4	75,2	22,0	2,0	0,4	100,0
Ipelcé	0,5	61,7	29,1	7,9	0,8	100,0
Kayao	0,3	68,4	26,3	4,6	0,4	100,0
Kombissiri	1,2	67,7	22,9	6,9	1,3	100,0
Saponé	0,9	61,6	28,6	8,0	0,9	100,0
Toécé	1,9	66,0	25,8	5,6	0,7	100,0
<b>Total Bazèga</b>	<b>1,0</b>	<b>66,1</b>	<b>25,6</b>	<b>6,4</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>
Guiaro	0,8	79,0	17,7	2,0	0,5	100,0
Pô	1,5	56,4	28,9	11,5	1,7	100,0
Tiébélé	0,5	66,0	26,0	6,6	0,9	100,0
Zecco	0,6	63,2	27,1	7,3	1,8	100,0
Ziou	1,9	68,3	22,4	6,2	1,2	100,0
<b>Total Nahouri</b>	<b>1,1</b>	<b>64,1</b>	<b>25,7</b>	<b>7,8</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0</b>
Béré	0,2	73,1	20,8	4,8	1,1	100,0
Bindé	0,3	70,7	24,6	4,0	0,4	100,0

Commune	Niveau d'étude atteint					
	Préscolaire	Primaire	Post- primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Gogo	0,5	71,3	23,7	4,1	0,4	100,0
Gomboussougou	1,0	71,7	22,3	4,3	0,7	100,0
Guiba	0,2	69,1	24,8	5,5	0,4	100,0
Manga	2,7	50,6	30,5	13,8	2,4	100,0
Nobéré	0,3	70,9	23,4	4,8	0,6	100,0
<b>Total Zoundwéogo</b>	<b>1,0</b>	<b>66,7</b>	<b>24,8</b>	<b>6,5</b>	<b>1,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Centre-Sud</b>	<b>1,0</b>	<b>65,8</b>	<b>25,4</b>	<b>6,8</b>	<b>1,0</b>	<b>100,0</b>

## CONCLUSION

En guise de conclusion, on note des proportions élevées de femmes sans niveau d'instruction quel que soit le milieu de résidence dans le Centre-Sud.

le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus s'élève à 25,5% dans le Centre-Sud. Ce taux est plus important dans la province du Nahouri (28,8%) que dans les deux autres provinces : Bazèga (25,0%) et Zoundweogo (23,7%).

Les personnes âgées de 6 ans ou plus vivant dans la région, sont majoritairement sans niveau d'instruction et en particulier les femmes. Concernant la population scolaire de 3 ans ou plus, son niveau d'instruction atteint est le primaire avec une proportion de 65,8% pour l'ensemble de la région. Considérant la population d'âge scolaire obligatoire 6-16 ans, la commune de Gaongo renferme la forte proportion d'enfant jamais scolarisés (60,4%), la forte proportion d'enfants scolarisés se retrouve à Ipelcé (85,7%) et la forte déscolarisation des enfants est enregistrée à Guiba (27,8%).

En remarque générale, l'accès à l'éducation est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain, de même chez les femmes que chez les hommes. La province du Nahouri enregistre les meilleurs indicateurs de l'éducation dans le Centre-Sud même si le niveau de l'éducation est faible.



## CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE

### INTRODUCTION

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

### Collecte des données

Les questions relatives à l'état matrimonial et à la nuptialité, formulées dans le questionnaire, ont été posées aux individus âgés de 12 ans et plus lors de la collecte des données du recensement de 2019. La question permettant de traiter l'état matrimonial et la nuptialité a été formulée de la manière suivante : Est-ce que (NOM) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ?

### Définition des concepts

#### État matrimonial

L'état matrimonial est la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage ou à la vie en union. Les personnes interrogées ont répondu à la question en référence à la situation au moment du recensement. La question portant sur le type de mariage est une question supplémentaire qui vient clarifier le type de mariage contracté par les répondants. Par ailleurs, le mariage représente qu'une modalité de l'état matrimonial.

#### Le mariage

Selon le code des personnes et de la famille, le mariage est la célébration d'une union entre un homme et une femme et repose sur les principes de l'égalité des droits et des devoirs entre époux. Ce code distingue deux types de mariage : le mariage informel et le mariage formel. Le premier s'observe pour toute célébration nuptiale autre que celle à l'état civil (coutumier et religieux) et le second seulement dans le cas de célébration nuptiale à l'état civil (légal).

Cependant, pour tenir compte des réalités sociales et des pratiques courantes le 5<sup>e</sup> RGPH a pris en compte l'ensemble des types d'unions, à savoir célibataire, marié, veuf, divorcé, en union libre.

#### Est mariée ou en union

Dans le cadre de cette étude, est mariée ou en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, n'est pas célibataire et qui a déclaré être mariée ou en union. D'après cette définition, le mariage peut être célébré civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers.

Par ailleurs, le mariage ne représentait qu'une modalité de l'état matrimonial. Le concept d'état matrimonial désignant la situation conjugale d'une personne : célibataire, marié, veuf, divorcé, en union libre.

### **Est célibataire**

Toute personne âgée de 12 ans ou plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment de la collecte des données.

### **Est veuf ou veuve**

Toute personne âgée de 12 ans ou plus qui, au moment de la collecte des données, n'est pas célibataire et a déclaré être veuf ou veuve. D'après cette définition, l'union a été rompue par suite du décès de l'un des conjoints. Toutefois, un polygame dont l'une des épouses est décédée demeure toujours marié.

Toute personne de 12 ans ou plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissait avec son conjoint ou sa conjointe et qui ne s'est pas remariée est considérée comme **divorcée**. Cependant, un polygame divorcé d'avec l'une de ses épouses demeure marié. Toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est *séparée* de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé est considérée comme étant en séparation. Toutefois, un homme polygame séparé de l'une de ses épouses demeure marié. On peut aussi retenir que les personnes classées comme "**séparés**" comprennent les personnes séparées de mariage légal aussi bien que ceux de mariages reconnus socialement.

Est considérée comme en **union libre** toute personne de 12 ans et plus vivant avec une autre de sexe différent sans que le mariage civil, coutumier ou religieux ait été célébré.

### **Nuptialité**

L'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est à dire d'unions entre individus de sexes différents instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières (d'après le dictionnaire démographique multilingue).

### **Age médian au premier mariage**

L'âge médian au premier mariage est l'âge auquel a lieu le mariage dont le rang est égal à la moitié du nombre total de mariages.

### **Age moyen au premier mariage**

C'est une moyenne pondérée des âges au mariage avec l'hypothèse que les mariages se répartissent uniformément entre deux anniversaires successifs.

### **Célibat définitif**

C'est la proportion des célibataires dont la probabilité de se marier est supposée nulle.

**Quotient de nuptialité** : C'est la probabilité pour les célibataires d'âge  $x$  de se marier avant l'âge suivant  $x+1$ .

## 5.1. ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION

La répartition de la population de 12 ans ou plus de la région selon l'état matrimonial indique que 37,4% de cette population est célibataire et plus de la moitié (53,5%) est mariée. La proportion des veufs et veuves est de 6,6%, celle des personnes divorcées/séparées est de 1,1% et les personnes en union libre représentent 1,4%.

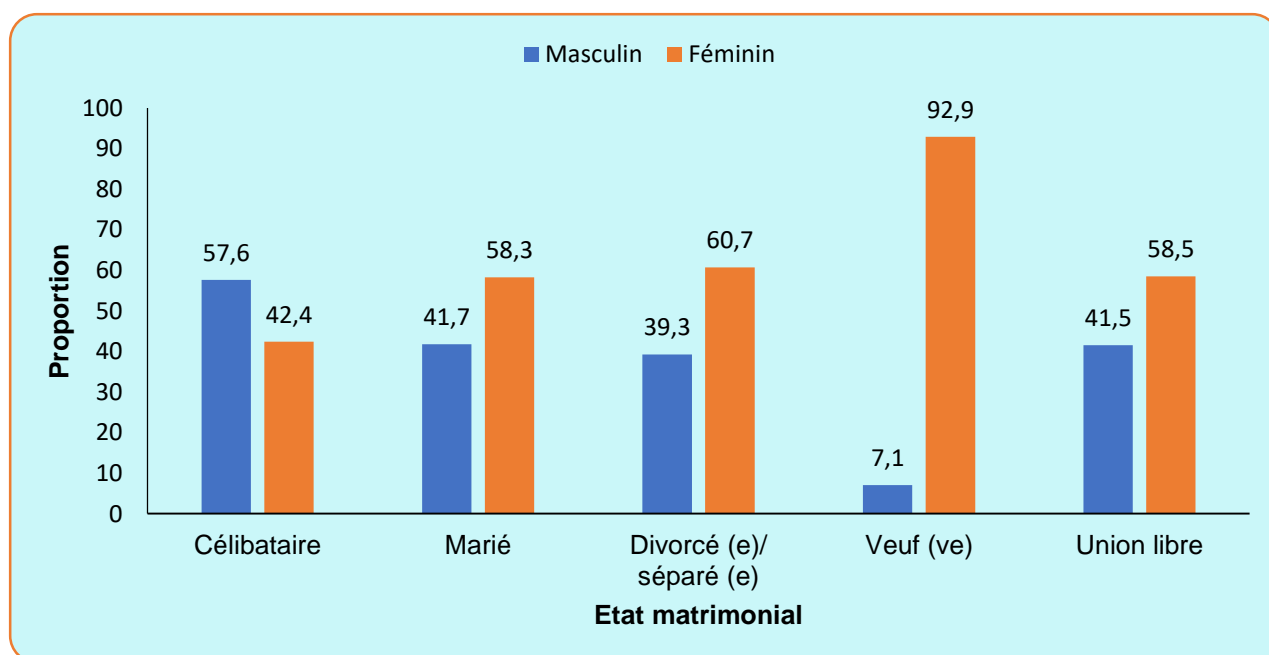
Il existe cependant des disparités selon le sexe. En effet, la proportion des hommes célibataires (47,5%) est supérieure à celle des femmes célibataires (29,0%). La situation inverse est observée chez les mariés, les veufs, les divorcés et les unions libres où les femmes sont en plus grande proportion par rapport aux hommes. Les ruptures d'union sont très faibles de manière générale (environ 1%) ce qui dénote d'une certaine stabilité des liens du mariage. Le veuvage est cependant plus représenté chez les femmes (11,2%) contre 1% chez les hommes (tableau 5.1).

**Tableau 5-1: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe**

État matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	47,5	29,0	37,4
Marié	49,3	57,1	53,5
Divorcé/séparé	0,9	1,2	1,1
Veuf (ve)	1,0	11,2	6,6
Union libre	1,3	1,5	1,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

En considérant la répartition de chaque état matrimonial par sexe, en dehors des célibataires où les hommes sont majoritaires (57,6%), les proportions sont plus élevées chez les femmes pour toutes les autres modalités de l'état matrimonial. Une proportion importante de la modalité « veuf/veux » sont des femmes à 92,9% (graphique 5.1)

**Graphique 5-1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe (%)**



### 5.1.1. État matrimonial et milieu de résidence

La distribution de la population âgée de 12 ans ou plus met en évidence des inégalités par état matrimonial entre le milieu urbain et le milieu rural. La proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (43,1%) qu'en milieu rural (36,6%). Cependant, les mariés sont plus représentés en milieu rural (54,3%) qu'en milieu urbain (47,4%). Les autres modalités de l'état matrimonial sont relativement plus représentées en milieu urbain qu'en milieu rural sauf pour le cas des veufs qui sont plus importants en milieu rural (tableau 5.2)

**Tableau 5-2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le milieu de résidence**

Etat matrimonial	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Célibataire	43,1	36,6	37,3
Marié	47,4	54,3	53,5
Divorcé/séparé	1,5	1,0	1,1
Veuf	5,7	6,7	6,6
Union libre	2,3	1,4	1,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 5.1.2. État matrimonial et âge

L'état matrimonial est également influencé par l'âge. Ainsi, de manière générale, le célibat est plus constaté au sein des jeunes, le mariage et les unions libres plus représentés dans la population adulte.

En général, la proportion des célibataires diminue progressivement avec l'âge. Dans le Centre-Sud et pour l'ensemble des deux sexes, la proportion passe de 99,0% pour les 12-14 ans à 2,1% pour les 60 ans ou plus. La proportion des mariés quant à elle augmente avec l'âge avant de subir une baisse à partir de 45 ans. Les ruptures d'union suite à la perte du conjoint augmentent également avec l'âge. Cependant, elles sont plus nombreuses à partir de 50 ans.

L'analyse selon le sexe indique que la proportion des célibataires hommes est supérieure à celle des femmes quel que soit l'âge. Au niveau des mariés, la proportion des femmes mariées décroît à partir de 40 ans et chez les hommes elle est très variable. La proportion des veuves est plus élevée que celle des veufs quel que soit l'âge (tableau 5.3).

**Tableau 5-3: Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe**

Groupe d'âge	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)/Séparé(e)	Veuf/Veuve	Union libre	Total
12-14	99,3	0,4	0,0	0,0	0,3	100,0
15-19	97,9	1,7	0,0	0,0	0,4	100,0
20-24	78,4	19,9	0,3	0,0	1,4	100,0
25-29	38,8	57,1	1,0	0,1	3,0	100,0
30-34	15,9	79,1	1,8	0,3	2,9	100,0
35-39	8,5	86,8	2,0	0,5	2,2	100,0
40-44	5,2	90,2	2,0	0,8	1,8	100,0
45-49	4,1	92,1	1,6	1,0	1,2	100,0
50-54	3,3	91,6	1,9	2,0	1,2	100,0

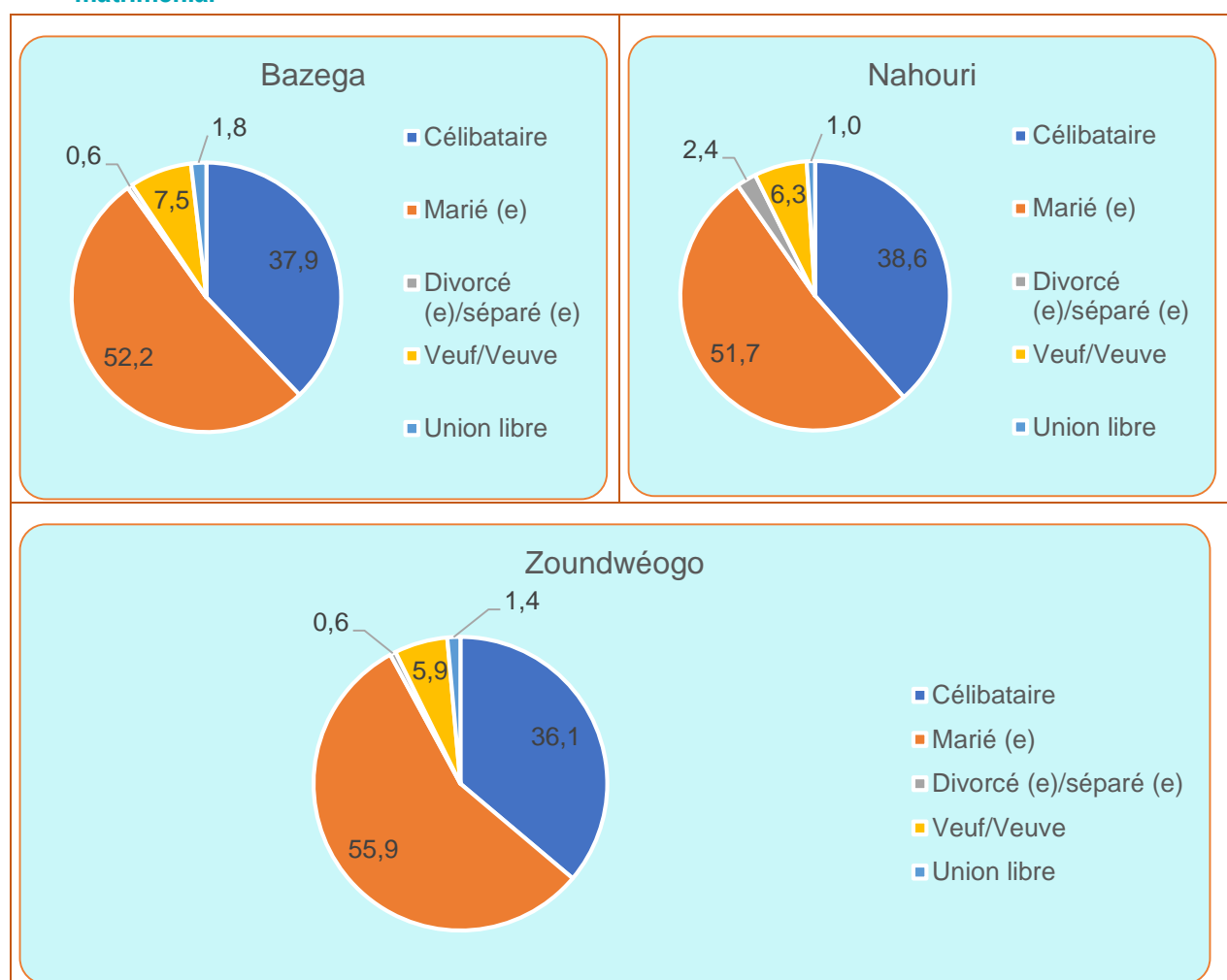


Groupe d'âge	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)/Séparé(e)	Veuf/Veuve	Union libre	Total
55-59	2,6	92,1	1,5	2,3	1,5	100,0
60 ou +	2,2	89,8	1,2	5,7	1,1	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>47,5</b>	<b>49,3</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0</b>
<b>Féminin</b>						
12-14	98,7	0,9	0,0	0,0	0,4	100,0
15-19	77,6	20,6	0,3	0,0	1,5	100,0
20-24	29,1	66,6	0,9	0,3	3,1	100,0
25-29	8,8	86,5	1,4	0,6	2,7	100,0
30-34	4,0	90,2	1,9	1,9	2,0	100,0
35-39	2,4	90,5	2,0	3,3	1,8	100,0
40-44	1,7	87,5	2,2	7,3	1,3	100,0
45-49	1,6	83,3	2,1	11,8	1,2	100,0
50-54	1,5	74,7	1,7	21,0	1,1	100,0
55-59	1,6	65,5	1,6	30,2	1,1	100,0
60 ou +	1,9	38,9	1,2	57,2	0,8	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>29,0</b>	<b>57,1</b>	<b>1,2</b>	<b>11,2</b>	<b>1,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>						
12-14	99,0	0,6	0,1	0,0	0,3	100,0
15-19	87,5	11,3	0,2	0,0	1,0	100,0
20-24	51,2	45,7	0,6	0,2	2,3	100,0
25-29	21,7	73,9	1,2	0,4	2,8	100,0
30-34	9,2	85,5	1,8	1,2	2,3	100,0
35-39	5,0	88,9	2,0	2,1	2,0	100,0
40-44	3,2	88,8	2,1	4,4	1,5	100,0
45-49	2,7	87,1	1,9	7,1	1,2	100,0
50-54	2,3	81,8	1,8	13,0	1,1	100,0
55-59	2,0	77,2	1,5	18,0	1,3	100,0
60 ou +	2,1	61,0	1,2	34,8	0,9	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>37,4</b>	<b>53,5</b>	<b>1,1</b>	<b>6,5</b>	<b>1,5</b>	<b>100,0</b>

### 5.1.3. État matrimonial et province

La situation matrimoniale présente des disparités entre province dans la région du Centre-Sud. En effet, la proportion des célibataires est plus élevée dans le Nahouri (38,6%) que dans le Bazèga (37,9%) et dans le Zoundwéogo (36,1%). Quant aux mariés, ils sont plus représentés dans le Zoundwéogo (55,9%). Les veufs sont plus importants dans le Bazèga (7,5%) (cf. Graphique 5.2).

**Graphique 5-2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province selon l'état matrimonial**



La structure de l'état matrimonial observée selon le sexe au niveau provincial est similaire à celle de la région.

Quel que soit la province considérée, il y a plus d'hommes que de femmes célibataires. Ils sont en grand nombre dans le Bazèga avec 48,9%. Concernant les mariages, on note que la proportion des femmes mariées est plus importante dans toutes les provinces du Centre-Sud et en particulier dans le Zoundwéogo avec (60,1%). Cette tendance s'observe également au niveau des ruptures d'unions et des unions libres (tableau 5.4).

**Tableau 5-4: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial**

Province/Sexe	Célibataire	Marié (e)	Divorcé (e)/séparé (e)	Veuf/Veuve	Union libre	Total	
Bazèga	Homme	48,9	48,2	0,5	0,8	1,6	100,0
	Femme	29,0	55,5	0,6	12,9	2,0	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>37,9</b>	<b>52,2</b>	<b>0,6</b>	<b>7,5</b>	<b>1,8</b>	<b>100,0</b>
Nahouri	Homme	47,1	48,6	1,9	1,5	0,9	100,0
	Femme	30,7	54,6	2,9	10,7	1,1	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>38,6</b>	<b>51,7</b>	<b>2,4</b>	<b>6,3</b>	<b>1,0</b>	<b>100,0</b>
Zoundwéogo	Homme	46,4	50,7	0,6	0,9	1,4	100,0
	Femme	27,9	60,1	0,6	9,9	1,5	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>36,2</b>	<b>55,9</b>	<b>0,6</b>	<b>5,9</b>	<b>1,4</b>	<b>100,0</b>

## 5.2. NUPTIALITE

La nuptialité des célibataires (primo-nuptialité) peut être caractérisée par des indicateurs résumant son calendrier et son intensité. L'âge moyen au premier mariage et l'âge médian au premier mariage résumant le calendrier de la primo-nuptialité. L'intensité du phénomène est estimée par la fréquence du célibat définitif.

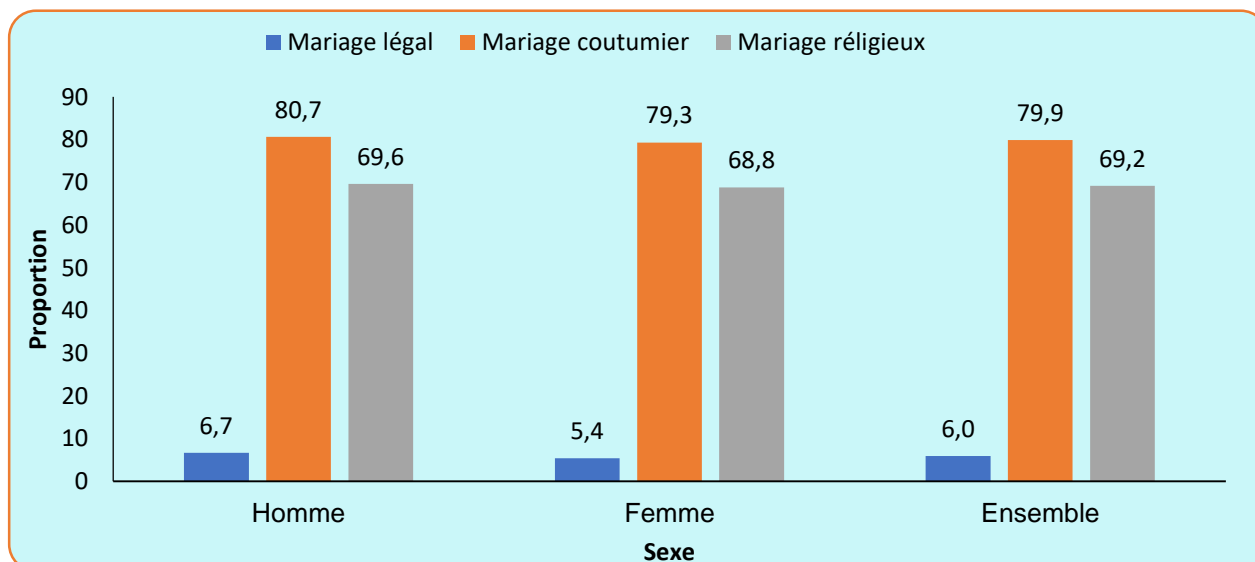
La nuptialité des célibataires varie selon certaines variables sociodémographiques dont le sexe. Cette section analyse les types de mariage (légal, coutumier et religieux au sein de la sous-population des mariés) contractés dans la région et la nuptialité des célibataires selon le sexe.

### 5.2.1. Nuptialité par type de mariage

Le type de mariage le plus contracté dans le Centre-Sud est le mariage coutumier avec 79,9% des personnes mariées. Le mariage religieux est célébré par 69,2% des personnes mariées. Le mariage légal quant à lui ne concerne que 6,0% des mariés (cf. graphique 5.3). Dans la société burkinabè, et d'une manière générale celle africaine, les us et les coutumes régissent le comportement et la vie communautaire. Le mariage ou l'union matrimoniale est la base et le fondement de la famille. Et le mariage confère à l'individu qui le contracte une reconnaissance et une considération au sein de la société. Ainsi, cet aspect explique la prépondérance du mariage religieux et coutumier constaté au sein de la population des mariés.

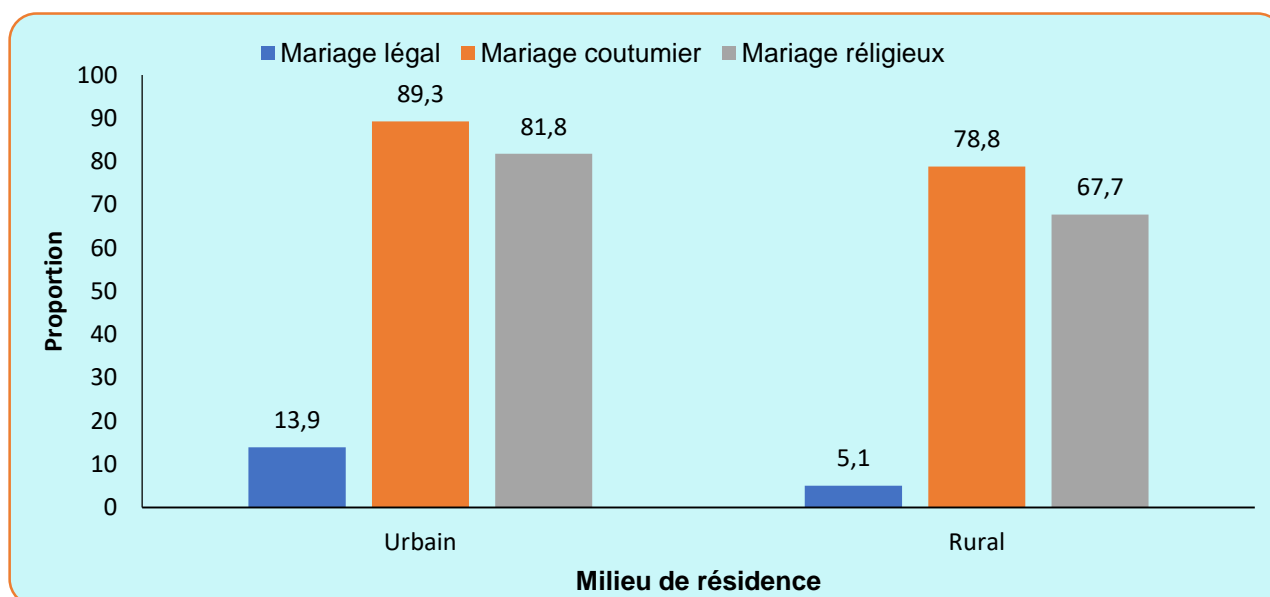
La tendance des formes de mariage contracté selon le sexe est similaire à celle observée au niveau régional. Cependant, les proportions chez les hommes sont relativement plus élevées à celles des femmes, quel que soit le type de mariage.

Graphique 5-3: Proportion (%) des personnes mariées par type de mariage selon le sexe



L'analyse des types de mariages selon le milieu de résidence indique des proportions de mariés plus élevées dans le milieu urbain que dans le milieu rural, quel que soit le type de mariage. La proportion du mariage légal est environ 3 fois plus élevée en milieu urbain comparé au milieu rural (cf. graphique 5.4).

**Graphique 5-4: Répartition (%) des personnes mariées par milieu de résidence et type de mariage**



### 5.2.2. Primo-nuptialité par sexe

La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée.

Dans la région du Centre-Sud, l'âge moyen au premier mariage des hommes est de 26,8 ans (il est de 26,9 ans pour l'ensemble du pays). À l'âge de 26 ans, la moitié des hommes de la région a 15 ans ou plus ont contracté un mariage. En outre, la primo-nuptialité des hommes s'observe jusqu'à l'âge de 54 ans. Le célibat définitif est atteint à 55 ans avec une proportion 3,0% (tableau 5.5).

**Tableau 5-5: Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus**

Age x	Célibataires Cx	Mariages M(x, x+a)	Quotients $a_n(x)(\%)$
15	1000	93	93,0
20	907	319	351,7
25	588	334	568,0
30	254	144	566,9
35	110	46	418,2
40	64	20	312,5
45	44	8	181,8
50	36	6	166,7
55	30		
<b>Age moyen</b>	<b>26,8 ans</b>		
<b>Age médian</b>	<b>26,1 ans</b>		
<b>Célibat définitif</b>	<b>3,0 %</b>		

La nuptialité des femmes est précoce dans le Centre-Sud. En effet, l'âge moyen au premier mariage est de 20,7 ans et la moitié des femmes se marient avant 20,3 ans. Par ailleurs, les femmes contractent leur premier mariage jusqu'à l'âge de 40 ans révolus. Le célibat définitif quant à lui est atteint à 45 ans avec une proportion de 1,6%. Cela dénote d'une forte intensité de la nuptialité chez les femmes à l'instar des hommes (tableau 5.6).

**Tableau 5-6: Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus**

Age x	Célibataires Cx	Mariages M(x,x+a)	Quotients $a_n(x)$ (‰)
12	1000	65	65,0
15	935	401	428,9
20	534	372	696,6
25	162	110	679,0
30	52	22	423,1
35	30	10	333,3
40	20	4	200,0
45	16		
<b>Age moyen</b>	<b>20,7 ans</b>		
<b>Age médian</b>	<b>20,3 ans</b>		
<b>Célibat définitif</b>	<b>1,6 %</b>		

## CONCLUSION

En résumé, l'analyse de l'état matrimonial et de la nuptialité dans la région du Centre-Sud indique que les célibataires représentent 37,4% et 53,5% des personnes qui y vivent sont des mariés. Les mariés sont plus nombreux dans le Zoundwéogo et les veufs sont plus enregistrés dans le Bazèga. Les types de mariage les plus contractés sont le mariage coutumier (79,9%) suivi du mariage religieux (69,2%). Dans le Centre-Sud, l'âge moyen au premier mariage est de 26,8 ans chez les hommes et de 20,7ans chez les femmes. Le mariage des femmes semble être précoce dans la région.



## CHAPITRE 6 : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUE DE LA POPULATION

### INTRODUCTION

Au Burkina Faso, plusieurs politiques, projets et programmes visant l'amélioration de la qualité de vie des populations se sont succédés. Pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de ces politiques économiques, une connaissance adéquate des caractéristiques économiques de la population est nécessaire.

En effet, les caractéristiques des acteurs économiques évoluent et diffèrent selon les domaines d'activité, les habitudes culturelles, le milieu de résidence, le contexte ou la tendance du moment. Une analyse plus fine de ces acteurs permet de mieux cerner la force productive de la région et les principales activités qui occupent la population dans l'emploi.

#### Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population de 2019 du Burkina Faso, les données relatives à l'activité économique ont été collectées à partir des questions suivantes :

- Est-ce que (NOM) a travaillé au moins une heure durant les sept derniers jours contre une rémunération ?
- Même si NOM n'a pas travaillé au cours des 7 derniers jours, a-t-il/ avait-il un emploi rémunéré ?
- NOM a-t-il cherché un emploi au cours des 30 derniers jours ?
- NOM sera-t-il disponible pour travailler ?
- Quelle est l'occupation principale qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces 7 jours ?
- Quelle est (ou était) la situation de (NOM) dans cette occupation ?
- Que fait principalement l'entreprise ou l'établissement au sein de laquelle ou duquel (NOM) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde en premier lieu le volume et la structure de la main d'œuvre puis traite de la main d'œuvre occupée et celle au chômage. Il s'intéresse ensuite à la population hors main d'œuvre avant de faire un focus sur le travail des jeunes.

#### Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population à partir des données du 5<sup>e</sup> RGPH, il importe de présenter et définir les principaux concepts utilisés.

#### Période de référence

Une période de référence est une plage de temps à laquelle se rapportent les questions ou les renseignements collectés. Pour l'activité économique, la période de référence est la semaine ayant précédé la date de passage de l'agent recenseur. Les renseignements sur l'activité économique de la population se rapportent essentiellement à cette période d'une semaine (7 jours).

## **Activités économiques**

On entend par activité économique le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité une rémunération en espèce ou en nature.

## **Population en âge de travailler**

Au 5<sup>e</sup> RGPH, la population concernée par les questions sur le travail ou l'activité économique est âgée de 5 ans ou plus. Cependant, il n'a pas été fixé une limite d'âge supérieure de sortie d'activité pour tenir compte de certaines catégories de travailleurs. C'est le cas par exemple des « paysans » dont l'âge de sortie d'activité n'est pas toujours connu : ils ne cessent de travailler que lorsqu'ils sont totalement épuisés.

Au Burkina Faso, on considère qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure (18 ans ou plus selon le code des personnes et de la famille). Cependant, le Bureau international du travail (BIT) suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler, mais laisse la liberté aux pays de la réviser en fonction de leur réalité. Pour permettre une comparabilité des résultats avec ceux des autres pays, la population en âge de travailler retenue est celle âgée de 15 ans ou plus, conformément aux recommandations du BIT.

## **Main-d'œuvre (ou population active)**

La main-d'œuvre est la population disponible sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler et disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population dans l'emploi) et ceux qui sont sans travail mais qui en cherchent et qui sont disponibles pour travailler (population au chômage). La main-d'œuvre au sens du 5<sup>e</sup> RGPH comprend les personnes qui déclarent exercer une activité rémunérée ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être aides familiales (même sans rémunération) ; être élève, étudiant ou retraité mais exerçant une activité ; être chômeur (sans emploi et à la recherche d'un emploi).

## **Population dans l'emploi**

La population dans l'emploi (population active occupée) est l'ensemble des personnes disposant d'un emploi permanent (même si elles sont en vacances, malades, en grève ou en arrêt provisoire de travail, etc.) et celles qui n'ont pas un emploi permanent, mais qui ont travaillé au cours de la période de référence de 7 jours.

Au 5<sup>e</sup> RGPH, les agriculteurs et leurs aides familiaux sont considérés comme occupés même si la semaine de référence se situait dans une période de non activité pour des raisons saisonnières. Ainsi, après les récoltes, l'agriculteur qui n'exerce aucune activité économique est considéré comme occupé.

## **Population au chômage**

C'est l'ensemble des personnes âgées de 15 ans ou plus qui n'ont pas travaillé pendant la période de référence, qui n'ont pas d'emploi, mais qui en ont recherché au cours des 30 derniers jours précédant l'interview et qui sont disponibles pour travailler au cours des 15 jours suivants.

## **Population hors main-d'œuvre**

La population hors main-d'œuvre est une catégorie résiduelle formée des personnes qui ne sont ni pourvues d'un emploi, ni au chômage. Elle est composée de personnes dépourvus d'un emploi durant la période de référence et qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, d'individus qui ne cherchent pas un emploi mais sont disponibles à travailler et ceux qui ne cherchent pas un



emploi et ne sont pas disponibles.

Elle englobe toutes les personnes qui, en raison d'un handicap physique, ne sont pas en mesure de travailler et toutes celles qui, pour des raisons de convenance personnelle, par exemple les études, les responsabilités familiales ou un âge avancé, ne désirent pas travailler.

### **Statut dans l'emploi**

C'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé. Il s'agit de la position de cette personne dans l'exercice de l'activité.

### **Occupation principale**

La détermination de l'emploi principal peut poser des problèmes dans le cas où l'enquêté exerce plusieurs emplois. Au 5<sup>e</sup> RGPH, l'emploi principal est celui qui est déclaré comme tel par le répondant. Dans le cas où l'enquêté exerce plusieurs emplois et qu'il a un doute pour déterminer son emploi principal, c'est celui auquel la personne consacre le plus de temps qui est considéré comme l'occupation principale. Si le critère de temps ne permet toujours pas d'identifier l'emploi principal, alors il est retenu celui qui lui procure le revenu le plus important. Les modalités de la variable occupation principale disponibles dans la base de données du 5<sup>e</sup> RGPH sont les métiers, professions, poste ou fonction (Niveau 5) de la Classification internationale type des professions de 2008 (CITP-08), nomenclature des métiers et professions. Cependant, sont considérés dans la présente analyse de l'activité économique les grands groupes (Niveau 1) de la « Nomenclature des métiers et professions ».

### **Branche d'activité**

La branche d'activités renvoie à l'ensemble des établissements ou des unités de production engagés dans le même type d'activités ou dans des types d'activités similaires. C'est un regroupement de toutes les unités de production homogènes fabriquant ou produisant le même produit ou la même catégorie de produits.

### **Secteur d'activité**

Un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire et tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité desdits établissements ou entreprises.

### **Taux d'activité**

Ce taux est le rapport de la population pourvue d'un emploi et celle des chômeurs à la population de 15 ans ou plus. Il s'exprime en pourcentage et indique le niveau général de participation de la population de 15 ans ou plus au marché du travail. Le taux net d'activité montre aussi l'importance relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services.

### **Taux d'inactivité**

Le taux d'inactivité désigne la proportion en pourcentage de la population hors main-d'œuvre. Ce taux s'obtient en divisant l'effectif de la population hors main-d'œuvre par la population de 15 ans ou plus.

### **Ratio population-emploi**

Le ratio population-emploi est le rapport en pourcentage entre la population pourvue d'un emploi (population dans l'emploi) et la population active. Un ratio élevé signifie qu'une proportion importante de la population active est employée, tandis qu'un ratio faible signifie qu'une proportion importante de la population active ne participe pas directement aux activités du marché productif,

car elle est au chômage.

### **Taux de chômage**

Le taux de chômage représente la proportion en pourcentage de la population active qui n'est pas pourvue d'un emploi. La population au chômage comprend toutes les personnes dépourvues d'un emploi, mais disponibles à travailler (immédiatement ou dans les 15 jours) et qui ont recherché du travail (dans les 30 derniers jours). Il est le nombre total des chômeurs du pays rapporté à la population active correspondante.

### **Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle**

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle est un taux de chômage assoupli qui inclut dans la population au chômage, la main-d'œuvre potentielle. Cette dernière représente les personnes en âge de travailler qui sont hors de la main-d'œuvre et (i) qui ont recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les 15 jours (les demandeurs d'emploi non disponibles) ; ou (ii) qui n'ont pas recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours, mais sont disponibles pour travailler dans les 15 jours (les demandeurs potentiels disponibles).

### **Taux de dépendance**

Dans le cadre de l'analyse des caractéristiques économiques de la population à partir des données du 5<sup>e</sup> RGPH, le taux de dépendance économique est déterminé en rapport avec la définition de la population en âge de travailler. Dans ce cas, la population à charge est constituée des personnes qui ne sont pas en âge de travailler, des chômeurs et des personnes hors main-d'œuvre. Ce taux s'obtient donc en rapportant à la population active occupée, l'ensemble des personnes (i) âgées de moins de 15 ans, (ii) hors mains-d'œuvre et (iii) celles qui sont au chômage. Il correspond au nombre de personnes à charge pour 100 personnes occupées.

## 6.1. VOLUME ET STRUCTURE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Dans cette section, il sera fait une analyse de la participation de population à l'activité économique dans l'ensemble du Centre-Sud et dans ses provinces et ses communes. Cette analyse sera faite selon des caractéristiques démographiques comme l'âge et le sexe.

Au Centre-Sud, les individus occupés représentent 42,8%, 2,8% pour les chômeurs et 54,4% pour les personnes hors main-d'œuvre. Selon les provinces, la proportion des personnes en âge de travailler occupées au sein de la population totale est plus importante dans le Zoundwéogo avec 47,7%, ensuite dans le Nahouri avec 44,8% et enfin dans le Bazèga avec 36,0% (tableau 6.1).

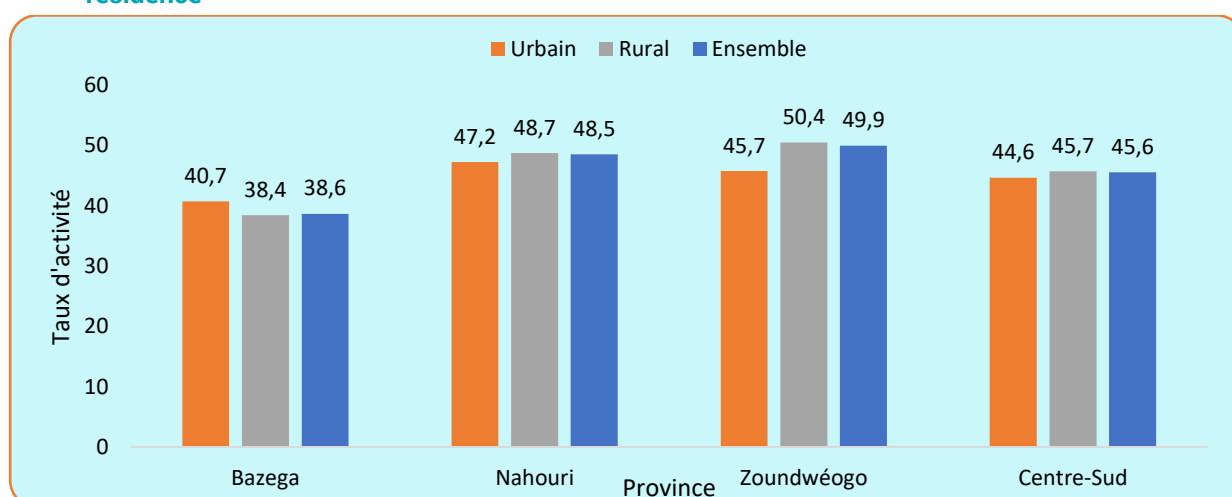
**Tableau 6-1: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation**

Province	Situation d'occupation			Total
	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	
Bazèga	36,0	2,6	61,4	100,0
Nahouri	44,8	3,7	51,5	100,0
Zoundwéogo	47,7	2,2	50,1	100,0
<b>Centre-Sud</b>	<b>42,8</b>	<b>2,8</b>	<b>54,4</b>	<b>100,0</b>

Dans le Centre-Sud, le taux d'activité est de 45,6% soit 44,7% en milieu urbain et 45,7% en milieu rural. Cela signifie que 45,6% de la population âgée de 15 ans ou plus constitue une main d'œuvre disponible et cette main-d'œuvre est légèrement plus représentée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Concernant les provinces, le taux d'activité est plus élevé dans le Zoundwéogo que dans les deux (2) autres provinces. Dans le Nahouri et Zoundwéogo, les taux d'activité sont plus importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain. L'inverse s'observe dans le Bazèga où ce taux d'activité est de 40,7% en milieu urbain et 38,4% dans le rural (Graphique 6.1).

**Graphique 6-1: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence**



Suivant le sexe des individus, on observe dans les différentes provinces et communes du Centre-Sud, que le taux d'activité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Cette tendance est observée au niveau de la région elle-même avec 52,5 % chez les hommes et 40,0% chez les femmes.

Au niveau des communes, Gogo dans le Zoundwéogo a le taux d'activité le plus élevé (60,6 %) suivie de la commune de Guiaro dans le Nahouri (56,9%) et enfin celle de Douougou (50,8%) dans le Bazèga. La commune de Gaongo détient le taux le plus faible (15,2 %) dans la région (tableau 6.2).

**Tableau 6-2: Taux d'activité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe**

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Douougou	57,2	45,6	50,8
Gaongo	21,7	10,0	15,2
Ipelcé	48,0	41,0	44,1
Kayao	53,1	53,5	53,3
Kombissiri	50,8	27,0	37,6
Saponé	48,7	35,1	41,1
Toecé	38,4	25,7	31,1
<b>Total Bazèga</b>	<b>46,2</b>	<b>32,9</b>	<b>38,6</b>
Guiaro	63,7	50,9	56,9
Pô	57,2	41,3	49,1
Tiébébé	54,1	48,2	50,9
Zecco	36,2	22,8	28,9
Ziou	49,1	39,1	43,6
<b>Total Nahouri</b>	<b>54,6</b>	<b>43,1</b>	<b>48,5</b>
Béré	55,7	44,9	49,5
Bindé	53,3	38,2	44,7
Gogo	65,6	56,5	60,6
Gomboussougou	51,3	38,0	43,5
Guiba	62,0	53,2	57,0
Manga	56,1	41,7	48,5
Noberé	55,3	46,5	50,3
<b>Total Zoundwéogo</b>	<b>56,7</b>	<b>44,7</b>	<b>49,9</b>
<b>Total Centre-Sud</b>	<b>52,5</b>	<b>40,0</b>	<b>45,6</b>

Dans le Centre-Sud, au sein de la population en âge de travailler, les groupes d'âges les plus actifs sont ceux de 40-44 ans pour l'ensemble des deux sexes, de 35-39 ans pour les hommes et les femmes. Ces groupes d'âge ont tous des taux d'activité supérieurs à 50 %. Les taux d'activité les plus faibles du Centre-Sud se rencontrent essentiellement chez les jeunes de 15-19 ans (22,5%) et chez les 65 ans et plus (29,8%). On remarque que les taux d'activités sont plus importants chez les hommes que chez les femmes aussi bien dans l'ensemble que selon le sexe (tableau 6.3).

Tableau 6-3: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe

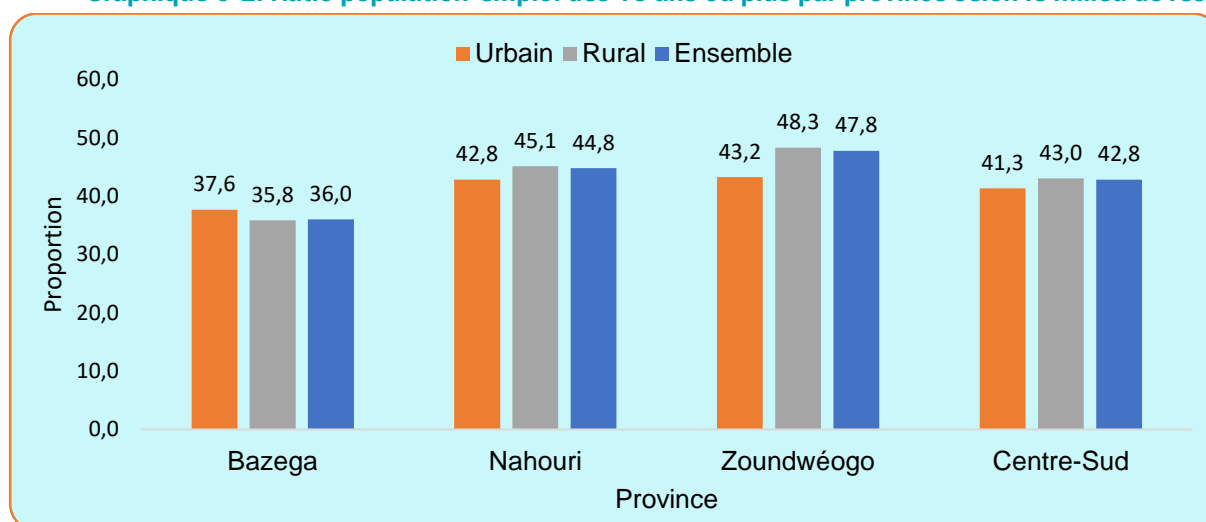
Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	23,3	21,6	22,5
20-24	41,7	37,4	39,3
25-29	62,4	48,7	54,6
30-34	70,3	52,8	60,3
35-39	71,8	52,2	60,5
40-44	71,2	52,5	60,7
45-49	70,3	51,0	59,4
50-54	66,6	46,4	55,0
55-59	64,5	42,7	52,2
60-64	58,7	35,9	45,8
65 ou +	41,4	20,8	29,8
<b>Total</b>	<b>52,5</b>	<b>40,0</b>	<b>45,6</b>

## 6.2. MAIN D'ŒUVRE OCCUPEE

Le ratio population-emploi mesure la capacité d'une économie à créer des emplois par rapport à la population en âge de travailler. Dans l'ensemble du Centre-Sud, on enregistre un ratio population-emploi de 42,8 %.

En considérant le milieu de résidence, le milieu rural présente les ratios les plus importants dans l'ensemble de la région et dans deux de ses provinces sauf dans le Bazèga. Dans la région, 43,0 % de la population de 15 ans ou plus est occupée en milieu rural contre 41,3 % en milieu urbain. Il ressort également que la province du Bazèga enregistre le faible ratio population-emploi de la région (graphique 6.2).

Graphique 6-2: Ratio population-emploi des 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence



Une analyse des données par commune selon le sexe montre que dans l'ensemble, les ratios population-emploi sont plus importants chez les hommes que chez les femmes. En effet, on note 49,6% chez les hommes et (37,4%) chez les femmes dans le Centre-Sud.

Ce résultat demeure valable dans chaque commune prise individuellement. L'analyse des ratios population-emploi sans distinction de sexe révèle que la commune de Gogo dans le Zoundwéogo

enregistre la plus importante proportion avec 59,9%. La commune de Gaongo dans le Bazèga, a le plus faible ratio population-emploi du Centre-Sud (tableau 6.3)

**Tableau 6-4: Ratio population-emploi des 15 ans ou plus par commune selon le sexe**

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Doulougou	53,5	42,4	47,4
Gaongo	19,0	7,5	12,6
Ipelcé	46,6	40,0	42,9
Kayao	51,9	51,6	51,7
Kombissiri	47,7	24,9	35,1
Saponé	45,8	32,3	38,3
Toecé	34,5	22,2	27,5
<b>Total Bazèga</b>	<b>43,3</b>	<b>30,4</b>	<b>36,0</b>
Guiaro	60,9	48,6	54,3
Pô	54,8	38,0	46,2
Tiébébé	49,7	43,6	46,5
Zecco	33,1	19,9	25,9
Ziou	42,8	33,8	37,8
<b>Total Nahouri</b>	<b>51,0</b>	<b>39,3</b>	<b>44,8</b>
Béré	54,6	44,4	48,8
Bindé	52,0	37,4	43,6
Gogo	64,9	55,8	59,9
Gomboussougou	47,8	34,8	40,2
Guiba	59,2	50,5	54,2
Manga	54,1	39,7	46,5
Nobéré	50,6	42,6	46,1
<b>Total Zoundwéogo</b>	<b>54,3</b>	<b>42,7</b>	<b>47,8</b>
<b>Total Centre-Sud</b>	<b>49,6</b>	<b>37,4</b>	<b>42,8</b>

Au niveau de l'ensemble du Centre-Sud, les ratios population-emploi augmentent régulièrement lorsque l'âge augmente avant d'entamer une baisse à 45-49 ans. Le ratio population-emploi le plus élevé est de 58,2% chez les 40-44 ans dans l'ensemble. Chez les femmes, ce taux est plus important dans le groupe d'âge 40-44 ans et chez les hommes, il se situe dans le groupe 35-39 ans. Les jeunes âges et les générations adultes enregistrent les faibles ratios de population-emploi (tableau 6.5).

**Tableau 6-5: Ratio population-emploi des 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe**

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	20,5	19,1	19,8
20-24	37,2	33,6	35,2
25-29	58,2	44,7	50,5
30-34	66,9	49,4	56,8
35-39	69,2	49,1	57,6
40-44	68,8	50,0	58,2
45-49	67,8	48,6	56,9
50-54	64,4	44,4	52,9
55-59	62,5	41,0	50,4
60-64	57,0	34,7	44,4
65 ou +	40,6	20,3	29,1
<b>Total</b>	<b>49,6</b>	<b>37,4</b>	<b>42,8</b>

Dans le Centre-Sud, la répartition de la main-d'œuvre occupée est à 82,1% dans le secteur primaire, 13,1% dans le secteur tertiaire et enfin 4,2% dans le secteur secondaire. Cette proportion élevée des personnes occupées dans le secteur primaire traduit la prééminence des activités agro-sylvo-pastorales dans la région. Le secteur secondaire qui représente les activités de production et de transformation de produits finis ou semi-finis est considérablement faible dans la région. Ainsi donc, la capacité de l'industrie à créer de l'emploi est très faible dans la région.

Selon les provinces, le secteur primaire est celui qui occupe le plus d'actifs. Ce secteur est suivi par le secteur tertiaire et enfin celui du secondaire comme constaté dans l'ensemble de la région. La province du Zoundwéogo renferme plus de personnes actives dans le secteur primaire et le Bazèga enregistre plus d'actifs dans les secteurs secondaire et tertiaire (tableau 6.6).

**Tableau 6-6: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon le secteur d'activité**

Province	Secteur d'activité				
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	ND	Total
Bazèga	80,3	4,9	14,2	0,6	100,0
Nahouri	82,3	4,0	13,2	0,5	100,0
Zoundwéogo	83,2	4,0	12,3	0,5	100,0
<b>Centre-Sud</b>	<b>82,1</b>	<b>4,2</b>	<b>13,1</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>

Dans la région du Centre-Sud, les travailleurs indépendants représentent 59,1 % des personnes occupées, suivis des aides familiaux (33,1 %) et des salariés (5,7 %). Cette tendance de répartition de la population occupée est la même dans les provinces. Si la proportion des aides familiaux est la plus élevée dans le Zoundwéogo, les indépendants et les salariés sont plus nombreux dans le Bazèga (tableau 6.7).

**Tableau 6-7: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon la situation dans l'occupation principale**

Province	Situation dans l'occupation				
	Indépendants	Salariés	Aides familiaux	Autres	Total
Bazèga	64,8	6,4	27,0	1,8	100,0
Nahouri	63,7	5,5	28,6	2,2	100,0
Zoundwéogo	52,4	5,3	40,2	2,1	100,0
<b>Centre-Sud</b>	<b>59,1</b>	<b>5,7</b>	<b>33,1</b>	<b>2,1</b>	<b>100,0</b>

### 6.3. POPULATION AU CHOMAGE

Le taux de chômage au sens du BIT (population au chômage) demeure relativement faible dans le Centre-Sud avec 6,0%, tandis que le taux de chômage combiné (population au chômage + main d'œuvre potentielle) est plus élevé avec 32,3%.

En considérant les provinces, le faible taux de chômage se situe dans la province du Zoundwéogo (4,4%) et le plus élevé dans celle du Nahouri (7,7%). En intégrant la main-d'œuvre potentielle (taux combiné), 37,4% de la population active est dans le Bazèga, 31,9% dans le Nahouri et 28,5% dans le Zoundwéogo.

Ces indicateurs montrent également que le chômage est plus élevé en milieu urbain pour le taux de chômage au sens du BIT et plus faible en milieu urbain pour ce qui est du taux de chômage combiné quelle que soit la province (tableau 6.8).

**Tableau 6-8: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par province selon le milieu de résidence**

Province	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bazèga	7,5	6,8	6,9	37,8	37,3	37,4
Nahouri	9,4	7,4	7,7	28,7	32,4	31,9
Zoundwéogo	5,5	4,3	4,4	25,1	28,9	28,5
<b>Centre-Sud</b>	<b>7,4</b>	<b>5,9</b>	<b>6,0</b>	<b>30,5</b>	<b>32,5</b>	<b>32,3</b>

Le chômage touche plus les femmes que les hommes quelle que soit la définition du chômage. En effet, il est de 6,6% pour le taux BIT et de 36,5% pour le taux combiné.

Les faibles taux de chômage de la région se situent dans la commune de Gogo quel que soit le taux de chômage considéré avec 1,2% pour le taux BIT et 16,6% pour le taux combiné. La commune de Ziou dans le Nahouri et celle de Nobéré dans le Zoundwéogo enregistrent les taux élevés du chômage au sens du BIT après Gaongo. Concernant le taux combiné, après toujours Gaongo, c'est Tiébébé et Gomboussougou qui enregistrent les taux élevés respectivement dans le Nahouri et dans le Zoundwéogo (tableau 6.9).

**Tableau 6-9: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par commune selon le sexe**

Commune	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
	M	F	M+F	M	F	M+F
Doulougou	6,5	7,1	6,8	23,7	29,7	26,8
Gaongo	12,5	24,9	17,1	68,0	84,7	76,5
Ipelcé	3,0	2,2	2,6	21,4	23,9	22,7
Kayao	2,4	3,5	3,0	15,1	17,0	16,3
Kombissiri	6,0	7,8	6,7	26,8	46,7	36,2
Saponé	6,1	7,8	6,9	28,6	41,3	35,2
Toécé	10,2	13,5	11,7	43,9	54,6	49,4
<b>Total Bazèga</b>	<b>6,3</b>	<b>7,5</b>	<b>6,9</b>	<b>31,9</b>	<b>42,4</b>	<b>37,4</b>
Guiaro	4,4	4,6	4,5	21,7	25,1	23,4
Pô	4,2	8,1	5,9	17,9	30,8	23,8
Tiébébé	8,0	9,4	8,7	31,1	34,8	33,0
Zecco	8,5	12,5	10,2	43,0	57,5	50,1
Ziou	12,9	13,5	13,2	43,1	51,3	47,5
<b>Total Nahouri</b>	<b>6,6</b>	<b>8,9</b>	<b>7,7</b>	<b>27,6</b>	<b>36,3</b>	<b>31,9</b>
Béré	2,0	1,1	1,5	22,8	25,9	24,5
Bindé	2,5	2,1	2,3	24,9	35,5	30,5
Gogo	1,2	1,2	1,2	15,2	17,9	16,6
Gomboussougou	6,8	8,3	7,6	37,3	48,2	43,4
Guiba	4,5	5,2	4,9	18,9	23,2	21,2
Manga	3,5	4,7	4,1	18,2	27,2	22,5
Nobéré	8,5	8,4	8,5	27,9	32,6	30,5
<b>Total Zoundwéogo</b>	<b>4,2</b>	<b>4,6</b>	<b>4,4</b>	<b>24,5</b>	<b>32,1</b>	<b>28,5</b>
<b>Total Centre-Sud</b>	<b>5,5</b>	<b>6,6</b>	<b>6,0</b>	<b>27,8</b>	<b>36,5</b>	<b>32,3</b>

Le chômage touche principalement les générations les plus jeunes. En effet, ce sont les jeunes qui recherchent plus activement un emploi. Ce constat est normal car il correspond à l'âge d'entrée dans la vie active. On constate une baisse du taux de chômage en fonction de l'augmentation de l'âge. Les taux les moins élevés sont ainsi observés dans le groupe d'âge 65 ans ou plus qui comprend les retraités (2,1 % dans l'ensemble, 2,0 % chez les hommes et 2,2 % chez les femmes). Le chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (tableau 6.10).



**Tableau 6-10: Taux de chômage (%) au sens du BIT de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe**

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	12,4	11,6	12,0
20-24	10,9	10,1	10,5
25-29	6,7	8,1	7,5
30-34	4,9	6,5	5,7
35-39	3,7	5,8	4,8
40-44	3,4	4,8	4,1
45-49	3,6	4,9	4,2
50-54	3,4	4,4	3,9
55-59	3,1	3,8	3,4
60-64	2,9	3,3	3,1
65 ou +	2,0	2,2	2,1
<b>Total</b>	<b>5,5</b>	<b>6,6</b>	<b>6,0</b>

En fonction du niveau d'instruction, le chômage est moins important chez les individus sans niveau (5,2 %) et plus élevé chez les personnes ayant un niveau post-primaire (10,3%) dans la région du Centre -Sud. Cette remarque est observable quel que soit le taux considéré. De manière générale, les taux de chômage sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes (tableau 6.11).

**Tableau 6-11: Taux de chômage (%) au sens du BIT et taux combiné du chômage par niveau d'instruction selon le sexe**

Niveau d'instruction	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	4,7	5,8	5,2	26,0	34,9	30,8
Primaire	7,7	9,8	8,5	30,8	42,0	35,3
Post-primaire	9,2	11,6	10,3	39,1	48,1	43,5
Secondaire	6,4	10,2	7,9	30,1	37,3	33,0
Supérieur	5,5	6,3	5,7	17,4	27,0	19,9
<b>Total</b>	<b>5,5</b>	<b>6,6</b>	<b>6,0</b>	<b>27,8</b>	<b>36,5</b>	<b>32,3</b>

En 2019, dans la région du Centre-Sud, les chômeurs en quête de leur 1<sup>er</sup> emploi représentent 97,6% des chômeurs et ceux qui ont déjà travaillé représentent 2,4%. Le Nahouri avec 98,9% détient la grande proportion de chômeurs en quête du 1<sup>er</sup> emploi. Il est suivi par le Bazèga avec 97,3% et le Zoundwéogo enregistre 96,4%. Parmi les personnes ayant déjà travaillé et qui se retrouvent au chômage en 2019 dans la région, leur proportion est de 3,6% dans le Zoundwéogo, 2,7% dans le Bazèga et enfin 1,1% dans le Nahouri (tableau 6.12).

**Tableau 6-12: Répartition (%) de la population de 15 ans et plus au chômage par province selon le statut au chômage**

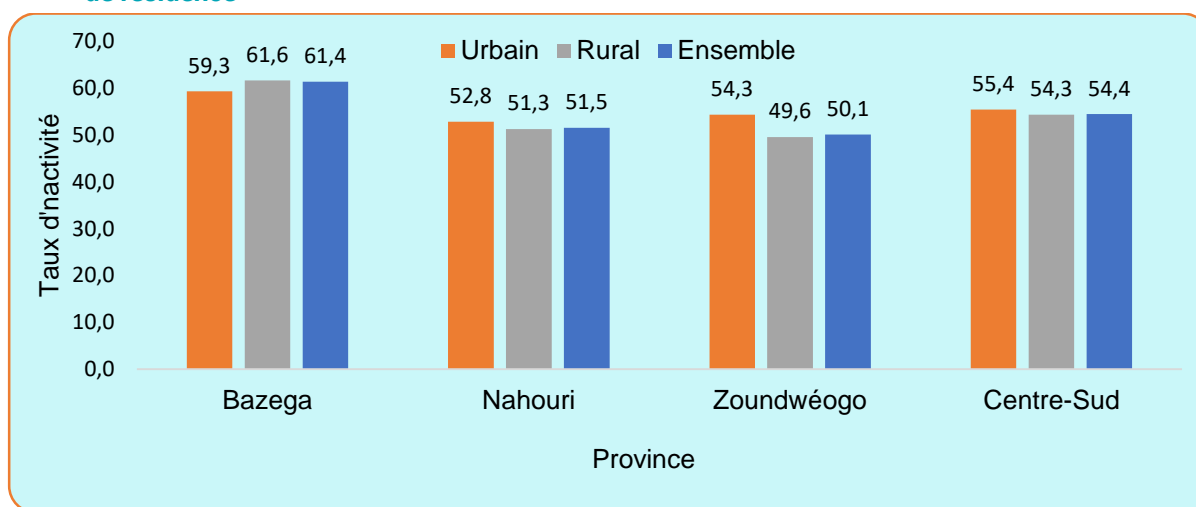
Province	Statut au chômage		
	Chômeur ayant déjà travaillé	Chômeur en quête du 1 <sup>er</sup> emploi	Total
Bazèga	2,7	97,3	100,0
Nahouri	1,1	98,9	100,0
Zoundwéogo	3,6	96,4	100,0
<b>Centre-Sud</b>	<b>2,4</b>	<b>97,6</b>	<b>100,0</b>



## 6.4. POPULATION HORS MAIN-D'ŒUVRE

La proportion de la population hors main-d'œuvre est de 54,4 %. Cette proportion qui désigne le taux d'inactivité est plus élevée dans la province du Bazèga (61,4 %). Cette proportion est presque identique dans les deux autres provinces (environ 50%). Selon le milieu de résidence, la proportion des personnes hors main d'œuvre est plus importante en milieu urbain que dans le milieu rural sauf au Bazèga. La faible proportion de ces personnes au sein de la région, est enregistrée dans le Zoundwéogo avec 49,6% (graphique 6.3).

**Graphique 6-3: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence**



Dans le Centre-Sud, les communes les moins affectées par l'inactivité sont Gogo (39,4 %), Guiba (43,0%), et Guiaro (43,1 %). La commune de Gaongo est la plus touchée avec 84,8% comme taux d'inactivité. Quelle que soit la commune, les femmes sont plus affectées par l'inactivité. Exemple 90,0% de femmes contre 78,3% d'hommes dans la commune de Gaongo (tableau 6.13).

**Tableau 6-13: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe**

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Doulougou	42,8	54,4	49,2
Gaongo	78,3	90,0	84,8
Ipelcé	52,0	59,0	55,9
Kayao	46,9	46,5	46,7
Kombissiri	49,2	73,0	62,4
Saponé	51,3	64,9	58,9
Toecé	61,6	74,3	68,9
<b>Total Bazèga</b>	<b>53,8</b>	<b>67,1</b>	<b>61,4</b>
Guiaro	36,3	49,1	43,1
Pô	42,8	58,7	50,9
Tiébéle	45,9	51,8	49,1
Zecco	63,8	77,2	71,1
Ziou	50,9	60,9	56,4
<b>Total Nahouri</b>	<b>45,4</b>	<b>56,9</b>	<b>51,5</b>
Béré	44,3	55,1	50,5
Bindé	46,7	61,8	55,3

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Gogo	34,4	43,5	39,4
Gomboussougou	48,7	62,0	56,5
Guiba	38,0	46,8	43,0
Manga	43,9	58,3	51,5
Noberé	44,7	53,5	49,7
<b>Total Zoundwéogo</b>	<b>43,3</b>	<b>55,3</b>	<b>50,1</b>
<b>Total Centre-Sud</b>	<b>47,5</b>	<b>60,0</b>	<b>54,4</b>

Les taux d'inactivité par groupe d'âge sont plus élevés aux jeunes âges (15-19 ans et 20-24 ans) et aux âges avancés (60-64 ans et 65 ans ou plus) comparativement aux âges intermédiaires où ils sont moins élevés et relativement stables. La même tendance est observée selon le sexe. Aussi ces taux restent plus élevés chez les femmes que chez hommes et ce quel que soit le groupe d'âge considéré (tableau 6.14).

**Tableau 6-14: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe**

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	76,7	78,4	77,5
20-24	58,3	62,6	60,7
25-29	37,6	51,3	45,4
30-34	29,7	47,2	39,7
35-39	28,2	47,8	39,5
40-44	28,8	47,5	39,3
45-49	29,7	49,0	40,6
50-54	33,4	53,6	45,0
55-59	35,5	57,3	47,8
60-64	41,3	64,1	54,2
65 ou +	58,6	79,2	70,2
<b>Total</b>	<b>47,5</b>	<b>60,0</b>	<b>54,4</b>

Parmi la population hors main-d'œuvre qui réside dans le Centre-Sud, 88,1% vivent en milieu rural contre 11,9% en milieu urbain. Le milieu rural abrite 89,9%, 88,7 % et 84,3% de la population hors main d'œuvre respectivement de la province du Bazèga, du Zoundwéogo et du Nahouri (tableau 6.15).

**Tableau 6-15: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par province selon le milieu de résidence**

Province	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Bazèga	10,1	89,9	100,0
Nahouri	15,7	84,3	100,0
Zoundwéogo	11,3	88,7	100,0
<b>Centre-Sud</b>	<b>11,9</b>	<b>88,1</b>	<b>100,0</b>

Dans le Centre-Sud, 66,4% de la population hors main-d'œuvre est sans instruction. Cette proportion est plus élevée chez les femmes (72,4%) que chez les hommes (57,1%). Les individus de niveau supérieur sont faiblement représentés dans la population hors main-d'œuvre autant chez les hommes (0,9%) que chez les femmes (0,4%) (tableau 6.16).

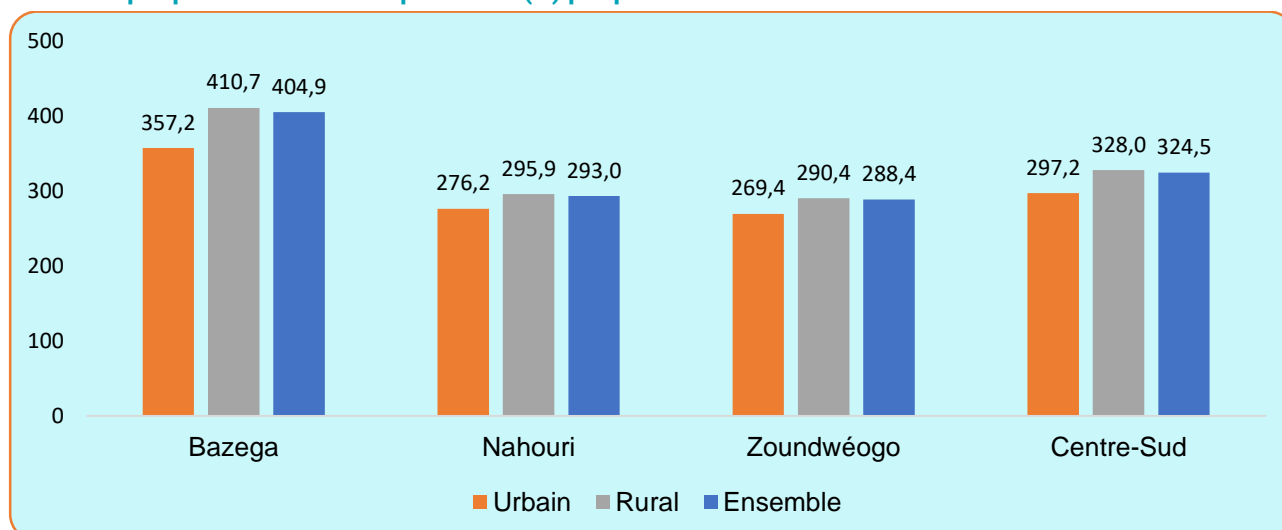
**Tableau 6-16: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par sexe selon le niveau d'instruction**

Sexe	Niveau d'instruction					Total
	Aucun	Primaire	Post- primaire	Secondaire	Supérieur	
Masculin	57,1	11,8	21,8	8,4	0,9	100,0
Féminin	72,4	7,2	15,8	4,2	0,4	100,0
<b>Total</b>	<b>66,4</b>	<b>9,0</b>	<b>18,1</b>	<b>5,9</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>

## 6.5. DEPENDANCE ECONOMIQUE

Le taux de dépendance est de 324,5 % dans le Centre-Sud. Cela traduit le fait qu'un actif occupé a en charge 3,2 personnes qui sont soit hors main-d'œuvre, soit âgée de moins de 15 ans. Dans le Bazèga, la charge par actif occupé est la plus élevée (404,9 %) de la région. Cette charge est de 293,0 % dans le Nahouri et de 288,4% dans le Zoundwéogo. Cette charge demeure également prépondérante en milieu rural (328,0 %) comparativement au milieu urbain (297,2 %) au sein de la région que dans ses provinces (graphique 6.4).

**Graphique 6-4: Taux de dépendance (%) par province selon le milieu de résidence**



## 6.6. TRAVAIL DES JEUNES

Cette section s'intéresse de manière spécifique à la jeunesse qui constitue le fer de lance de l'économie. Cependant, la notion de jeune n'est pas sans équivoque. Elle est analysée sous deux angles : les jeunes de 15-24 ans et ceux de 15-35 ans afin de permettre aux utilisateurs de l'une ou l'autre option de disposer d'informations sur la participation économique des jeunes.

Parmi les jeunes âgés de 15-24 ans du Centre-Sud, 25,9 % sont des actifs occupés, 70,9 % sont hors main d'œuvre et 3,2 % sont des chômeurs. Aussi, la proportion des occupés des 15-24 ans est plus importante chez les hommes (26,7 %) que chez les femmes (25,1%). Elle demeure également plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (tableau 6.17).

**Tableau 6-17: répartition (en %) de la population résidente de 15-24 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence**

Statut d'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Occupés	20,2	15,0	17,4	27,7	26,6	27,1	26,7	25,1	25,9
Chômeurs	4,3	4,2	4,3	3,3	2,8	3,1	3,5	3,0	3,2
Hors main-d'œuvre	75,5	80,8	78,3	69,0	70,6	69,8	69,8	71,9	70,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

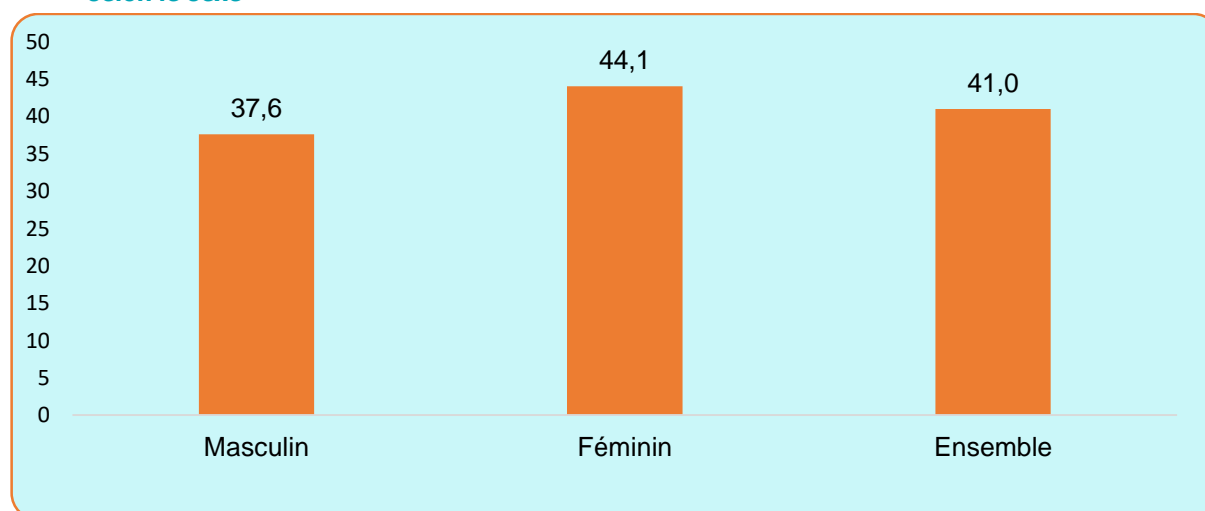
Les actifs occupés de 15-24 ans dans la région représentent 54,9 % pour les sans niveau, 20,7 % pour le primaire et 20,1 % pour le post primaire. Les actifs occupés « sans niveau » sont plus importants dans le Zoundwéogo (60,0%), ceux ayant un niveau primaire sont plus importants dans le Nahouri (24,4 %), ceux ayant un niveau post primaire et secondaire sont nombreux dans le Bazèga (avec respectivement 22,6 % et 4,2 %) et enfin 0,8 % pour ceux ayant le niveau supérieur dans le Nahouri (tableau 6.18).

**Tableau 6-18 : répartition des actifs occupés de 15-24 ans par province selon le niveau d'instruction**

Province	Niveau d'instruction					
	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Bazèga	51,7	20,9	22,6	4,2	0,6	100,0
Nahouri	48,6	24,4	22,4	3,8	0,8	100,0
Zoundwéogo	60,0	18,5	17,6	3,3	0,6	100,0
<b>Centre-Sud</b>	<b>54,9</b>	<b>20,7</b>	<b>20,1</b>	<b>3,7</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>

La population du Centre-Sud, âgée de 15-24 ans non scolarisée et n'exerçant aucune activité économique constitue 41,0% des jeunes de ce groupe. La désagrégation par sexe renseigne que les jeunes femmes sont plus concernées par cette situation avec 44,1% contre 37,6% pour les hommes (graphique 6.5).

**Graphique 6-5: Proportion (%) des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le sexe**



Plus de la moitié des jeunes âgés de 15-35 ans (58,7%) est hors main d'œuvre et 3,4 % sont des chômeurs. Les occupés sont plus représentés chez les hommes (41,3%) par rapport aux femmes (35,0%). Le milieu urbain abrite une part importante de personnes hors main d'œuvre (61,7%) au sein des jeunes par rapport au milieu rural (58,3%) (tableau 6.19).

**Tableau 6-19: répartition (%) de la population résidente de 15-35 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence**

Statut d'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Occupés	42,5	26,4	34,0	41,1	36,2	38,4	41,3	35,0	37,9
Chômeurs	3,7	4,8	4,3	3,6	3,1	3,3	3,6	3,3	3,4
Hors main-d'œuvre	53,8	68,8	61,7	55,3	60,7	58,3	55,1	61,7	58,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

M=Masculin ; F=Féminin ; M+F = Ensemble

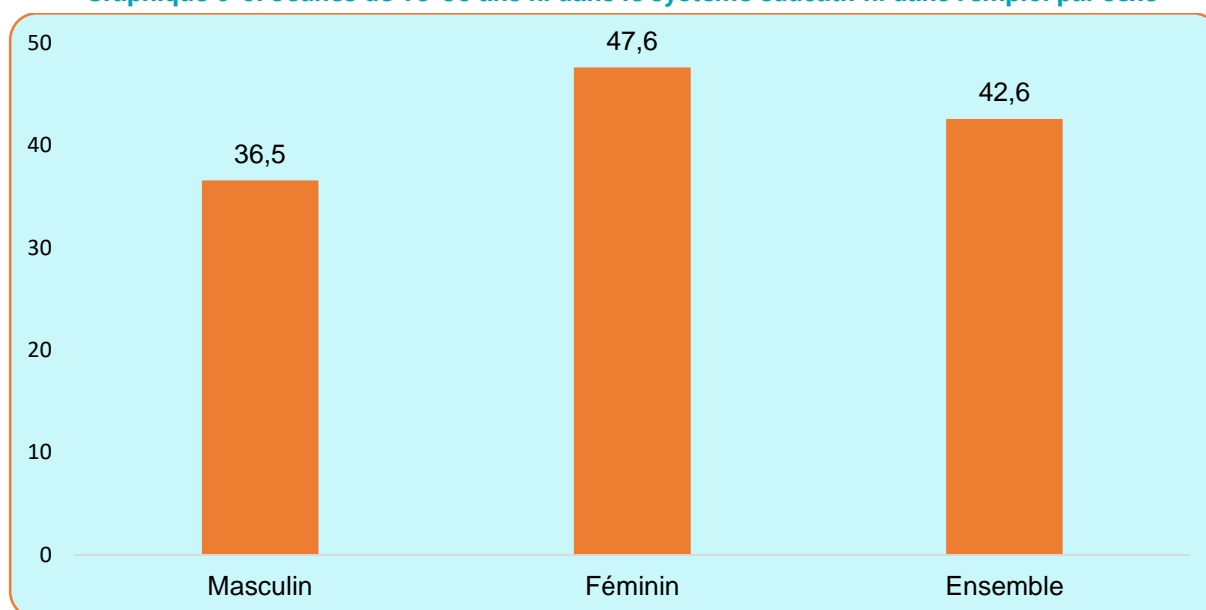
Suivant le niveau d'instruction, parmi les actifs occupés âgés de 15-35 ans dans le Centre-Sud, 66,2% sont « sans niveau » d'instruction, 15,0% ont un niveau primaire et 11,7% ont un le niveau post primaire. Les jeunes ayant un niveau secondaire ou supérieur y sont faiblement représentés. Cette tendance est constatée dans l'ensemble des provinces. Ces résultats obtenus sont tributaires du faible niveau d'instruction de la population globale dans la région et dans le pays (tableau 6.20)

**Tableau 6-20: répartition des actifs occupés de 15-35 ans par province selon le niveau d'instruction**

Province	Niveau d'instruction					Total
	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	
Bazèga	65,5	15,0	12,3	4,9	2,3	100,0
Nahouri	61,8	17,7	12,9	5,3	2,3	100,0
Zoundwéogo	69,7	13,2	10,5	4,6	2,0	100,0
<b>Centre-Sud</b>	<b>66,2</b>	<b>15,0</b>	<b>11,7</b>	<b>4,9</b>	<b>2,2</b>	<b>100,0</b>

Au Centre-Sud, les jeunes de 15-35 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi constituent 42,6% des jeunes de ce groupe d'âge. La désagrégation par sexe indique que les jeunes femmes sont plus affectées par ce phénomène (47,6% contre 36,6% pour les hommes). (Graphique 6.6).

**Graphique 6-6: Jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe**



## CONCLUSION

En somme, dans le Centre-Sud, les individus occupés représentent 42,8% et les chômeurs 6,0%. Les personnes hors main d'œuvre sont à une proportion de 54,3 %. Les personnes occupées sont représentées à 82,1% dans le secteur primaire, 13,1% dans le secteur tertiaire et enfin 4,2% dans le secteur secondaire. Le taux d'activité est plus élevé dans le milieu rural (45,7%) que dans le milieu urbain (44,6%). Il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes aussi bien dans les provinces et communes que dans la région elle-même avec 56,7 % chez les hommes et 47,7% chez les femmes. Le chômage est plus élevé en milieu urbain pour le taux de chômage au sens du BIT et aussi chez les femmes que chez les hommes.



## CHAPITRE 7 : NATALITE, FECONDITE ET MORTALITE

### INTRODUCTION

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long terme. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

La question de la mortalité a toujours marqué les programmes et politiques nationaux, régionaux et internationaux et demeure une préoccupation majeure de santé publique dans les pays en voie de développement. En effet, la mortalité est l'un des trois phénomènes clés de la dynamique démographique aux côtés de la fécondité et de la migration. Elle reflète le degré de développement d'un pays (pour le cas particulier de la mortalité des enfants). Le niveau de mortalité agirait sur la transition démographique en tant que variable d'ajustement de la fécondité.

Dans le cadre de ce travail, l'accent est mis sur la mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans, problématique d'intérêt pour le Burkina Faso. Cette mortalité à l'enfance est désagrégée en plusieurs composantes à savoir : la mortalité infantile, pour les enfants de moins d'un an ; la mortalité juvénile pour les enfants de 1 à 4 ans révolus ou 1 à 5 ans exacts ; et la mortalité infanto-juvénile ou mortalité des enfants qui s'intéresse aux enfants de moins de cinq (5) ans.

### Collecte des données

La natalité et la fécondité ont été saisies à travers les questions suivantes :

- Combien d'enfants en tout sont nés vivants de (NOM) par sexe ?
- Parmi tous les enfants nés vivants de (NOM), combien sont encore en vie par sexe ?
- Combien d'enfants de (NOM) sont nés vivants au cours des 12 derniers mois par sexe ?

Ces questions étaient adressées aux femmes âgées de 10 ans et plus.

### Définition des concepts

#### Natalité

La natalité désigne la fréquence des naissances vivantes au sein de la population au cours d'une année.

#### Femme en âge de procréer

Les femmes en âge de procréer sont les femmes dont l'âge est compris entre 15-49 ans.

#### Fécondité

Elle désigne la fréquence des naissances vivantes au sein des femmes en âge de procréer.

#### Taux brut de natalité (TBN)

Il indique le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1 000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif de la population résidente moyenne

au dénombrement.

### **Taux de fécondité par groupe d'âge TF (x, x+a)**

Il indique le nombre de naissances vivantes survenues au cours d'une année chez les femmes par groupe d'âge pour 1000 femmes de ce groupe d'âge de femmes en âge de procréer.

Il est obtenu pour un groupe d'âge donné de femmes, en rapportant les naissances vivantes issues des femmes du groupe d'âge à l'effectif des femmes du même groupe d'âge.

### **Indice synthétique de fécondité (ISF)**

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des 12 derniers mois ayant précédé le recensement.

Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observé au cours des 12 derniers mois multipliés par l'amplitude des groupes d'âge.

### **Quotient infantile (1q0)**

C'est le risque pour un enfant qui naît de décéder avant son premier anniversaire.

### **Quotient juvénile (4q1)**

C'est la probabilité de décéder entre 1 et 5 ans.

### **Quotient infanto-juvénile (5q0)**

C'est le risque pour un enfant de décéder entre 0 et 5 ans.

## 7.1. NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

Dans l'ensemble, le Centre-Sud présente un taux brut de natalité de 31,2 %. La répartition par milieu de résidence donne un taux brut de natalité de 28,9 % en milieu urbain contre 31,5% en milieu rural. Le taux de natalité demeure plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

En considérant les provinces, le Zoundwéogo enregistre plus de naissances pour mille habitants avec un taux brut de natalité de 34,2%. Elle est suivie par la province du Nahouri (32,0%) et celle du Bazèga (27,4%) (tableau 7.1).

Tableau 7-1: Taux brut de natalité (%) par milieu de résidence et province

Milieu de résidence/ province	TBN (%)
<b>Milieu de résidence</b>	
Urbain	28,9
Rural	31,5
<b>Province</b>	
Bazèga	27,4
Nahouri	32,0
Zoundwéogo	34,2
<b>Centre-Sud</b>	<b>31,2</b>

## 7.2. FECONDITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle est appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces éléments donnent une mesure exacte de l'intensité du phénomène, car ils éliminent le rôle joué par l'effet de la taille de la population.

### 7.2.1. Structure par âge de la fécondité cumulée

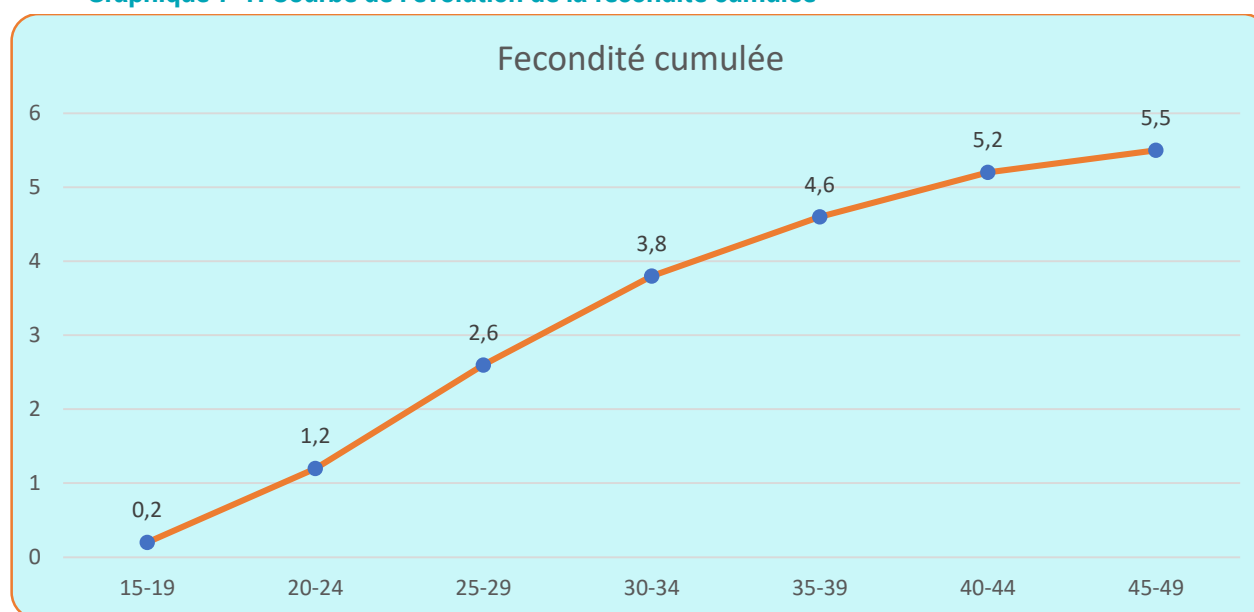
On note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0,2 pour les femmes de 15-19 ans à 5,5 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne un enfant de plus en passant d'un groupe d'âge à un autre entre 15 et 44 ans (graphique 7.1)

Cela traduit une précocité de la fécondité d'une part et d'autre part son maintien tout au long de la vie féconde de la femme en particulier dans le Centre-Sud et en général au Burkina Faso. En effet, environ 14 % des femmes âgées de 15-19 ans ont eu un ou deux enfants nés vivants. On remarque que plus de 50,9% des femmes de 24-29 ans ont au moins 3 naissances vivantes et plus de 78% des femmes âgées de 30-39 ans ont au moins 3 enfants nés vivants (tableau 7.2).

**Tableau 7-2: Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants**

Groupe d'âge	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4	5	6 ou +		
15-19	85,7	11,7	2,0	0,4	0,2	0,0	0,0	100,0	0,2
20-24	34,7	29,9	22,7	8,3	2,9	1,1	0,4	100,0	1,2
25-29	10,5	13,7	25,0	26,1	15,1	6,3	3,3	100,0	2,6
30-34	4,2	5,4	12,0	20,6	25,7	18,0	14,1	100,0	3,8
35-39	2,4	3,0	7,0	13,6	20,7	23,1	30,2	100,0	4,6
40-44	2,0	2,4	5,0	9,7	15,5	21,0	44,4	100,0	5,2
45-49	1,8	2,1	4,5	8,4	13,1	19,1	51,0	100,0	5,5

**Graphique 7-1: Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée**

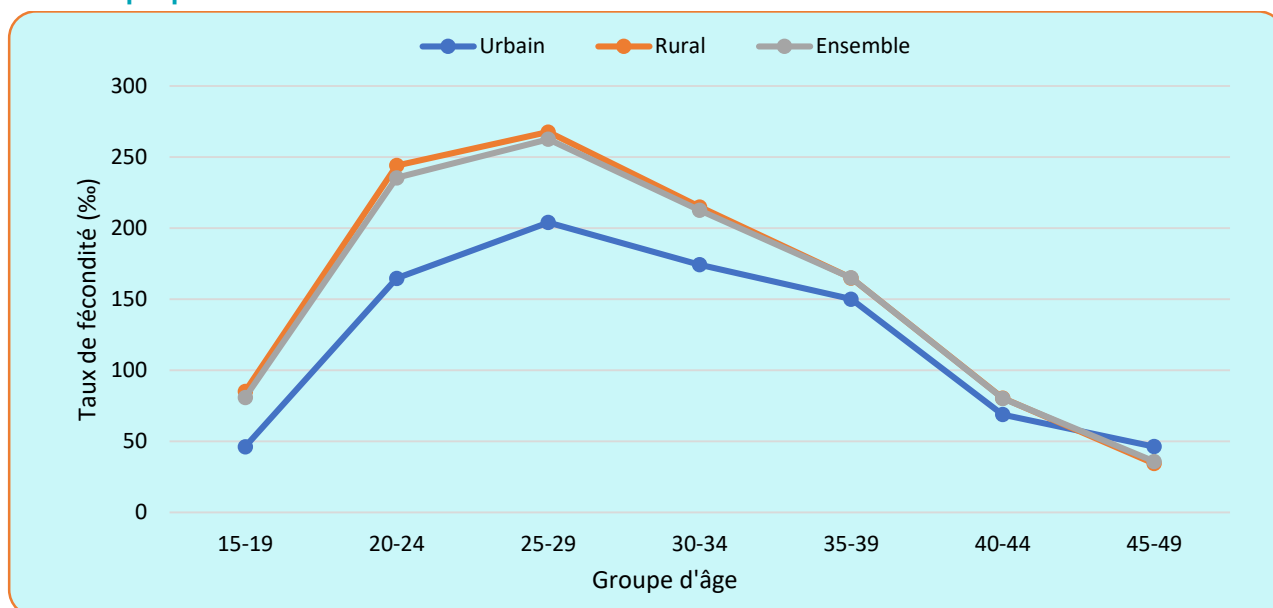


### 7.2.2. Structure par âge de la fécondité du moment

Les courbes des taux de fécondité croient de 15-19 ans jusqu'à 29 ans, âge à partir duquel, elles sont décroissantes. Les taux de fécondité les plus élevés se rencontrent chez les femmes âgées de 25-29 ans quel que soit le milieu de résidence. Les taux du milieu urbain sont bas et ceux du milieu rural plus élevés se confondent avec le niveau national. Bien que les taux soient en baisse dans les deux derniers groupes d'âges, la fécondité des femmes du milieu urbain est légèrement supérieure à celle des femmes du milieu rural.

Aussi, la région présente-t-elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 134,9 %.

**Graphique 7-2: Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence**



La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le milieu considéré, les taux de fécondité des femmes vivant dans le milieu rural sont plus élevés que ceux des femmes du milieu urbain sauf à partir de 40 ans. Les taux les plus élevés se retrouvent dans les groupes 25-29 ans (204,0‰) dans le milieu urbain et 25-29 ans (267,5‰) dans le rural (tableau 7.3).

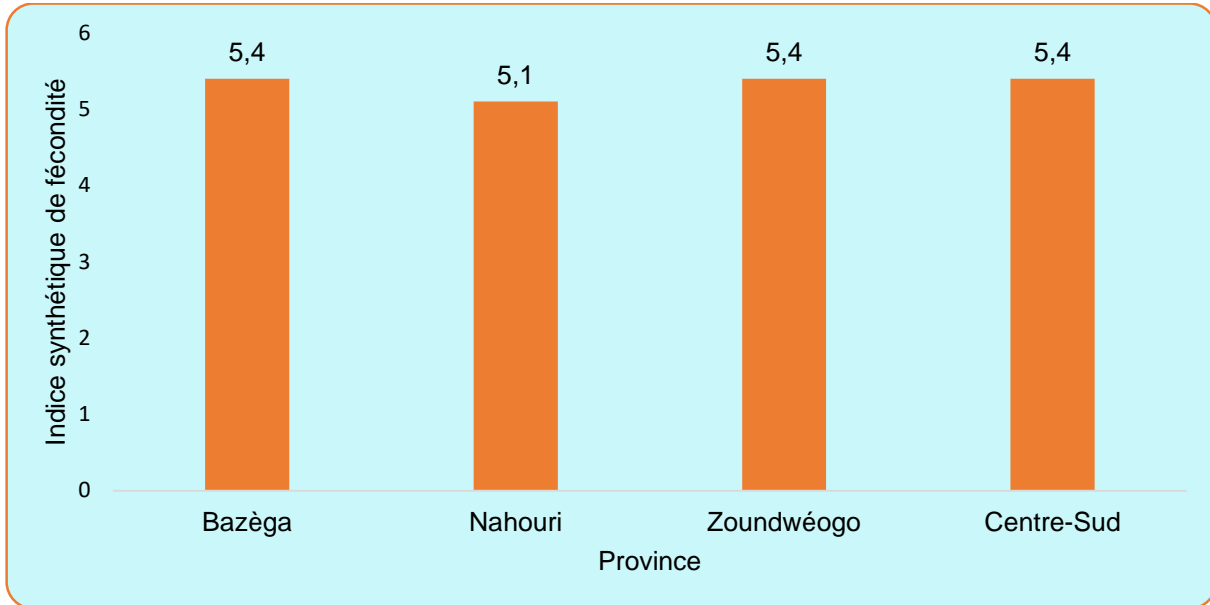
**Tableau 7-3: Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âge selon le milieu de résidence**

Groupe d'âge	Taux de fécondité (‰)		
	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	46,2	85,2	80,9
20-24	164,7	244,0	235,4
25-29	204,0	267,5	262,5
30-34	174,2	214,9	212,5
35-39	150,0	164,9	165,0
40-44	68,9	80,5	80,2
45-49	46,4	34,4	35,9

### 7.2.3. Indice synthétique de fécondité

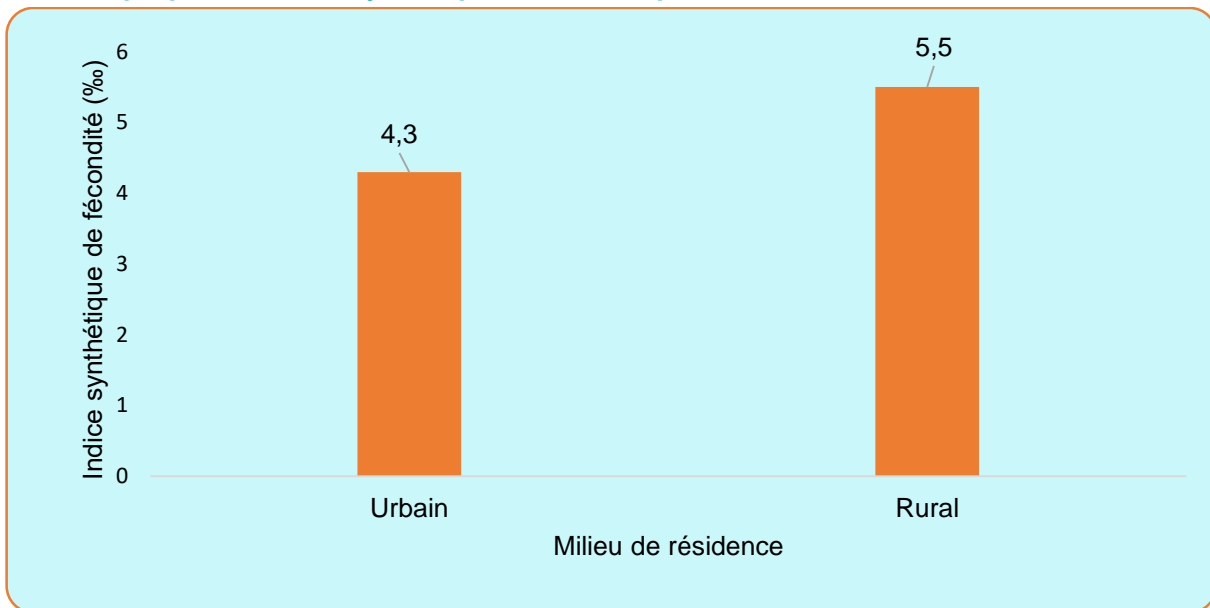
L'indice synthétique de la fécondité (ISF) qui est de 5,4 au Centre-Sud, se présente ainsi dans ses provinces : 5,4 est le nombre moyen d'enfants par femme enregistré dans les provinces du Zoundwéogo et du Bazèga. Ceux sont les ISF les plus élevés de la région. C'est dans la province du Nahouri, que l'ISF est faible avec 5,1 enfants en moyenne par femme (graphique 7.3)

**Graphique 7-3: Indice synthétique de fécondité par province**



Selon le milieu de résidence, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural est de 5,5 contre 4,3 enfants par femmes en milieu urbain. (Graphique 7.4)

**Graphique 7-4: Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence**



## 7.3. MORTALITE DANS L'ENFANCE

Cette partie aborde essentiellement le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans. La région du Centre-sud a enregistré 56,6 décès d'enfants sur 1000 naissances vivantes et qui sont mort avant leur premier anniversaire. Sur 1000 enfants ayant atteint 1 an, 88,3 meurent avant de fêter leur cinquième anniversaire. Quant à la mortalité juvénile, sur 1000 naissances vivantes, 33,7 enfants ayant atteint l'âge d'un an, n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire

Une désagrégation par sexe indique que la mortalité infantile et celle infanto-juvénile sont nettement plus élevées chez les garçons (62,3‰) et (93,7‰) que chez les filles (51,5‰) et (83,6‰). Le nombre d'enfant ayant 1 an et qui décède avant leur cinquième anniversaire est sensiblement égal chez les filles (33,9‰) et chez les garçons (33,5‰). (Tableau 7.4).

Tableau 7-4: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe

Quotients de mortalité (‰)	Masculin	Féminin	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (1q0)	62,3	51,5	56,6
Quotient de mortalité juvénile (4q1)	33,5	33,9	33,7
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)	93,7	83,6	88,3

## CONCLUSION

Au terme de l'analyse des données sur la fécondité, le niveau de la fécondité dans le Centre-sud reste élevé avec un ISF de 5,4 enfants par femme. Le taux brut de natalité est de 31,2‰ et varie en fonction du milieu et de la province de résidence. En effet, il est de 28,9‰ en milieu rural contre 31,5‰ pour le milieu urbain tandis qu'il est de 27,4 ‰ dans le Bazèga, 32,02 ‰ dans le Nahouri et 34,2 ‰ dans le Zoundwéogo.

La mortalité infanto-juvénile dans son ensemble reste élevé dans le Centre-Sud et les garçons sont plus touchés que les filles par le phénomène





## CHAPITRE 8 : MIGRATION

### INTRODUCTION

Ce chapitre traite des mouvements des populations à l'intérieur de la région du Centre-Sud ainsi que les échanges de populations de celle-ci, d'une part, avec les autres régions du Burkina Faso et d'autre part avec le reste du monde. Il s'intéresse particulièrement à la région de provenance des résidents de la région du Centre-Sud ainsi qu'à la région de destination des natifs. Il met aussi en exergue les échanges migratoires entre les provinces de la région.

La région du Centre-Sud est frontalière au Ghana et aux régions du Centre et du Centre-Ouest qui abritent chacune l'une des grandes villes du pays. Cette situation géographique, alliée aux potentialités agricoles de la région offre des conditions favorables à la migration.

### Collecte des données

Dans le cadre du 5<sup>e</sup> RGPH, la migration est étudiée à travers sept variables :

- Le lieu de naissance permet de saisir les migrants durée-de-vie ;
- La dernière résidence à l'étranger capte les migrants de retour de l'étranger ;
- Le lieu de résidence il y a un an appréhende les immigrants (internes et internationaux) récents (au cours des 12 derniers mois) ;
- Le lieu de résidence au recensement de 2006 permet d'étudier la migration intercensitaire ;
- La date de départ à l'étranger au cours des 5 dernières années capte les émigrants internationaux au cours des cinq dernières années ;
- La prétention à migrer permet de saisir l'intention de l'individu à aller résider hors du Burkina Faso au cours des 12 mois qui suivent le dénombrement du 5<sup>e</sup> RGPH ;
- Les transferts de fonds permet d'évaluer les transferts des fonds reçus par les ménages de la part des Burkinabè résidant à l'étranger.

### Définition des concepts

Cette section traite des définitions des concepts utilisés dans ce chapitre. Elle permet une meilleure compréhension de l'analyse faite du phénomène.

#### Migration

Avant toute analyse, il est important de noter les problèmes inhérents à la définition et aux mesures de la migration qui fait d'elle un phénomène difficile à saisir tant du point de vue théorique que pratique. En effet, toute définition de ce phénomène prend en compte des dimensions temporelles et spatiales d'où une diversité de méthodes d'approche. Cette diversité entraîne des difficultés de comparaison des résultats des études migratoires.

Le dictionnaire démographique multilingue <sup>3</sup>définit la migration ou le mouvement migratoire comme un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée. De

---

<sup>3</sup> Louis Henry, Dictionnaire démographique multilingue, seconde édition unifiée, volume français du 12 juin 2012

façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Le plus souvent, la définition de la migration prend en compte deux critères clés qui sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps, il correspond généralement à une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace, il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, provinces, régions, pays, etc.). Par exemple, un même individu peut être un migrant aux yeux du chercheur qui étudie l'évolution de la population d'une province, et ne pas être un migrant pour un autre observateur qui analyse le mouvement démographique au niveau national. De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considéré comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

### **Migration interne**

La migration interne (ou intérieure) est une migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'un territoire. Dans le cas du Burkina Faso, il s'agit de tous les déplacements s'effectuant entre entités administratives et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois). La migration interne peut s'effectuer entre régions du pays, il s'agit alors de migration inter-régionale. À l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra-régionale ou inter-provinciale. L'on peut également considérer les communes à l'intérieur des provinces, il s'agit des migrations intra-provinciales ou inter-communales.

### **Migration externe ou internationale**

Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Dans le cas du Burkina Faso, la migration internationale concerne tous les échanges migratoires avec le reste du monde. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger tandis que l'immigration concerne les entrées dans le pays.

Par exemple, dans le cadre de ce recensement, sont considérés comme émigrés :

- Les personnes parties depuis plus de 6 mois à l'extérieur du pays ;
- Les personnes parties depuis moins de 6 mois, mais avec l'intention de rester plus de 6 mois à l'extérieur du pays ;
- Les personnes parties depuis plus de 6 mois à l'extérieur du pays mais qui, au moment du recensement sont revenues pour une raison quelconque (et qui restent moins de 6 mois, ou avec l'intention de rester moins de 6 mois) avec l'intention de retourner à l'étranger et d'y rester pour une durée d'au moins 6 mois ;
- Les personnes parties depuis moins de 6 mois, mais qui au moment du recensement sont revenues pour une raison quelconque (et qui restent moins de 6 mois, ou avec l'intention de rester moins de 6 mois) avec l'intention de retourner à l'étranger et d'y rester pour une durée d'au moins 6 mois.

### **Migration durée de vie**

La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle, elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région de résidence) au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

## Migration récente

La migration récente est la migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le dénombrement du 5<sup>e</sup> RGPH. Elle a trait aux individus dont le lieu de résidence à la date du dénombrement de 2019 est différent de celui il y a un an avant le dénombrement.

## Solde migratoire

C'est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées dans une zone géographique donnée et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période donnée, c'est-à-dire la différence entre l'immigration et l'émigration.

## Natifs

Les natifs d'une localité donnée sont les personnes qui sont nées dans cette localité. Dans le cadre de l'analyse de la migration durée de vie, l'on entendra par natifs toute personne résidant dans son lieu de naissance au moment du recensement de 2019. En particulier, pour cette étude, les natifs désignent les personnes qui sont dans cette région.

## 8.1. MIGRATION INTERNE

La région du Centre-Sud compte 15,7% de migrants dont 9,8% sont des migrants internes et 5,9% des migrants internationaux. Les femmes de la région (16,6%) sont plus enclines à la migration que les hommes (15,5%). Cependant elles se déplacent peu au-delà des frontières nationales (4,4%) comparativement aux hommes (7,9%). (Tableau 8.1)

Tableau 8-1: Statut migratoire des résidents par sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	297 730	84,5	329 324	87,8	627 054	84,3
Migrants internationaux	27 732	7,9	16 534	4,4	44 266	5,9
Migrants internes	27 087	7,7	45 844	12,2	72 931	9,8
<b>Total migrant</b>	<b>54 819</b>	<b>15,5</b>	<b>62 378</b>	<b>16,6</b>	<b>117 197</b>	<b>15,7</b>
<b>Total</b>	<b>352 549</b>	<b>100,0</b>	<b>375 168</b>	<b>100,0</b>	<b>744 251</b>	<b>100,0</b>

Parmi les résidents du Centre-Sud qui sont nés dans une autre commune que leur commune de résidence, le groupe d'âge 30-34 ans est le plus représenté (10,2%). L'effectif des migrants durée-de-vie croît avec l'âge jusqu'à 34 ans puis décroît. La même tendance est observée quel que soit le sexe.

Dans l'ensemble, le rapport de masculinité (58,5), en faveur des femmes, montre que plus de la moitié des résidents nés dans une autre commune sont des femmes. À l'exception des 0-4 ans, les migrantes durée-de-vie demeurent plus nombreuses que les hommes quelle que soit la classe d'âge considérée. (Tableau 8.2)

**Tableau 8-2: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes durée-de-vie**

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Ensemble		RM
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
0-4	2 635	10,3	2 597	5,9	5 232	7,5	101,5
5-9	2 673	10,4	3 051	6,9	5 724	8,2	87,6
10-14	2 868	11,2	3 323	7,5	6 191	8,9	86,3
15-19	2 530	9,8	3 898	8,8	6 428	9,2	64,9
20-24	2 048	8,0	4 586	10,4	6 634	9,5	44,7
25-29	2 020	7,9	4 589	10,4	6 609	9,5	44,0
30-34	2 314	9,0	4 812	10,9	7 126	10,2	48,1
35-39	1 964	7,6	4 053	9,2	6 017	8,6	48,5
40-44	1 703	6,6	3 212	7,3	4 915	7,0	53,0
45-49	1 253	4,9	2 404	5,5	3 657	5,2	52,1
50-54	1 057	4,1	1 975	4,5	3 032	4,3	53,5
55-59	770	3,0	1 507	3,4	2 277	3,3	51,1
60-64	660	2,6	1 208	2,7	1 868	2,7	54,6
65-69	421	1,6	903	2,0	1 324	1,9	46,6
70-74	372	1,4	804	1,9	1 176	1,7	46,3
75-79	177	0,7	434	1,0	611	0,9	40,8
80-84	111	0,4	358	0,8	469	0,7	31,0
85 ou +	124	0,5	383	0,9	507	0,7	32,4
<b>Total</b>	<b>25 700</b>	<b>100,0</b>	<b>44 097</b>	<b>100,0</b>	<b>69 797</b>	<b>100,0</b>	<b>58,3</b>

Dans la région du Centre-Sud, l'effectif des résidents ayant changé de commune de résidence au cours des 12 derniers mois compte plus de femmes que d'hommes, tant dans l'ensemble qu'en considérant n'importe quelle classe d'âges quinquennale. Cet effectif varie en fonction de l'âge ; il croît jusqu'à 19 ans puis décroît. Les classes d'âges 15-19 ans (15,6%) et 20-24 ans (15,2%) sont les plus représentées. La même tendance est observée quel que soit le sexe. (Tableau 8.3)

**Tableau 8-3: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes récents**

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Ensemble		RM
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
1-4	402	11,1	433	9,2	835	10,0	92,8
5-9	425	11,7	525	11,1	950	11,4	81,0
10-14	428	11,8	554	11,7	982	11,8	77,3
15-19	534	14,7	769	16,3	1 303	15,6	69,4
20-24	514	14,2	757	16,0	1 271	15,2	67,9
25-29	411	11,3	448	9,5	859	10,3	91,7
30-34	301	8,3	362	7,7	663	7,9	83,1
35-39	180	5,0	232	4,9	412	4,9	77,6
40-44	135	3,7	171	3,6	306	3,7	78,9
45-49	91	2,5	104	2,2	195	2,4	87,5
50-54	68	1,9	89	1,9	157	1,9	76,4
55-59	49	1,4	85	1,8	134	1,6	57,6
60-64	34	0,9	57	1,2	91	1,2	59,6
65-69	15	0,4	49	1,0	64	0,8	30,6
70-74	13	0,4	33	0,6	46	0,7	39,4
75-79	10	0,4	25	0,5	35	0,4	40,0
80-84	1	0,0	19	0,4	20	0,2	5,3
85 et plus	11	0,3	17	0,4	28	0	64,7
<b>Total</b>	<b>3 622</b>	<b>100,0</b>	<b>4 729</b>	<b>100,0</b>	<b>8 351</b>	<b>100,0</b>	<b>76,6</b>

Dans la région du Centre-Sud, la migration touche plus le milieu urbain que le milieu rural. En effet, le milieu urbain compte 21,3% de migrants parmi ses résidents, tandis que cette proportion est de 15,1% en milieu rural (Tableau 8.4).

**Tableau 8-4: Statut migratoire selon le milieu de résidence**

Statut migratoire	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	61 760	78,7	565 294	84,9	627 054	84,3
Migrants	16 673	21,3	100 524	15,1	117 197	15,7
<b>Total</b>	<b>78 433</b>	<b>100,0</b>	<b>665 818</b>	<b>100,0</b>	<b>744 251</b>	<b>100,0</b>

Dans toutes les provinces de la région du Centre-Sud, la proportion des migrants parmi les hommes est quasi identique à celle des migrantes parmi la population féminine. Le Nahouri est la province qui compte la plus grande proportion de migrants. Sur 100 résidents de la province, 19 n'ont pas toujours résidé dans leur commune actuelle. Cette proportion est identique aussi bien pour les hommes que pour les femmes dans la province du Nahouri. Dans le Zoundwéogo et dans le Bazèga il est dénombré respectivement 44 990 et 36 719 migrants soit 15,3% et 13,8% de la population résidente. (Tableau 8.5)

**Tableau 8-5: Répartition (%) de la population du Centre-Sud par province et par sexe selon le statut migratoire**

Province de résidence	Statut migratoire		Total
	Non migrants	Migrants	
<b>BAZEGA</b>			
Masc.	86,3	13,7	100,0
Fém.	86,0	14,0	100,0
<b>Total</b>	<b>228 233</b>	<b>36 719</b>	<b>264 952</b>
<b>NAHOURI</b>			
Masc.	81,0	19,0	100,0
Fém.	80,6	19,4	100,0
<b>Total</b>	<b>149 298</b>	<b>35 488</b>	<b>184 786</b>
<b>ZOUNDWEOGO</b>			
Masc.	85,0	15,0	100,0
Fém.	84,5	15,5	100,0
<b>Total</b>	<b>249 523</b>	<b>44 990</b>	<b>294 513</b>

La répartition des migrants à l'intérieur des provinces fait ressortir que parmi les résidents nés dans une commune de leur province de résidence, les femmes sont les plus nombreuses quelques soit la province considérée. Cependant leur proportion varie d'une province à l'autre. En effet, la proportion des femmes parmi les migrants internes durée-de-vie varie de 65,4% dans le Nahouri à 72,8% dans le Bazèga. Elle est de 70,7% dans le Zoundwéogo.

La même tendance est observée pour les migrants internes récents. La proportion des femmes varie de 58,6% dans le Nahouri à 63,5% dans le Zoundwéogo en passant par 61,7% dans le Bazèga (Tableau 8.6).

**Tableau 8-6: Répartition des migrants intra province par sexe**

Type de migration	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
<b>Bazèga</b>						
Migrants internes durée-de-vie	2 056	27,2	5 509	72,8	7 565	100,0
Migrants internes récents	303	38,3	488	61,7	791	100,0
<b>Nahouri</b>						
Migrants internes durée-de-vie	2 271	34,6	4 295	65,4	6 566	100,0
Migrants internes récents	446	41,4	632	58,6	1 078	100,0
<b>Zoundwéogo</b>						
Migrants internes durée-de-vie	3 007	29,3	7 269	70,7	10 276	100,0
Migrants internes récents	307	36,5	535	63,5	842	100,0

La région du Centre-Sud compte 8096 résidents nés dans une autre province de la région différente de leur province de résidence. Ces migrants internes durée-de-vie sont majoritairement des femmes. Celles-ci représentent en effet 63,57% de l'effectif des migrants internes durée-de-vie.

De même, les 842 migrants internes récents c'est-à-dire les résidents qui ont résidé dans une autre province de la région au cours des 12 derniers mois ayant précédé le dénombrement, comptent 56,4% de femmes (Tableau 8.7).

**Tableau 8-7: Répartition des migrants inter province par sexe dans le Centre Sud**

Type de migration	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Migrants internes durée-de-vie	2 954	36,5	5 142	63,5	8 096	100,0
Migrants internes récents	343	43,6	444	56,4	787	100,0

Toutes les communes de la province du Bazèga ont un solde migratoire négatif. Ces communes connaissent donc plus de sorties de natifs que d'entrées de population. Ce sont les communes de Kombissiri et de Doulogou qui enregistrent le plus de sorties que d'entrées. Leurs soldes migratoires sont de -1644 et -1346 respectivement. Ces résultats mettent en évidence le caractère répulsif des communes de la province du Bazèga et également celui de la province elle-même qui a un solde négatif (-4936) (Tableau 8.8).

**Tableau 8-8: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Bazèga**

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Doulogou	2 255	3 601	-1 346
Gaongo	5 235	5 735	-500
Ipelcé	1 402	2 154	-752
Kayao	1 730	1 976	-246
Kombissiri	4 706	6 350	-1 644
Saponé	4 190	4 539	-349
Toecé	3 124	3 223	-99
<b>Total Province</b>	<b>22 642</b>	<b>27 578</b>	<b>-4 936</b>

Dans la province du Nahouri, les communes de Guiaro et de Ziou enregistrent plus d'entrées de populations que de sorties de natifs. Leurs soldes migratoires (662 et 343 respectivement) dénotent de leur attractivité. À l'opposé, les autres communes, avec un solde migratoire négatif

sont des, communes répulsives. Les natifs en sortent plus qu’elles ne reçoivent de populations. Les plus répulsives sont celles de Tiébélé (-253) et de Pô (-252).

Le solde positif (473) de la province du Nahouri montre que celle-ci reçoit plus de populations que les natifs n’en sortent (Tableau 8.9).

**Tableau 8-9: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Nahouri**

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Guiaro	7 683	7 021	662
Po	6 856	7 108	-252
Tiébélé	2 006	2 259	-253
Zecco	775	802	-27
Ziou	1 691	1 348	343
<b>Total Province</b>	<b>19 011</b>	<b>18 538</b>	<b>473</b>

La province de Zoundwéogo est la plus attractive des provinces de la région avec un solde de +541. A l’exception de la commune de Manga qui a un solde migratoire négatif (-436), toutes les autres reçoivent plus de populations qu’il n’en sortent les natifs. Les plus attractives des communes de la province sont celles de Gogo (+254) et de Béré (+252) (Tableau 8.10).

**Tableau 8-10: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans la Zoundwéogo**

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Béré	4 283	4 031	252
Bindé	4 102	3 923	179
Gogo	4 801	4 547	254
Gomboussougou	3 705	3 501	204
Guiba	2 107	2 082	25
Manga	6 295	6 731	-436
Nobéré	2 851	2 788	63
<b>Total Province</b>	<b>28 144</b>	<b>27 603</b>	<b>541</b>

Des trois provinces de la région, le Nahouri est le plus rétentif. 99,4% des natifs de la province y résident. Le Zoundwéogo et le Bazèga reçoivent respectivement 0,4% et 0,2% des natifs qui sortent du Nahouri pour l’intérieur de la région. Aussi la province abrite 24,6% des natifs de la région et, parmi ses résidents nés dans la région, 1,0% et 0,3% sont respectivement du Zoundwéogo et du Bazèga.

Parmi les résidents de la province du Bazèga 98,7% sont nés dans la province ; 0,6% et 0,2% sont des natifs respectivement du Zoundwéogo et du Nahouri. Par ailleurs, 35,8% des natifs de la région résident dans cette province.

Le Zoundwéogo est la province la moins rétentive avec 98,4% des natifs qui y résident. Aussi 1,0% de ses résidents sont natifs du Nahouri et 0,6% du Nahouri. La province accueille également 39,6% des natifs de la région. Dans l’ensemble, la région du Centre-Sud abrite 82,6% de ses natifs (Tableau 8.11).

**Tableau 8-11: Matrice migratoire interprovinciale de la région du Centre Sud**

Province de naissance	Province de résidence				Poids (%) des natifs résidant dans la province
	Bazèga	Nahouri	Zoundwéogo	Total	
Bazèga	98,7	0,3	1,0	100,0	98,7
Nahouri	0,2	99,4	0,4	100,0	99,4
Zoundwéogo	0,6	1,0	98,4	100,0	98,4
<b>Région</b>	<b>35,8</b>	<b>24,6</b>	<b>39,6</b>	<b>100,0</b>	<b>82,6</b>

La répartition des résidents du Centre Sud selon la région de naissance montre qu'à l'exception des natifs de la région, ceux du Centre sont les plus nombreux. Ils représentent 1,7% des résidents. Ils sont suivis des résidents nés hors du pays (1,4%) et des natifs du Centre-Nord. (Tableau 8.12).

**Tableau 8-12: Répartition des résidents du Centre Sud selon la région de naissance**

Région de naissance	Effectif	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	944	0,1
Cascades	258	0,0
Centre	12 529	1,7
Centre-Est	4 057	0,5
Centre-Nord	9 950	1,3
Centre-Ouest	2 947	0,4
Centre-Sud	694 120	93,3
Est	942	0,1
Haut-Bassins	1 540	0,2
Nord	1 072	0,1
Plateau Central	4 299	0,6
Sahel	841	0,1
Sud-Ouest	448	0,1
Hors du Burkina Faso	10 304	1,4
<b>Total</b>	<b>744 251</b>	<b>100,0</b>

Parmi les 13 régions du pays, celle du Centre est la destination favorite des natifs du Centre-Sud résidants au Burkina Faso. Elle en accueille 14,6%. Quant aux autres régions la proportion de natifs du Centre-Sud y vivant varie de 0,1% à 0,8% (Tableau 8.13).

**Tableau 8-13: Répartition des natifs du Centre Sud résidant au Burkina Faso selon la région de destination**

Région de destination	Effectifs	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	1 866	0,2
Cascades	894	0,1
Centre	122 974	14,6
Centre-Est	2 699	0,4
Centre-Nord	1 723	0,2
Centre-Ouest	6 802	0,8
Centre-Sud	694 120	82,6
Est	755	0,1
Haut-Bassins	3 674	0,4
Nord	1 230	0,1
Plateau Central	1 601	0,2
Sahel	496	0,1
Sud-Ouest	1 307	0,2
<b>Total</b>	<b>840 141</b>	<b>100,0</b>



## 8.2. ÉCHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

Cette partie analyse les mouvements de la population entre la région du Centre-Sud et le reste du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région du Centre-Sud et les pays de destination des natifs de cette région sont examinés ainsi que les immigrants durée-de-vie et les émigrations des 5 dernières années selon les groupes d'âge (Tableau 8.16).

**Tableau 8-14: Répartition des immigrants par type de migration internationale par province selon le sexe**

Type de migration internationale	Immigrants		
	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Bazèga</b>			
Migrations durée-de-vie	1 228	1 256	2 484
Migrations récentes	170	127	297
Migrations dernières résidence à l'étranger	8 708	4 288	12 996
<b>Nahouri</b>			
Migrations durée-de-vie	1 780	2 581	4 361
Migrations récentes	310	282	592
Migrations dernières résidence à l'étranger	8 869	6 810	15 679
<b>Zoundwéogo</b>			
Migrations durée-de-vie	1 679	1 780	3 459
Migrations récentes	388	263	651
Migrations dernières résidence à l'étranger	10 151	5 429	15 580

Dans la région du Centre-Sud, l'effectif des immigrants durée-de-vie, c'est-à-dire les résidents nés à l'extérieur du pays, varie avec l'avec l'âge, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Il est maximal aux groupes d'âge 10-14 ans pour les hommes et 15-19 ans pour les femmes. Avant 15 ans les hommes sont en supériorité numérique par rapport aux femmes. Mais la tendance s'inverse à partir de 15 ans où les femmes sont plus nombreuses parmi les immigrants durée-de-vie.

De même les émigrants des 5 dernières années, c'est-à-dire les résidents qui ont quitté la région pour l'extérieur du pays au cours des 5 dernières années, sont plus nombreux aux groupes d'âges 20-25 ans pour les hommes et 15-19 ans pour les femmes. À tous les groupes d'âge les hommes sont plus nombreux que les femmes (Tableau 8.15).

**Tableau 8-15: Répartition (%) des immigrants durée-de-vie et des émigrants des 5 dernières années par groupe d'âges selon le sexe**

Groupe d'âge	Immigrants durée-de-vie				Émigrants des 5 dernières années			
	Homme	Femme	Ensemble	RM	Homme	Femme	Ensemble	RM
0-4	8,4	6,1	7,1	114,0	2,2	9,4	3,4	124,3
5-9	16,2	12,6	14,3	108,4	1,8	8,1	2,8	117,7
10-14	17,0	13,5	15,1	105,3	4,8	8,8	5,5	288,9
15-19	13,8	14,3	14,1	81,1	20,2	19,9	20,1	531,0
20-24	9,3	11,1	10,3	69,3	25,6	19,6	24,6	687,2
25-29	8,1	9,6	8,9	70,2	19,5	14,0	18,6	728,4
30-34	9,4	8,4	8,8	93,4	11,4	8,6	11,0	696,1
35-39	6,9	7,1	7,0	81,4	5,7	3,9	5,5	765,6
40-44	4,3	4,5	4,5	78,6	3,5	2,7	3,4	681,3
45-49	2,7	3,4	3,1	67,0	1,9	1,3	1,8	751,6
50-54	1,5	2,7	2,2	44,8	1,3	1,1	1,3	668,0
55-59	0,9	2,2	1,6	32,8	0,7	0,6	0,7	642,9
60-64	0,6	1,4	1,0	36,7	0,7	0,6	0,5	466,7
65-69	0,3	0,8	0,6	26,7	0,2	0,3	0,2	350,0
70-74	0,3	0,9	0,6	24,5	0,1	0,3	0,2	242,9
75-79	0,1	0,5	0,3	13,3	0,0	0,3	0,1	100,0
80-84	0,1	0,4	0,2	15,0	0,1	0,0	0,0	NA
85 ou +	0,1	0,5	0,3	23,1	0,3	0,5	0,3	246,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>83,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>524,5</b>

Au total, parmi les résidents de la région du Centre-Sud, 10 298 sont nés à l'extérieur du pays. Les natifs de la Côte-d'Ivoire sont les plus nombreux. Ils représentent près de la moitié (6508) et sont suivis des natifs du Ghana (3 364). Les effectifs des résidents natifs des autres pays sont marginaux (Tableau 8.16).

**Tableau 8-16: Répartition des résidents du Centre Sud nés hors du Burkina selon le pays de naissance.**

Pays de naissance	Province de résidence 2019			
	Bazèga	Nahouri	Zoundwéogo	Ensemble
Côte d'Ivoire	2 311	1 253	2 944	6 508
Ghana	62	2 977	325	3 364
Togo	44	31	80	155
Mali	18	11	29	58
Autres pays CEDEAO	19	69	39	127
Autres pays d'Afrique	23	3	30	56
Pays autres continents	8	11	11	30
<b>Total</b>	<b>2 485</b>	<b>4 355</b>	<b>3 458</b>	<b>10 298</b>

La Côte-d'Ivoire est le principal pays de destination des résidents du Centre-Sud avec 6019 ressortissants de la région qui rejoignent ce pays. Elle reçoit majoritairement de la province du Bazèga (2709) et du Zoundwéogo (2472). Le Ghana, deuxième pays après la Côte-d'Ivoire accueille 5191 émigrés de la région du Centre. Ceux-ci viennent principalement du Nahouri (4814). La proximité de cette province avec la Ghana pourrait être un des éléments favorisant cette migration. Le Mali avec 1011 émigrés, reçoit majoritairement du Zoundwéogo (841) (Tableau 8.17).

Tableau 8-17: Répartition des émigrés du Centre Sud par pays de destination selon la province

Pays de destination	Bazèga		Nahouri		Zoundwéogo		Ensemble	
	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	2 709	45	838	13,9	2 472	41,1	6 019	100,0
Ghana	70	1,4	4 814	92,7	307	5,9	5 191	100,0
Mali	146	14,4	24	2,4	841	83,2	1 011	100,0
Autres pays CEDEAO	279	22,6	33	2,7	920	74,7	1 232	100,0
Autres pays Afrique	124	14,5	26	3,1	704	82,4	854	100,0
Pays autres continents	72	16,4	45	10,3	322	73,3	439	100,0
<b>Total</b>	<b>3 400</b>	<b>23,0</b>	<b>5 780</b>	<b>39,0</b>	<b>5 566</b>	<b>38,0</b>	<b>14 746</b>	<b>100,0</b>

### 8.3. PRETENTION A MIGRER ET TRANSFERT D'ARGENT

Cette section s'intéresse aux intentions des résidents de la région du Centre-Sud à migrer dans les 12 prochains mois qui suivent le recensement de 2019 et aux transferts d'argent de l'extérieur vers la région, notamment au niveau ménage. Il s'est agi de questionner les ménages sur le fait d'avoir reçu ou non un transfert d'argent au cours des 12 derniers mois de la part d'un Burkinabè vivant à l'extérieur.

Dans l'ensemble de la région du Centre-Sud, 7556 résidents ont émis l'intention de migrer dans les 12 prochains mois suivant le dénombrement du 5<sup>ème</sup> RGPH. C'est majoritairement ceux qui n'ont jamais migré qui ont l'intention de changer de résidence pour une destination étrangère. En effet, ils représentent 87,7% des potentiels migrants internationaux. La même tendance est observée pour les deux sexes et pour toutes les provinces où les potentiels migrants internationaux sont en majorité les non migrants. (Tableau 8.18).

Tableau 8-18: Répartition des potentiels émigrants internationaux dans le Centre Sud selon le sexe

Statut migratoire interne	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
<b>Bazèga</b>						
Non migrant	822	85,5	431	77,9	1 253	82,8
Migrant interne	139	14,5	122	22,1	261	17,2
<b>Total</b>	<b>961</b>	<b>100,0</b>	<b>553</b>	<b>100,0</b>	<b>1 514</b>	<b>100,0</b>
<b>Nahouri</b>						
Non migrant	1 688	92,3	1 005	89,4	2 693	91,2
Migrant interne	140	7,7	119	10,6	259	8,8
<b>Total</b>	<b>1 828</b>	<b>100,0</b>	<b>1 124</b>	<b>100,0</b>	<b>2 952</b>	<b>100,0</b>
<b>Zoundwéogo</b>						
Non migrant	1 943	88,5	734	82,1	2 677	86,6
Migrant interne	253	11,5	160	17,9	413	13,4
<b>Total</b>	<b>2 196</b>	<b>100,0</b>	<b>894</b>	<b>100,0</b>	<b>3 090</b>	<b>100,0</b>
<b>Centre Sud</b>						
Non migrant	4 453	89,3	2 170	84,4	6 623	87,7
Migrant interne	532	10,7	401	15,6	933	12,3
<b>Total</b>	<b>4 985</b>	<b>100,0</b>	<b>2 571</b>	<b>100,0</b>	<b>7 556</b>	<b>100,0</b>

Dans la région du Centre-Sud, huit ménages sur cent ont déjà reçu un transfert d'argent d'un burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois ayant précédé le recensement. Les ménages ruraux (8,5%) ont plus bénéficié de ces transferts comparativement aux ménages urbains (4,5%) (Tableau 8.19).

**Tableau 8-19: Proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Nombre total de ménage	Ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois	
		Effectif	Proportion (%)
Urbain	17 790	822	4,6
Rural	121 555	10 299	8,5
<b>Ensemble</b>	<b>139 345</b>	<b>11 121</b>	<b>8,0</b>

Dans la région du Centre-Sud, La proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois ayant précédé le recensement varie d'une province à l'autre. C'est dans le Zoundwéogo qu'elle est la plus élevée (9,9%). Elle de 7,8% et 5,9% respectivement dans le Nahouri et dans le Bazèga (Tableau 8.20).

**Tableau 8-20: Proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois selon la province**

Province	Nombre total de ménage	Ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois	
		Effectif	Proportion (%)
Bazèga	46 875	2 778	5,9
Nahouri	38 571	2 999	7,8
Zoundwéogo	53 899	5 344	9,9
<b>Total</b>	<b>139 345</b>	<b>11 121</b>	<b>8,0</b>

## CONCLUSION

La région du Centre-Sud compte 744 251 résidents dont 9,8% sont des migrants internes et 5,9% des migrants internationaux. Le Nahouri est la province qui compte la plus grande proportion de migrants. La région compte 82,6% de natifs parmi ses résidents.

La région du Centre est la principale destination des natifs du Centre-Sud résidant au Burkina Faso. La Côte-d'Ivoire est le principal pays de naissance des résidents de la région nés hors du pays et la principale destination des natifs qui vivent à l'étranger.

## CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

### INTRODUCTION

Les personnes handicapées constituent l'un des groupes vulnérables les plus marginalisés au sein des sociétés, avec une faible participation à l'éducation, à la santé, à l'emploi, ou plus généralement aux activités sociales. Ces discriminations sont la résultante à la fois de l'indisponibilité de services prenant en compte leurs besoins spécifiques, de l'inadéquation et de la mauvaise qualité des services existants, mais aussi de la stigmatisation dont les personnes handicapées sont victimes.

L'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) dont l'ambition est de « ne laisser personne de côté », intègre pleinement le handicap dans une perspective inclusive et participative des politiques de développement. Il répond ainsi aux attentes énoncées dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) adoptée en 2006 par les Nations Unies et entrée en vigueur en 2008. Le Burkina Faso fait partie des 177 pays ayant ratifié la CDPH et ayant souscrit aux ODD dont au total, 13 cibles incluent les personnes handicapées.<sup>4</sup>

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne handicapée. Plusieurs textes juridiques<sup>5</sup> ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe. En complément de ces dispositifs, les personnes handicapées sont organisées en associations œuvrant pour la promotion de leur inclusion sociale. Les principales sont l'Antenne Locale d'Humanité et Inclusion (anciennement appelé Handicap international), la Fédération Burkinabè des Associations pour la Promotion des Personnes Handicapées (FEBAH), l'Association des Parents et Amis d'Enfants encéphalopathes (APEE), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'Association Être Comme les Autres (ECLA).

La bonne inclusion des personnes handicapées dans les politiques de développement implique de disposer de données de qualité permettant la connaissance des populations concernées, de leurs besoins spécifiques, des actions à mettre en œuvre pour y répondre et leur suivi. Plus spécifiquement, l'analyse de cette thématique concerne : (i) la prévalence du handicap au niveau régional ; (ii) ses variations selon les types de limitations fonctionnelles ; (iii) les caractéristiques sociodémographiques des personnes handicapées selon les entités de résidence.

### Collecte de données

La détermination du handicap dans le 5<sup>e</sup> RGPH suit les principes et recommandations des Nations Unies concernant les recensements de la population et des logements (Nations Unies, 2017). L'évaluation du handicap chez un individu est faite à partir des réponses fournies à six questions concernant les difficultés à réaliser les activités de base (ou fonctions) suivantes : voir, entendre,

---

4 Les cibles mentionnant clairement les personnes handicapées sont : la cible 4.5 relative à l'égalité des chances de l' ODD4 (qui vise l'éducation de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous) ; la cible 8.5 relative au plein emploi et au travail décent de l'ODD8 (qui vise la croissance économique, le plein emploi productif et le travail décent pour tous) ; la cible 10.2 relative à l'autonomisation et l'intégration de l'ODD10 (qui vise la réduction des inégalités entre les pays et en leur sein) ; la cible 11.2 relative aux transports sûrs, accessibles et viables de l'ODD11 : (qui vise l'accessibilité pour tous à des villes et établissements humains sûrs, résilients et durables) ; et la cible 17.18 relative au recueil de données de l'ODD17 (qui porte sur les partenariats pour la réalisation des ODD).

5 La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ; Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ; Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées. Constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

marcher ou monter des escaliers, se souvenir ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer (expression et réception). Il n'est pas attendu du répondant qu'il identifie par lui-même son handicap. C'est l'analyste qui fait cette classification à partir des réponses fournies par les personnes qui déclarent éprouver « beaucoup de difficultés » ou qu'elles « ne parviennent pas du tout » à réaliser une certaine action au moins pour une des six questions posées sur le fonctionnement.

La détermination de la limitation fonctionnelle à partir des six questions de la brève série du Groupe de Washington ne permet pas de prendre en compte les différents aspects du modèle social du handicap. Il est complété, comme dans le cas du 5<sup>e</sup> RGPH, par des questions relatives à la participation des individus telles que sur l'éducation ou l'emploi. Ces questions permettent d'examiner l'influence de l'environnement sur la relation entre le fonctionnement individuel et la participation (Groupe de Washington, 2020).

Les questions relatives à la limitation de fonctionnement sur ces six domaines posés aux personnes interrogées lors du recensement sont :

1. (Nom) a-t-il/elle des difficultés à voir, même s'il/elle porte des lunettes ?
2. (Nom) a-t-il/elle des difficultés à entendre, même à l'aide d'une prothèse auditive ?
3. (Nom) a-t-il/elle des difficultés à marcher ou à monter des marches ?
4. (Nom) a-t-il/elle des difficultés à se souvenir ou à se concentrer ?
5. (Nom) a-t-il /elle des difficultés à prendre soin de lui-même, à effectuer des activités comme se laver ou à s'habiller ?
6. En utilisant sa langue habituelle (usuelle), (Nom) a-t-il/elle des difficultés à communiquer (par exemple à comprendre ou se faire comprendre par les autres) ?

Les questions sur la vision, l'audition et la motricité ont été posées pour les personnes âgées de 2 ans et plus, et celles sur la mémoire/concentration, la capacité de prendre soin de soi, et la communication, à l'attention de celles âgées de 5 ans ou plus.

## Définition des concepts

### Handicap

Est en situation de handicap, une personne qui réduit ses activités dans un environnement donné, du fait d'une déficience ou d'une limitation. Le handicap fait référence, à la fois à ces troubles présents chez l'individu, et à l'interaction entre ces troubles et l'environnement, qui peut aussi être la cause de ces restrictions. La situation de handicap entendu comme restriction de participation sociale a ainsi pour origine un problème de santé ou un trouble du fonctionnement organique (Espagnac, 2015).

### Personne handicapée

Selon les Nations Unies (2006), il s'agit d'une personne qui présente une (ou des) incapacité(s) physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle durable, et dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à sa pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. Dans le cadre du 5<sup>e</sup> RGPH, les personnes considérées comme handicapées sont celles pour lesquelles il a été répondu « beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout » à au moins une des six questions relatives au fonctionnement.

## Limitation fonctionnelle

La logique qui sous-tend la classification du handicap par la CIF est que les maladies, accidents ou malformations peuvent être la cause de dysfonctionnements ou lésions des organes, des tissus ou du cerveau (tels que paralysie, la malvoyance, le trouble neuronal, etc.) donnant lieu à des déficiences. La détérioration des fonctions motrices, sensorielles ou mentales qui peuvent découler de ces déficiences constituent les limitations fonctionnelles (Espagnac, 2015).

## Limitations fonctionnelles multiples ou multi handicap

Les limitations fonctionnelles font référence aux personnes pour lesquelles il a été répondu « beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout » pour au moins deux des six questions de la brève série de questions du Groupe de Washington. Ce terme est utilisé ici comme synonyme de multi handicap qui fait référence à l'association de diverses déficiences ou limitations associées. Le multi handicap est ainsi analysé dans ce rapport chez les individus qui ont déclaré une limitation fonctionnelle pour au moins deux domaines de fonctionnement.

## Domaines de fonctionnement

Les limitations fonctionnelles sont classées en domaines fonctionnels qui sont la vision, l'audition, la mobilité, la mémoire et la concentration, la capacité de prendre soin de soi et la communication.

## Prévalence du handicap

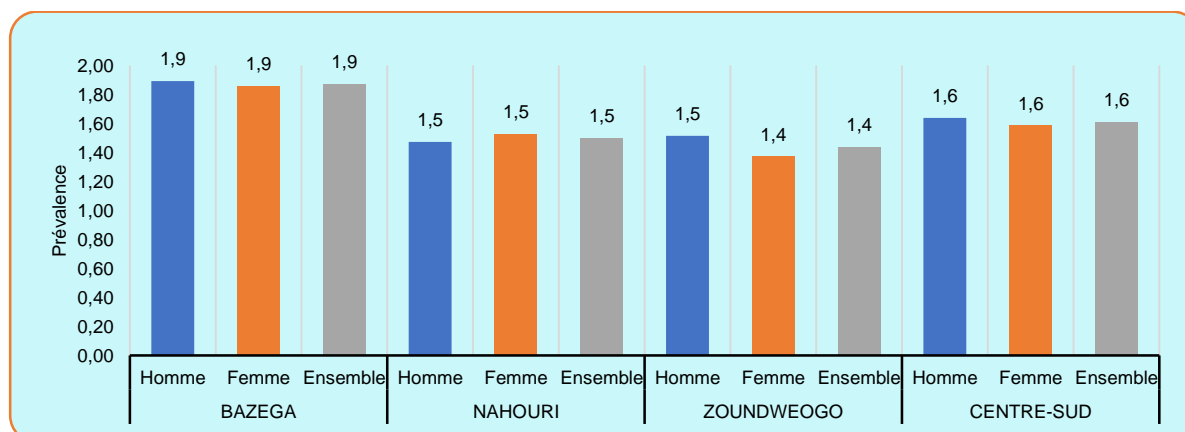
La prévalence du handicap est le rapport entre le nombre de personnes identifiées comme handicapées dans une population donnée et l'effectif total de cette population. Ce rapport présente la prévalence globale du handicap au sein de la population de 5 ans ou plus.

$$\text{Prévalence du handicap} = \frac{\text{Nombre de personnes handicapées dans une population donnée}}{\text{Effectif de cette population}} \times 100$$

## 9.1. PREVALENCE DU HANDICAP

Dans la région du Centre-Sud, près de deux résidents sur cent (1,6%) vivent avec un handicap ; les femmes (1,6%) sont autant touchées que les hommes (1,6%) tant au niveau régional que provincial. La province du Bazèga présente la plus forte prévalence (1,9%) à l'opposé des provinces du Nahouri (1,5%) et du Zoundwéogo (1,4%) qui ont des prévalences en-dessous du niveau régional (Graphique 9.1).

Graphique 9-1: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par province selon le sexe



Le handicap est plus fréquent en milieu rural (1,7%) qu'en milieu urbain (1.2%). Cette différence pourrait résulter de la faible capacité, en milieu rural, à prendre en charge certains cas sur le plan médical, (Tableau 9.1).

**Tableau 9-1: Prévalence du handicap dans la population de 5 ans ou plus par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Prévalence (%)
Urbain	1,2
Rural	1,7

La prévalence du handicap varie suivant l'âge. Plus l'âge augmente plus l'individu a de risque de présenter au moins une incapacité physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle durable. Par exemple le handicap est 26 fois plus fréquent chez les personnes de plus de 85 ans que chez les adultes de 35-39 ans ou 40-44 ans. La même tendance est observée quel que soit le sexe. Cependant à tranche d'âge égal, les hommes sont légèrement plus touchés que les femmes (Tableau 9.2).

**Tableau 9-2: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par groupe d'âge et par sexe**

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9	0,4	0,3	0,4
10-14	0,5	0,4	0,4
15-19	0,7	0,5	0,6
20-24	0,9	0,6	0,7
25-29	0,8	0,5	0,7
30-34	1,1	0,8	0,9
35-39	1,1	0,9	1,0
40-44	1,3	1,3	1,3
45-49	1,7	1,6	1,7
50-54	2,5	2,1	2,3
55-59	2,9	3,0	3,0
60-64	4,9	4,2	4,5
65-69	6,4	5,6	6,0
70-74	9,6	8,5	9,0
75-79	13,4	11,1	12,1
80-84	18,7	15,7	16,9
85 ou +	28,0	25,5	26,5
<b>Centre-sud</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>



## 9.2. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES HANDICAPEES

Dans la région du Centre-Sud, les personnes vivant avec une incapacité physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle durable ont en moyenne 57 ans et la moitié a plus de 61 ans. Ceux qui ont plus de 85 ans sont les plus nombreux, suivies des 70-74 ans.

En moyenne, les femmes handicapées (58,8 ans) sont plus âgées que les hommes (54,8 ans). Elles sont également plus nombreuses (52,4%). (Tableau 9.3).

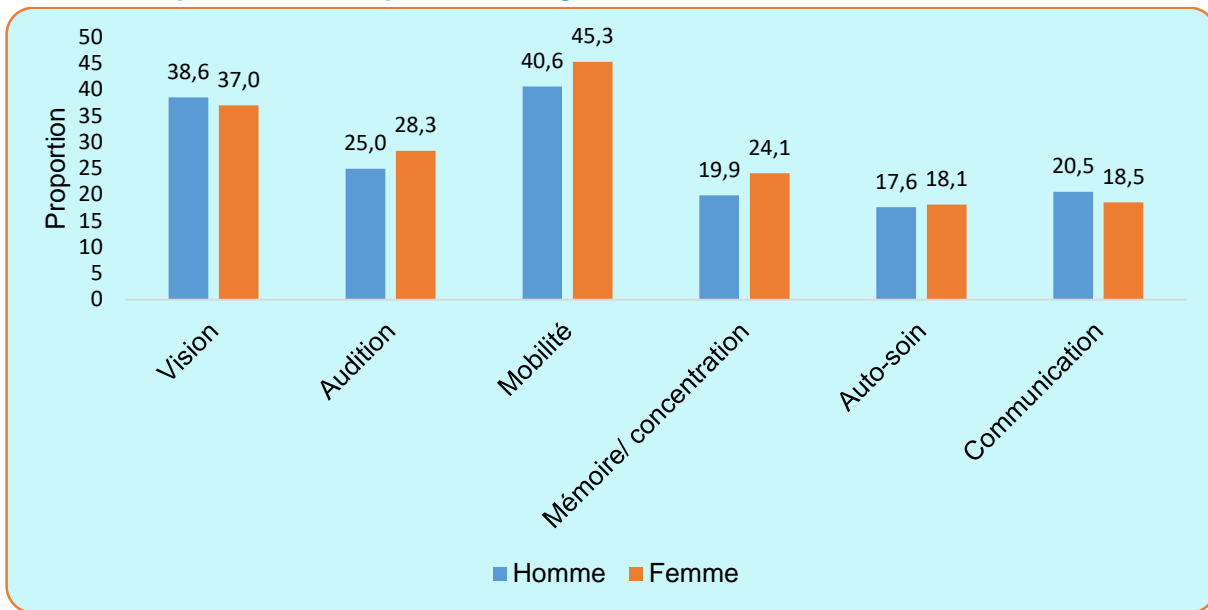
**Tableau 9-3: Répartition (%) des personnes handicapées de 5 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe**

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9	4,9	3,4	4,1
10-14	5,3	3,7	4,5
15-19	5,6	3,9	4,7
20-24	4,1	3,1	3,6
25-29	3,1	2,5	2,8
30-34	4,0	3,9	3,9
35-39	3,7	3,6	3,6
40-44	3,7	4,2	4,1
45-49	3,8	4,5	4,1
50-54	5,1	5,4	5,2
55-59	4,8	5,9	5,4
60-64	7,2	7,4	7,3
65-69	7,4	7,0	7,2
70-74	10,0	10,1	10,1
75-79	7,9	7,3	7,5
80-84	7,6	8,8	8,2
85 ou +	11,9	15,4	13,7
<b>Total</b>	<b>47,6</b>	<b>52,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Age moyen</b>	<b>54,8</b>	<b>58,8</b>	<b>56,9</b>
<b>Age médian</b>	<b>60,0</b>	<b>63,0</b>	<b>61,0</b>

## 9.3. TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE

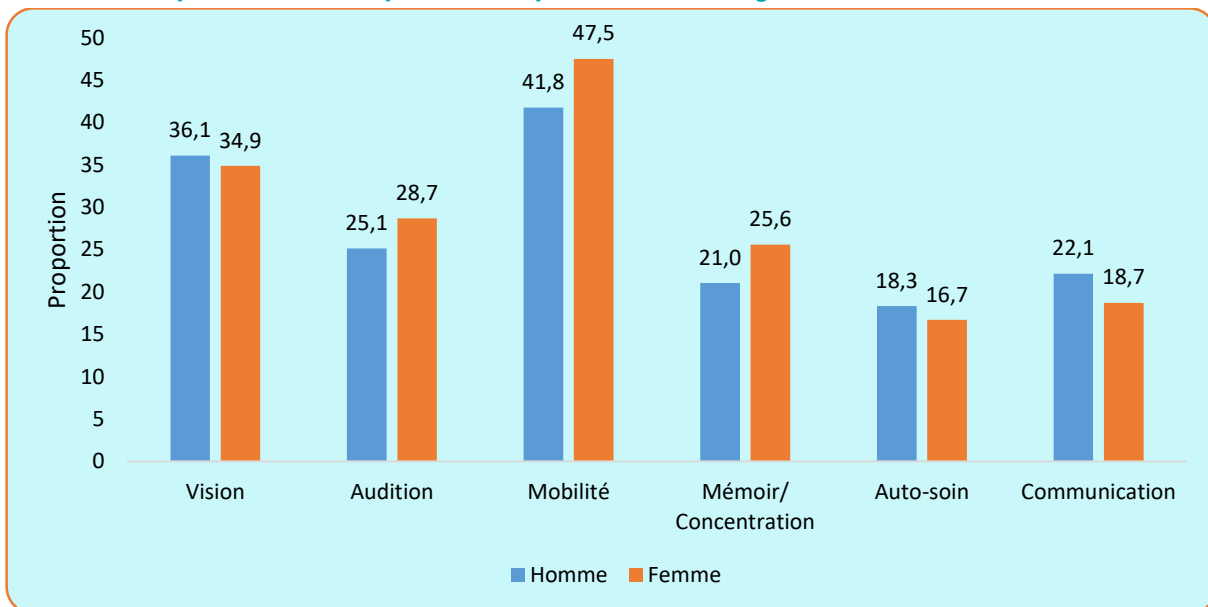
La restriction de la mobilité est le handicap le plus fréquent dans la région tant chez les femmes (45,3%) que chez les hommes (40,6%). Elle est suivie de la restriction de la vision (37,0 % pour les femmes et 38,6% pour les hommes). L'incapacité à prendre soin de soi est le handicap le moins fréquent aussi bien chez les femmes (18,1%) que chez les hommes (17,6%) (Graphique 9.2).

**Graphique 9-2: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la région du Centre -Sud**



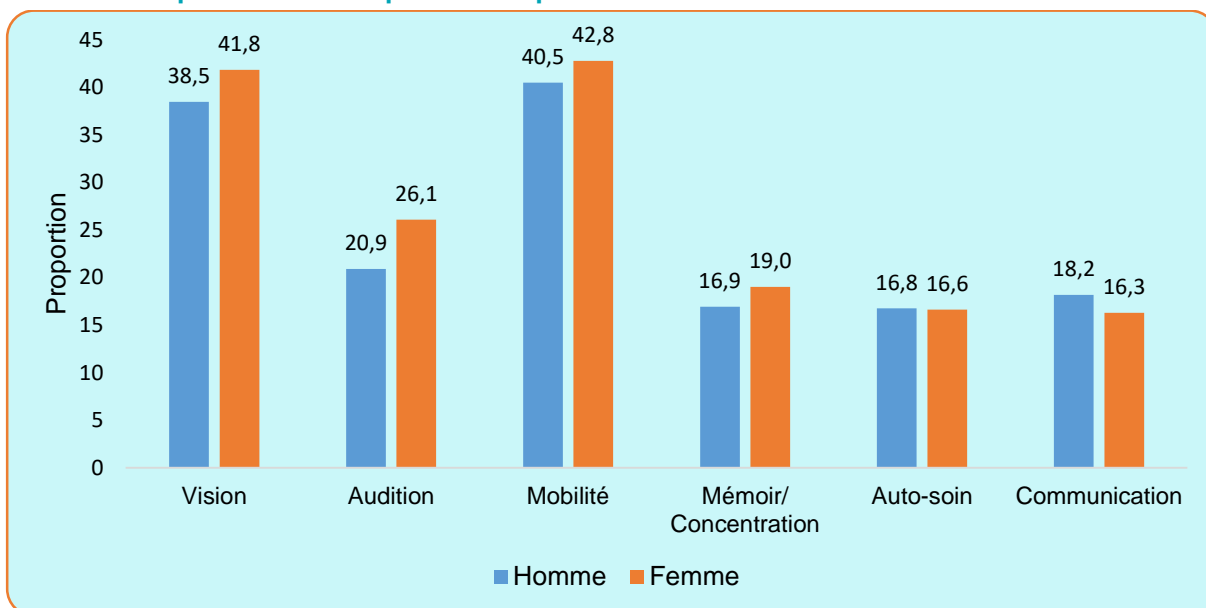
Tout comme au niveau régional, la limitation de la mobilité (47,5% pour les femmes et 41,8% pour les hommes) et de la vision (34,9% pour les femmes et 36,1% pour les hommes) sont les plus fréquentes dans la province du Bazèga. (Graphique 9.3).

**Graphique 9-3: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Bazèga**



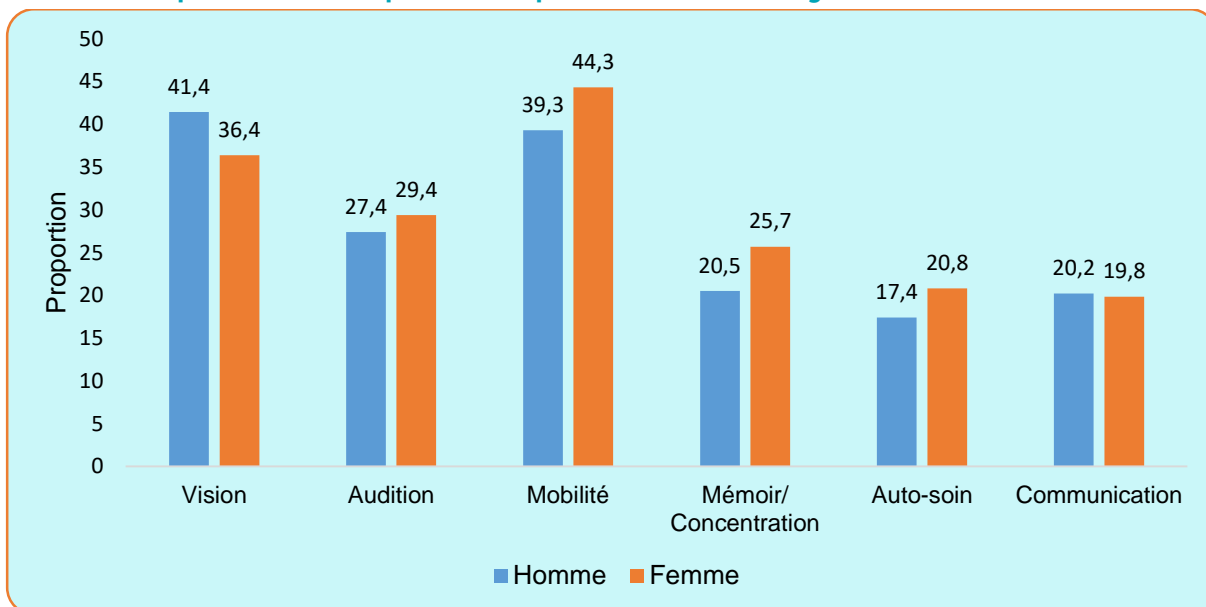
Dans la province du Nahouri le handicap moteur pour les femmes (42,8%) et le handicap visuel pour les hommes (41,8%) sont les plus fréquents, (Graphique 9.4).

**Graphique 9-4: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Nahouri**



Comme dans le Nahouri, le handicap moteur pour les femmes (44,3%) et le handicap visuel pour les hommes (41,4%) sont les handicaps les plus fréquents dans la province du Zoundwéogo. (Graphique 9.5).

**Graphique 9-5: Poids (%) par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans ou plus dans la province du Zoundwéogo**



## 9.4. TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE ET MILIEU DE RESIDENCE

Au sein de la population handicapée du Centre-Sud, la limitation de la mobilité est le type d'handicap le plus fréquent aussi bien en milieu urbain (46,0%) que rural (42,8%), autant pour les

femmes (45,3%) que pour les hommes (40,6%). Elle est suivie de l'incapacité à voir correctement (Tableau 9-4).

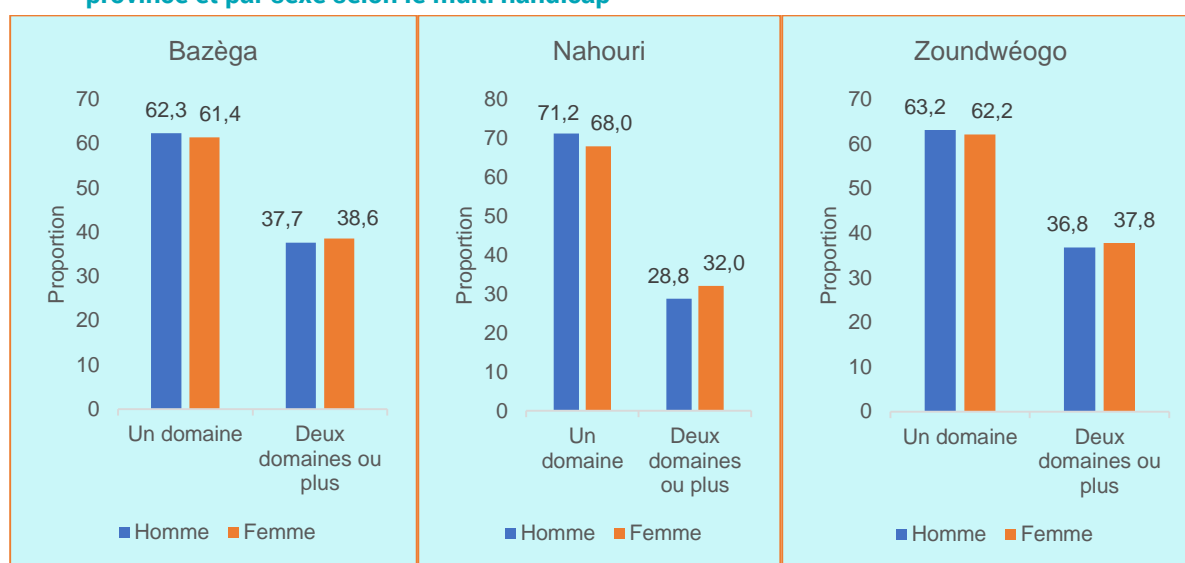
**Tableau 9-4 Poids (%) par type de limitation fonctionnelle des personnes handicapées âgées de 5 ans ou plus selon le sexe et le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Sexe	Vision	Audition	Mobilité	Mémoire concentration	Auto soin	Communication
Urbain	Masculin	39,5	21,8	43,2	17,9	17,1	21,8
	Féminin	36,0	27,3	48,4	20,9	19,6	18,9
	Ensemble	37,6	24,8	46,0	19,5	18,4	20,3
Rural	Masculin	38,5	25,2	40,4	20,1	17,7	20,4
	Féminin	37,1	28,4	45,0	24,4	18,0	18,5
	Ensemble	37,8	26,9	42,8	22,3	17,8	19,4
Ensemble	Masculin	38,6	25,0	40,6	19,9	17,6	20,5
	Féminin	37,0	28,3	45,3	24,1	18,1	18,5
	Ensemble	37,7	26,7	43,1	22,1	17,9	19,5

## 9.5. MULTI HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION HANDICAPEE DE 5 ANS OU PLUS

Comparativement aux deux autres provinces de la région, c'est dans le Nahouri que le multi handicap est le moins répandu, aussi bien pour les femmes (32,0%) que pour les hommes (28,8%). Cependant quelle que soit la province, les femmes en souffrent plus que les hommes, (Graphique 9.6)

**Graphique 9-6: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par province et par sexe selon le multi handicap**



Dans l'ensemble, près de quatre personnes handicapées sur dix (36,1%) vivent avec plus d'un handicap. Le multi handicap est plus fréquent chez les femmes vivant avec un handicap (36,8%) que chez les hommes (35,3%).

En considérant le milieu de résidence, les personnes handicapées du milieu rural souffrent plus du multi handicap (36,2%) que celles du milieu urbain (34,6%). Cependant il n'y a pas de différence entre les hommes vivant avec un handicap relativement au milieu de résidence. (Tableau 9-5)

**Tableau 9-5: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par sexe et par milieu de résidence selon le multi handicap**

Milieu de résidence	Sexe	Nombre de domaines de limitations fonctionnelles		
		Un domaine	Deux domaines ou +	Total
Urbain	Masculin	64,7	35,3	100,0
	Féminin	66,0	34,0	100,0
	Ensemble	65,4	34,6	100,0
Rural	Masculin	64,7	35,3	100,0
	Féminin	62,9	37,1	100,0
	Ensemble	63,8	36,2	100,0
Ensemble	Masculin	64,7	35,3	100,0
	Féminin	63,2	36,8	100,0
	Ensemble	63,9	36,1	100,0



## 9.6. STATUT SCOLAIRE DES PERSONNES HANDICAPEES

Au Burkina, la loi consacre l'éducation universelle pour tous les enfants, sans distinction de sexe, ni de statut social. Elle est obligatoire de 6 à 16 ans. Cependant l'accès à l'école est limité pour certains groupes spécifiques, en particulier pour les personnes vivant avec un handicap. Cette section traite de la scolarisation des enfants handicapés de 6 à 16 ans.

### 9.6.1. Statut scolaire et province de résidence

Dans la région du Centre-Sud, six personnes handicapées sur dix (60,8%) n'ont jamais été scolarisées. Cette limitation de l'accès à l'éducation touche autant les hommes (60,7%) que les femmes handicapés (61,0%).

C'est dans le Bazèga que la non scolarisation des personnes vivant avec un handicap est le plus répandue. En effet, 64,8% des personnes vivant avec un handicap de la province n'ont jamais fréquenté l'école. L'inégalité face à l'éducation des personnes vivant avec un handicap est plus prononcée dans le Zoundwéogo et en défaveur des femmes (67,7% contre 60,8%). (Tableau 9-6)

**Tableau 9-6: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par province et par sexe selon le statut scolaire**

Province	Sexe	Statut scolaire			Total
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	
Bazèga	Masculin	65,2	14,9	19,9	100,0
	Féminin	64,4	11,9	23,7	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>64,8</b>	<b>13,6</b>	<b>21,6</b>	<b>100,0</b>
Nahouri	Masculin	54,0	14,7	31,3	100,0
	Féminin	45,9	15,4	38,7	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>50,6</b>	<b>14,9</b>	<b>34,5</b>	<b>100,0</b>
Zoundwéogo	Masculin	60,8	19,1	20,1	100,0
	Féminin	67,7	8,9	23,4	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>63,9</b>	<b>14,5</b>	<b>21,6</b>	<b>100,0</b>
Centre-Sud	Masculin	60,7	16,3	23,0	100,0
	Féminin	61,0	11,7	27,3	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>60,8</b>	<b>14,3</b>	<b>24,9</b>	<b>100,0</b>

### 9.6.2. Statut scolaire et milieu de résidence

Les personnes vivant avec un handicap de 6 à 16 ans du milieu rural sont moins scolarisées que celles du milieu urbain. Moins de cinq personnes vivant avec un handicap sur dix (45,3%) en milieu urbain n'ont jamais fréquenté l'école ; par contre, en milieu rural, elles représentent plus de la moitié (62,4%).

Il existe une inégalité entre homme et femme vivant avec un handicap de 6 à 16 ans en matière de scolarisation. Cette inégalité est en faveur des hommes en milieu rural (61,9% contre 63,2%), mais est plus prononcée en milieu urbain où la tendance est inversée (48,0% pour les hommes et 42,6% pour les femmes). (Tableau 9-7).

**Tableau 9-7: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par milieu de résidence et par sexe selon le statut scolaire**

Milieu de résidence	Sexe	Statut scolaire			Total
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	
Urbain	Masculin	48,0	8,0	44,0	100,0
	Féminin	42,6	10,6	46,8	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>45,3</b>	<b>9,3</b>	<b>45,4</b>	<b>100,0</b>
Rural	Masculin	61,9	17,1	21,0	100,0
	Féminin	63,2	11,8	25,0	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>62,4</b>	<b>14,8</b>	<b>22,8</b>	<b>100,0</b>



## 9.7. ALPHABÉTISATION DES PERSONNES HANDICAPEES

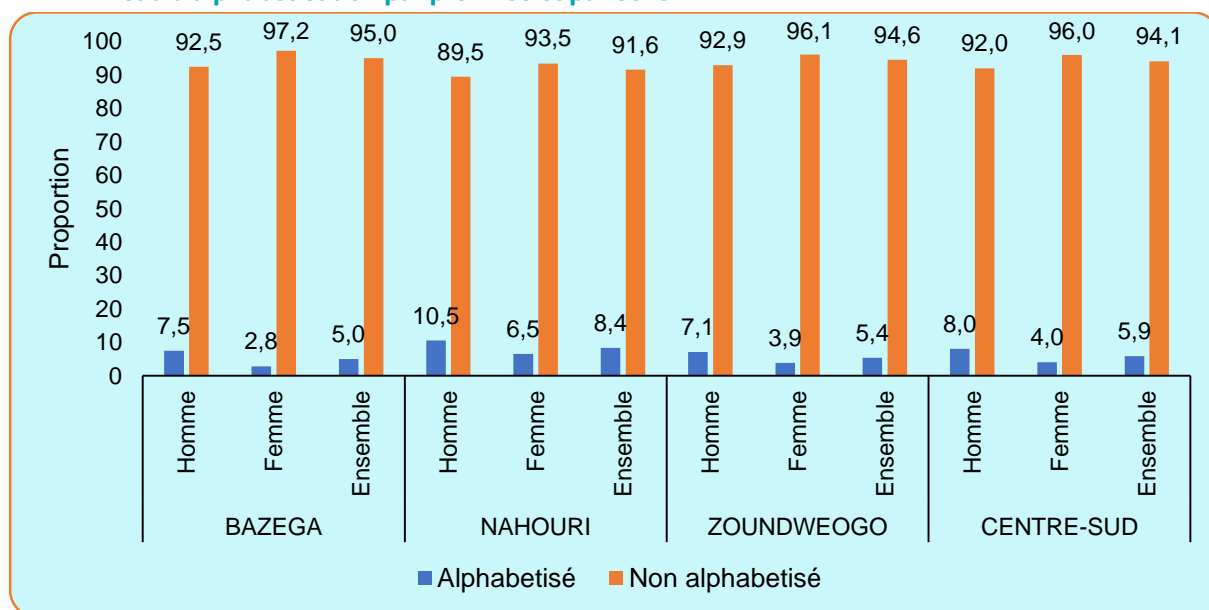
Cette section analyse l’alphabétisation des personnes handicapées âgées de 15 ans et plus suivant la province et le milieu de résidence et selon certaines caractéristiques démographiques comme le sexe et l’état matrimonial.

### 9.7.1. Alphabétisation et province de résidence

Dans la région du Centre-Sud, très peu de personnes vivant avec un handicap de 15 ans ou plus savent lire et écrire dans une langue donnée. En effet, sur cent personnes vivant avec un handicap de la région, moins de six (5,9%) sont alphabétisées. Les hommes affichent un taux d’alphabétisation (8,0%) deux fois supérieur à celui des femmes.

La même tendance est observée au niveau des provinces où seul le Nahouri présente un taux supérieur à la moyenne régionale (8,4%). Dans toutes les provinces, les hommes vivant avec un handicap sont plus alphabétisés que les femmes vivant avec un handicap, (Graphique 9.7)

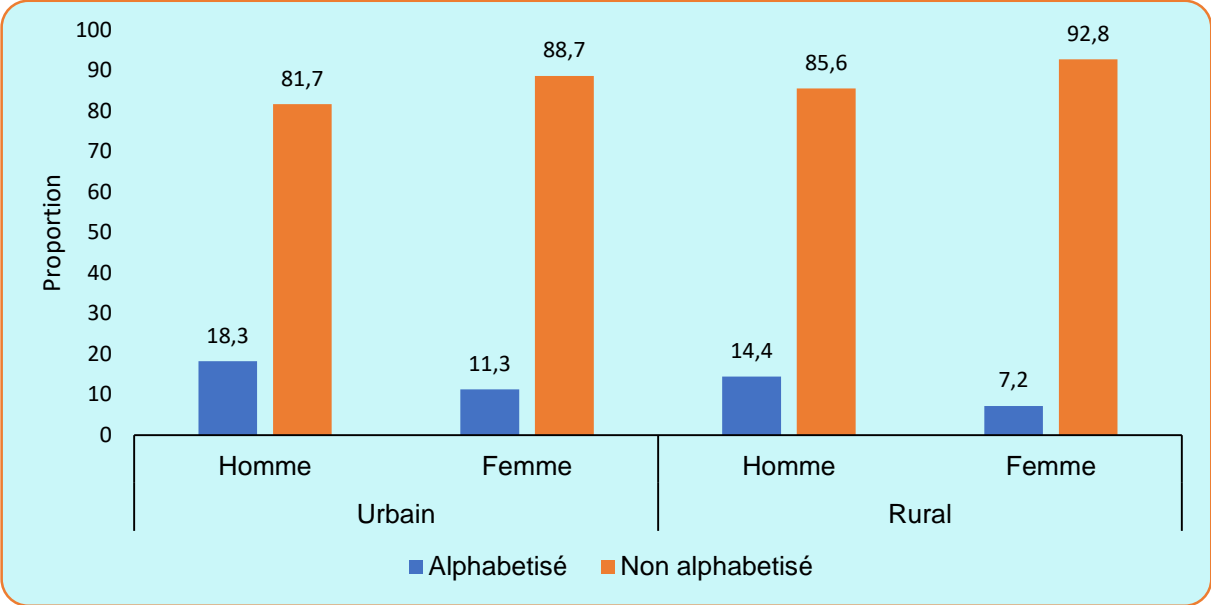
**Graphique 9-7: Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap âgé de 15 ans ou plus selon le niveau d’alphabétisation par province et par sexe**



### 9.7.2. Alphabétisation et milieu de résidence

Quel que soit le milieu de résidence, les personnes vivant avec un handicap sont très peu alphabétisées. Le taux d’alphabétisation des hommes vivant avec un handicap est supérieur à celui des femmes vivant avec un handicap. En considérant un sexe donné, ce taux est plus élevé en milieu urbain qu’en milieu rural. (Graphique 9.8)

**Graphique 9-8: Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap, âgés de 15 ans ou plus selon le niveau d’alphabétisation, par milieu de résidence et par sexe**



## 9.8. ÉTAT MATRIMONIAL DES PERSONNES HANDICAPEES

Dans la région du Centre-Sud la moitié (49,1%) des personnes vivant avec un handicap de 12 ans ou plus sont mariées, 27,3% sont veuves et 19,2% sont célibataires. Une grande proportion des femmes vivant avec un handicap (46,2%) a perdu leur conjoint. Par contre, parmi les hommes vivant avec un handicap les mariés sont les plus nombreux (62,9%) suivis des célibataires (26,9%). Le veuvage est plus vécu par les femmes vivant avec un handicap que les hommes vivant avec un handicap puisque ceux-ci ne comptent que 5,9% de veufs.

Que ce soit en milieu rural (49,7%) ou en milieu urbain (42,0%) les mariés sont les plus nombreuses parmi les personnes vivant avec un handicap. Le veuvage est également plus fréquent chez les femmes vivant avec un handicap contrairement aux hommes pour les deux milieux. (Tableau 9-8)

**Tableau 9-8: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 12 ans ou plus par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial**

Milieu de résidence	Sexe	Statut matrimonial					Total
		Célibataire	Marié (e)	Divorcé (e)/ séparé (e)	Veuf / Veuve	Union libre	
Urbain	Masculin	29,1	59,0	2,6	7,8	1,5	100,0
	Féminin	16,7	27,8	3,6	50,5	1,4	100,0
	Ensemble	22,3	42,0	3,2	31,1	1,4	100,0
Rural	Masculin	26,7	63,2	2,3	5,8	2,0	100,0
	Féminin	12,0	37,6	2,7	45,9	1,8	100,0
	Ensemble	19,0	49,7	2,5	27,0	1,8	100,0
Ensemble	Masculin	26,9	62,9	2,3	5,9	2,0	100,0
	Féminin	12,4	36,8	2,8	46,2	1,8	100,0
	Ensemble	19,2	49,1	2,6	27,3	1,8	100,0

## CONCLUSION

Le handicap touche 1,6% des résidents de la région du Centre-Sud âgés de plus de 5 ans. Il s'agit principalement de la limitation de la mobilité (40,6% pour les hommes et 45,3% pour les femmes) et de la vision (38,6% pour les hommes et 37,0% pour les femmes). Par ailleurs, 36,1% des personnes vivant avec un handicap souffrent de plus d'une limitation.

Plus de la moitié des personnes vivant avec un handicap de la région, soit 60,8% n'ont jamais été scolarisées et seulement 5,9% sont alphabétisées



## CHAPITRE 10 : POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE

### INTRODUCTION

Le système d'état civil au Burkina Faso est peu développé. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonne qualité à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés.

#### Collecte des données

La question qui a été posée lors du 5<sup>e</sup> RGPH pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il/elle un acte de naissance ou toute autre pièce justifiant sa date de naissance » ?

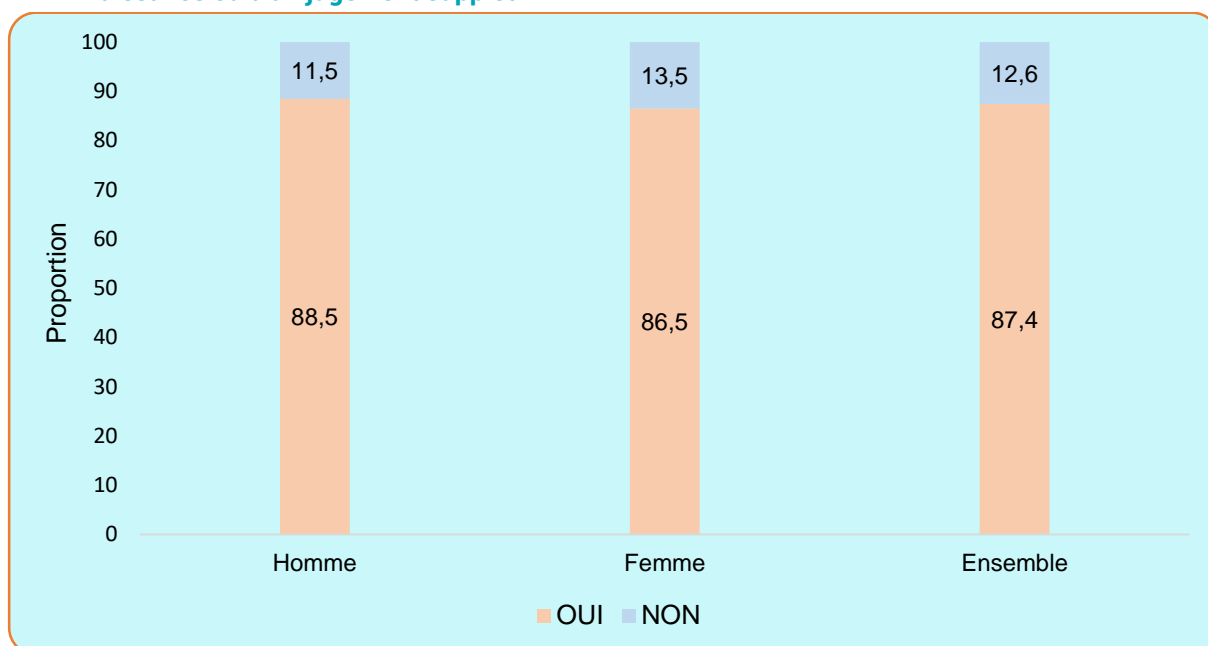
#### Définition des concepts

**Possession d'un acte de naissance** : c'est le fait d'avoir un acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance.

### 10.1. DONNEES GLOBALES

En 2019, un résident de la région du Centre-Sud sur dix (12,6%) ne possèdent ni un extrait d'acte de naissance, ni un jugement supplétif. La différence entre les femmes (13,5%) et les hommes (11,5%), bien que relativement faible, est en défaveur des femmes. (Graphique 10.1)

**Graphique 10-1: Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif**





## 10.2. POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR GROUPE D'ÂGE

La non possession d'acte de naissance dans la région du Centre-Sud varie avec l'âge. C'est aux groupes d'âge 0-4 ans (17,5%), 80-84 ans (23,3%) et 85 ans ou plus (29,2%) que la proportion des résidents qui ne possèdent pas ce document est le plus élevée. L'inégalité entre les femmes et les hommes, très faibles aux jeunes âges, commence à s'accroître à partir de 19 ans et en défaveur des premières. (Tableau 10.1)

**Tableau 10-1: Répartition (%) de la population par âge, groupe d'âge et par sexe selon la possession d'acte de naissance**

Age	Possession d'un acte de naissance			
	Sexe	Oui	Non	Total
0	Homme	80,7	19,3	100,0
	Femme	80,8	19,2	100,0
	<b>Total</b>	<b>80,7</b>	<b>19,3</b>	100,0
1	Homme	83,3	16,7	100,0
	Femme	83,1	16,9	100,0
	<b>Total</b>	<b>83,2</b>	<b>16,8</b>	100,0
2	Homme	83,4	16,6	100,0
	Femme	83,1	16,9	100,0
	<b>Total</b>	<b>83,2</b>	<b>16,8</b>	100,0
3	Homme	83,1	16,9	100,0
	Femme	82,3	17,7	100,0
	<b>Total</b>	<b>82,7</b>	<b>17,3</b>	100,0
4	Homme	83,3	16,7	100,0
	Femme	81,8	18,2	100,0
	<b>Total</b>	<b>82,6</b>	<b>17,4</b>	100,0
5	Homme	82,4	17,6	100,0
	Femme	82,7	17,3	100,0
	<b>Total</b>	<b>82,6</b>	<b>17,4</b>	100,0
6	Homme	84,0	16,0	100,0
	Femme	83,4	16,6	100,0
	<b>Total</b>	<b>83,7</b>	<b>16,3</b>	100,0
Groupe d'âge	Sexe	Oui	Non	Total
0-4	Homme	82,8	17,2	100,0
	Femme	82,2	17,8	100,0
	<b>Total</b>	<b>82,5</b>	<b>17,5</b>	<b>100,0</b>
5-9	Homme	84,8	15,2	100,0
	Femme	84,6	15,4	100,0
	<b>Total</b>	<b>84,7</b>	<b>15,3</b>	<b>100,0</b>
10-14	Homme	88,7	11,3	100,0
	Femme	89,0	11,0	100,0
	<b>Total</b>	<b>88,8</b>	<b>11,2</b>	<b>100,0</b>
15-19	Homme	90,6	9,4	100,0
	Femme	89,3	10,7	100,0
	<b>Total</b>	<b>89,9</b>	<b>10,1</b>	<b>100,0</b>

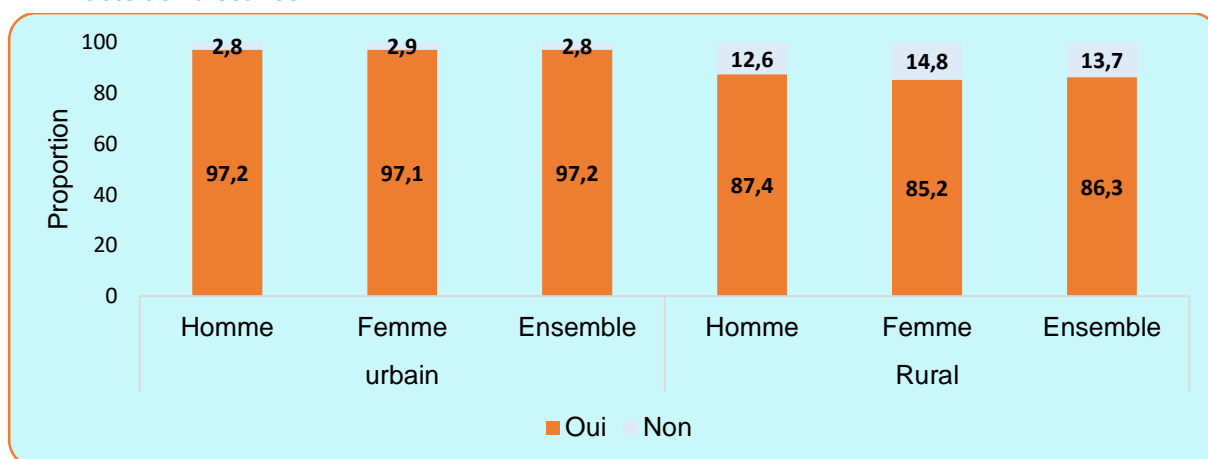
Age	Possession d'un acte de naissance			
	Sexe	Oui	Non	Total
20-24	Homme	91,5	8,5	100,0
	Femme	87,8	12,2	100,0
	<b>Total</b>	<b>89,5</b>	<b>10,5</b>	<b>100,0</b>
25-29	Homme	91,5	8,5	100,0
	Femme	87,6	12,4	100,0
	<b>Total</b>	<b>89,3</b>	<b>10,7</b>	<b>100,0</b>
30-34	Homme	92,0	8,0	100,0
	Femme	88,8	11,2	100,0
	<b>Total</b>	<b>90,2</b>	<b>9,8</b>	<b>100,0</b>
35-39	Homme	92,1	7,9	100,0
	Femme	89,3	10,7	100,0
	<b>Total</b>	<b>90,5</b>	<b>9,5</b>	<b>100,0</b>
40-44	Homme	92,4	7,6	100,0
	Femme	89,3	10,7	100,0
	<b>Total</b>	<b>90,6</b>	<b>9,4</b>	<b>100,0</b>
45-49	Homme	92,6	7,4	100,0
	Femme	89,4	10,6	100,0
	<b>Total</b>	<b>90,8</b>	<b>9,2</b>	<b>100,0</b>
50-54	Homme	91,9	8,1	100,0
	Femme	87,5	12,5	100,0
	<b>Total</b>	<b>89,4</b>	<b>10,6</b>	<b>100,0</b>
55-59	Homme	93,9	6,1	100,0
	Femme	88,6	11,4	100,0
	<b>Total</b>	<b>90,9</b>	<b>9,1</b>	<b>100,0</b>
60-64	Homme	91,3	8,7	100,0
	Femme	84,3	15,7	100,0
	<b>Total</b>	<b>87,3</b>	<b>12,7</b>	<b>100,0</b>
65-69	Homme	91,8	8,2	100,0
	Femme	84,6	15,4	100,0
	<b>Total</b>	<b>87,9</b>	<b>12,1</b>	<b>100,0</b>
70-74	Homme	89,1	10,9	100,0
	Femme	79,2	20,8	100,0
	<b>Total</b>	<b>83,6</b>	<b>16,4</b>	<b>100,0</b>
75-79	Homme	88,3	11,7	100,0
	Femme	78,0	22,0	100,0
	<b>Total</b>	<b>82,7</b>	<b>17,3</b>	<b>100,0</b>
80-84	Homme	83,8	16,2	100,0
	Femme	72,1	27,9	100,0
	<b>Total</b>	<b>76,7</b>	<b>23,3</b>	<b>100,0</b>
85 ou +	Homme	75,3	24,7	100,0
	Femme	68,0	32,0	100,0
	<b>Total</b>	<b>70,8</b>	<b>29,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Total</b>	Homme	<b>88,5</b>	<b>11,5</b>	<b>100,0</b>
	Femme	<b>86,5</b>	<b>13,5</b>	<b>100,0</b>
	<b>Total</b>	<b>87,4</b>	<b>12,6</b>	<b>100,0</b>



### 10.3. POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE ET MILIEU DE RESIDENCE

Dans la région du Centre-Sud, la proportion de résidents ne possédant ni extrait d'acte de naissance, ni jugement supplétif est plus élevée en milieu rural (13,7%) qu'en milieu urbain (2,8%). Si, en milieu urbain, il n'y a pas de différence entre les hommes (2,8%) et les femmes (2,9%), en milieu rural par contre, il existe une inégalité en défaveur des femmes (14,8% contre 12,6% pour les hommes). (Graphique 10.2).

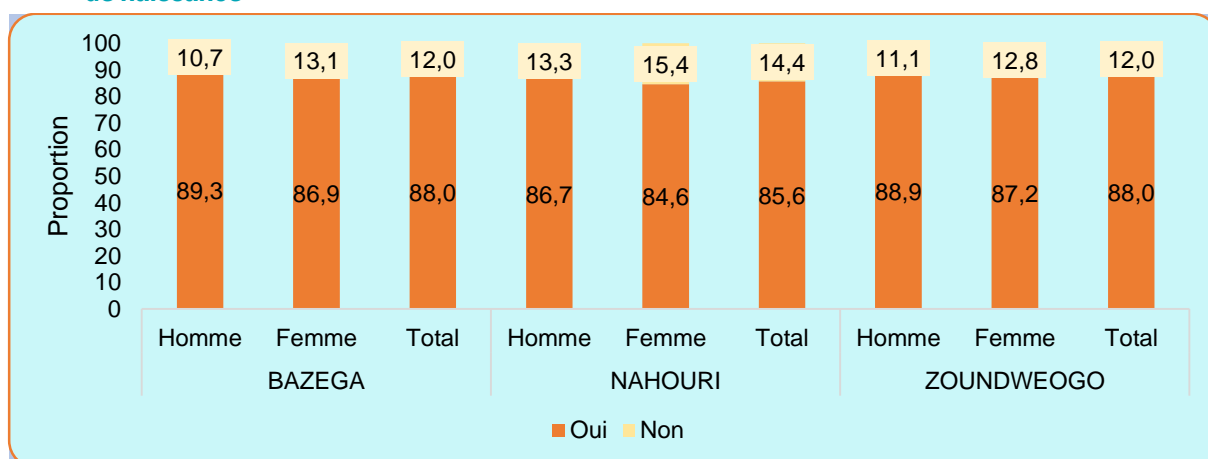
Graphique 10-2: Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



### 10.4. POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE

La proportion des résidents ne possédant ni un extrait d'acte de naissance, ni un jugement supplétif, est plus élevée dans la province du Nahouri (14,4%) que celles du Bazèga et du Zoundwéogo qui affichent chacune un taux de 12,0%. Aussi, dans toutes les provinces, la proportion des femmes dépourvues de ces documents est plus élevée que celle des hommes. (Graphique 10.3)

Graphique 10-3: Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance





## 10.5. POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COMMUNES

En matière de possession d'acte de naissance, les communes de la région du Centre-Sud présentent de fortes disparités. La proportion des résidents dépourvus d'acte de naissance varie de 4,2% dans la commune de Toécé à 36,5% dans celle de Gaongo (province du Bazèga). (Tableau 10.2)

Tableau 10-2: Répartition (%) de la population par commune selon la possession d'acte de naissance

Commune	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
<b>Bazèga</b>			
Doulougou	92,7	7,3	100,0
Gaongo	63,5	36,5	100,0
Ipelce	86,9	13,1	100,0
Kayao	82,2	17,8	100,0
Kombissiri	94,2	5,8	100,0
Sapone	92,9	7,1	100,0
Toece	95,8	4,2	100,0
<b>Total</b>	<b>88,0</b>	<b>12,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Nahouri</b>			
Pô	95,9	4,1	100,0
Tiebele	79,8	20,2	100,0
Zecco	87,4	12,6	100,0
Ziou	82,3	17,7	100,0
<b>Total</b>	<b>85,6</b>	<b>14,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Zoundwéogo</b>			
Bere	83,6	16,4	100,0
Binde	88,0	12,0	100,0
Gogo	81,3	18,7	100,0
Gomboussougou	88,4	11,6	100,0
Guiba	92,9	7,1	100,0
Manga	94,5	5,5	100,0
Nobere	88,5	11,5	100,0
<b>Total</b>	<b>88,0</b>	<b>12,0</b>	<b>100,0</b>

## CONCLUSION

Dans la région du Centre-Sud, 13 résidents sur 100, soit 12,6% ne possèdent ni un extrait d'acte de naissance, ni un jugement supplétif d'acte de naissance. C'est dans le Nahouri que cette proportion est la plus élevée (14,4%) parmi les trois provinces que compte la région. Ce phénomène touche plus le milieu rural que le milieu urbain. Dans le milieu rural 13,7% des habitants ne disposent pas d'un acte de naissance contre 2,8% en milieu urbain.



# CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

## INTRODUCTION

L'examen des principales caractéristiques des ménages permet d'avoir une bonne connaissance des conditions de vie des populations. Il permet d'avoir la répartition spatiale des ménages et constitue une source importante d'information pour l'élaboration des politiques en matière d'amélioration des conditions de vie des ménages.

Deux grandes parties font l'objet de ce chapitre sur les caractéristiques des ménages. Une première partie examine les effectifs et la taille moyenne des ménages et une deuxième partie qui s'intéresse à la structure par sexe, par âge et quelques caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage.

### Collecte des données

Le statut de résidence, le lien de parenté avec le chef de ménage, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, la religion, l'occupation, renseignent sur les caractéristiques des ménages et du chef de ménage.

### Définition des concepts

#### Concession

La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités sont considérés comme des concessions. La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

#### Logement

Il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

#### Ménage

Le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

**Ménage ordinaire** : la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci. En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

**Ménage collectif** : un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire

utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte dans cette analyse.

## 11.1. EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

La région du Centre-Sud compte 146644 ménages dont la majorité, soit près de neuf sur dix (87%) résident en milieu rural. Dans ces ménages vivent en moyenne cinq personnes. Ce nombre est plus élevé en milieu rural (5,5 personnes) qu'en milieu urbain (4,5 personnes) (Tableau 11.1).

Tableau 11-1: Effectifs et taille moyenne des ménages par milieu de résidence

Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportion (%)	Taille moyenne des ménages
Urbain	19 042	13,0	4,5
Rural	127 602	87,0	5,5
<b>Centre-Sud</b>	<b>146 644</b>	<b>100,0</b>	<b>5,4</b>

## 11.2. EFFECTIFS ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE

L'analyse par province révèle que la province du Zoundwéogo compte le plus de ménages avec un effectif de 56 718 ménages. Les deux autres provinces, le Bazèga et le Nahouri abritent respectivement 49 324 et 40 602 ménages. La taille moyenne de ces ménages est plus élevée dans le Bazèga (5,7 personnes) que dans les autres provinces.

Comme on peut s'y attendre, les ménages ruraux sont prédominants dans toutes les provinces où, moins de 17 ménages sur 100 résidents en milieu urbain. Aussi, les ménages ruraux comptent en moyenne plus de personnes que les ménages urbains quelle que soit la province considérée, (Tableau 11.2)

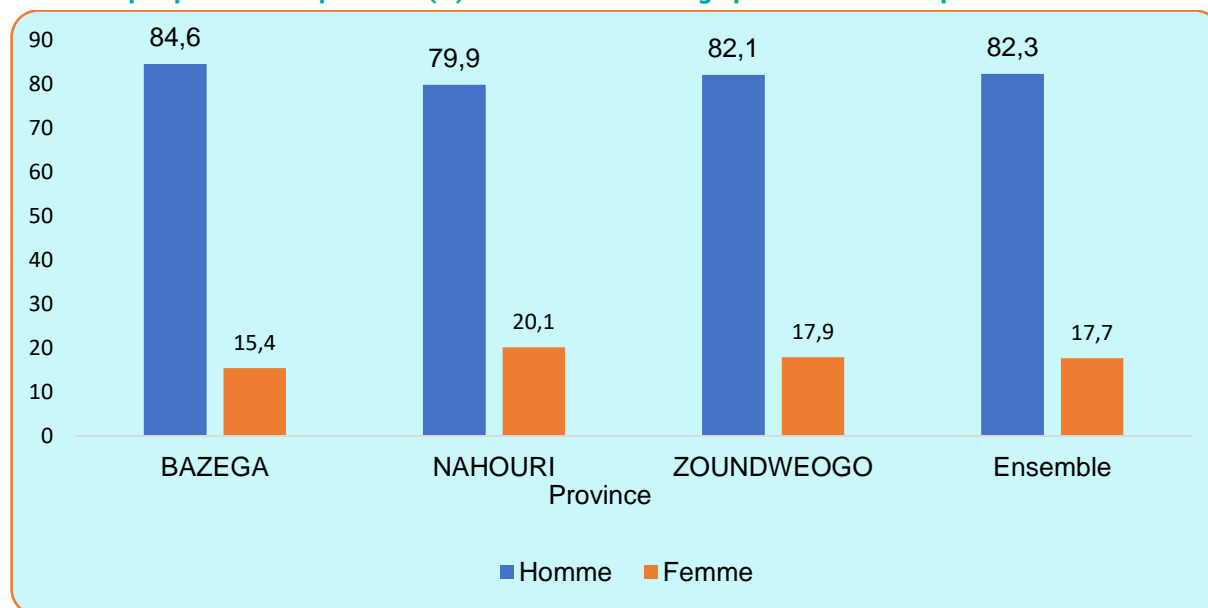
Tableau 11-2: Effectifs et Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence

Province	Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportion (%)	Taille moyenne des ménages
Bazèga	Urbain	5 598	11,3	5,1
	Rural	43 726	88,7	5,8
	<b>Ensemble</b>	<b>49 324</b>	<b>100,0</b>	<b>5,7</b>
Nahouri	Urbain	6 647	16,4	4,2
	Rural	33 955	83,6	4,9
	<b>Ensemble</b>	<b>40 602</b>	<b>100,0</b>	<b>4,8</b>
Zoundwéogo	Urbain	6 797	12,0	4,2
	Rural	49 921	88,0	5,7
	<b>Ensemble</b>	<b>56 718</b>	<b>100,0</b>	<b>5,5</b>

## 11.3. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

Dans l'ensemble de la région, les ménages sont majoritairement dirigés par un homme. En effet, plus de huit ménages sur dix (82,3%) sont dirigés par un homme. La même situation est observée dans les provinces. La proportion des ménages dirigés par une femme varie de 20,1% dans le Nahouri à 15,4% dans le Bazèga. (Graphique 11.2)

**Graphique 11-1: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la province**



Dans la région du Centre-Sud, les chefs de ménages ont en moyenne 45 ans et la moitié a moins de 42 ans. La répartition par groupes d'âge quinquennaux montre que ceux qui ont entre 30 et 34 ans sont les plus nombreux (13,0%). Ce groupe d'âge est le plus représenté quel que soit le milieu de résidence ou le sexe considéré.

Les chefs de ménages sont en moyenne plus jeunes en milieu urbain (42,3 ans contre 45,5 ans en milieu rural). Si, en milieu urbain, les femmes chefs de ménage sont en moyenne plus âgées (44,9 ans) que les hommes chefs de ménages (41,6 ans), en milieu rural la différence est faible (45,5 ans pour les hommes et 45,4 ans pour les femmes). (Tableau 11.3)

**Tableau 11-3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	Ensemble	M	F.	Ensemble	M	F	Ensemble
10-14	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
15-19	1,7	3,2	1,9	1	4,4	1,6	1,1	4,2	1,7
20-24	7	6,9	7	5,2	8,8	5,8	5,4	8,5	6
25-29	12,9	9,1	12	10,4	8,7	10,1	10,7	8,7	10,3
30-34	15,6	13,1	15	13,3	10,1	12,7	13,5	10,5	13
35-39	14,4	11,8	13,9	12,6	9,7	12,1	12,8	10	12,3
40-44	11,8	9,6	11,4	11,3	9,1	10,9	11,3	9,2	11
45-49	9,8	8,9	9,6	9,2	8,5	9,1	9,3	8,5	9,2
50-54	7,9	7,9	7,8	8,5	9,1	8,6	8,4	8,9	8,5
55-59	5,6	6,9	5,8	7,1	7,9	7,2	6,9	7,8	7,1
60-64	4,5	6,4	4,9	6,2	7,2	6,4	6,1	7,1	6,2
65-69	3,2	5,2	3,5	5	4,8	4,9	4,7	4,8	4,7
70-74	2,8	5	3,3	4,4	4,8	4,5	4,2	4,8	4,3
75-79	1	2,3	1,8	2,4	2,6	2,5	2,3	2,7	2,3
80 ou +	1,7	3,5	2	3,3	4,2	3,5	3,2	4,2	3,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Age moyen</b>	<b>41,6</b>	<b>44,9</b>	<b>42,3</b>	<b>45,5</b>	<b>45,4</b>	<b>45,5</b>	<b>45,0</b>	<b>45,4</b>	<b>45,1</b>
<b>Age médian</b>	<b>39,0</b>	<b>42,0</b>	<b>39,0</b>	<b>42,0</b>	<b>44,0</b>	<b>43,0</b>	<b>42,0</b>	<b>43,0</b>	<b>42,0</b>



## 11.4. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE SELON LA PROVINCE

La répartition des chefs de ménages par âge selon la province montre que ceux-ci sont en moyenne plus âgés dans le Bazèga (47,3 ans) et plus jeunes dans le Nahouri (43,9 ans). Dans toutes les provinces les chefs de ménages sont en moyenne plus âgés en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans le Bazèga, la moitié des chefs de ménages ont plus de 45 ans, dans le Nahouri et le Zoundwéogo, l'âge médian est de 41,0 ans et 40,0 ans respectivement.

En considérant les groupes d'âge quinquennaux, les chefs de ménages âgés de 30 à 34 ans sont les plus nombreux quel que soit la province et le milieu de résidence. (Tableau 11.4)

**Tableau 11-4: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon la province et le milieu de résidence**

Groupe d'âge	Bazèga			Nahouri			Zoundwéogo		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
10-14	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0	0
15-19	1,2	1,4	1,3	2,1	1,2	1,4	2,3	2,1	2,1
20-24	4,9	4,3	4,4	6,9	5,5	5,7	8,8	7,4	7,5
25-29	11	8,4	8,7	11,6	10,8	10,9	13,2	11,1	11,4
30-34	15,4	11,3	11,7	14,5	14,2	14,3	15,3	13	13,2
35-39	14,3	11,3	11,6	14,1	13,3	13,4	13,4	11,9	12,1
40-44	11,8	11	11,1	12,1	11,5	11,6	10,3	10,5	10,4
45-49	10	9,4	9,5	10,2	9,5	9,6	8,8	8,6	8,6
50-54	8,2	9,3	9,2	7,9	8,5	8,4	7,3	8,2	8,1
55-59	5,6	7,8	7,7	6,7	6,9	6,9	5,2	6,8	6,7
60-64	5,2	7,2	6,9	5	5,9	5,7	4,6	6,1	5,9
65-69	4,1	5,8	5,6	2,8	4,1	4	3,5	4,6	4,5
70-74	4,1	5,4	5,3	2,9	3,7	3,5	3	4,2	4,1
75-79	1,9	2,9	2,8	1,5	2	1,9	2	2,3	2,3
80 ou +	2,2	4,4	4,1	1,6	2,8	2,6	2,2	3,2	3,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Age- moyen	43,6	47,7	47,3	41,9	44,2	43,9	41,5	44,3	44,0
Age médian	40,0	45,0	45,0	40,0	41,0	41,0	38,0	41,0	40,0



## 11.5. AUTRES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DU CHEF DE MENAGE

Dans la région du Centre-Sud, plus de huit chefs de ménages sur dix (82,6%) sont mariés. Cette proportion des mariés est encore plus élevée en milieu rural (84,2%) qu'en milieu urbain (72,0%). Les chefs de ménages célibataires se rencontrent plus en milieu urbain (13,9%) qu'en milieu rural (4,8%).

Ils sont en majorité musulmans (51,1%) ou catholiques (28,6%), sans niveau d'instruction (80,6%) et occupés (60,3%). Les mêmes tendances sont observées dans les deux milieux de résidence avec, cependant, une prédominance des non instruits en milieu rural comparativement au milieu urbain, (Tableau 11.5).

**Tableau 11-5: Répartition (%) des chefs de ménage par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon le milieu de résidence**

Caractéristiques	Urbain	Rural	Ensemble
<b>État Matrimonial</b>			
Marié	72	84,2	82,6
Veuf (ve)	8,1	7,6	7,6
Célibataire	13,9	4,8	5,9
Union libre	3,5	1,8	2,1
Divorcé (e)/ séparé (e)	2,5	1,6	1,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Religion</b>			
Musulman	54,5	50,6	51,1
Catholique	36	27,6	28,6
Animiste	0,9	12,2	10,8
Protestant	8,3	9,1	9
Sans religion	0,2	0,3	0,3
Autre	0,1	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	55,7	84,2	80,6
Primaire	12,7	7,7	8,3
Post-primaire	10,6	3,9	4,7
Secondaire	14,0	3,1	4,5
Supérieur	7,0	1,1	1,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Situation d'occupation</b>			
Occupés	67,2	59,3	60,2
Non occupé	1,7	2,5	2,4
Hors main d'œuvre	31,1	38,2	37,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

La répartition des chefs de ménages, par province selon les caractéristiques sociodémographiques et économiques, fait ressortir les mêmes tendances que dans l'ensemble de la région, à quelques exceptions près. En effet, contrairement aux deux autres provinces, dans le Nahouri, l'islam (31,9%) est pratiqué par moins de la moitié des résidents bien qu'il soit en première position. L'animisme, deuxième religion (28,9%), supplante le protestantisme (20,3%) et le catholicisme (17,5%) (Tableau 11.6).

**Tableau 11-6: Répartition (%) des chefs de ménages par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon la province**

<b>Caractéristiques</b>	<b>BAZEGA</b>	<b>NAHOURI</b>	<b>ZOUNDWEOGO</b>	<b>Ensemble</b>
<b>État Matrimonial</b>				
Célibataire	5,3	8,2	4,8	5,9
Marié (e)	82,9	77,4	86,1	82,6
Divorcé (e)/ séparé (e)	0,9	3,7	1,1	1,7
Veuf /Veuve	8,2	9,4	5,8	7,6
Union libre	2,7	1,3	2,2	2,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Religion</b>				
Animiste	6,4	28,9	1,7	10,8
Musulman	50,3	31,9	65,5	51,2
Catholique	37,2	17,5	29,2	28,5
Protestant	6	20,3	3,5	9,1
Autres	0	0,6	0	0,2
Sans religion	0,1	0,8	0,1	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun	82,6	76,7	81,6	80,6
Primaire	7,2	10,3	7,8	8,3
Post-primaire	4,1	6,1	4,3	4,7
Secondaire	4,3	5	4,3	4,5
Supérieur	1,8	1,9	2	1,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Situation d'occupation</b>				
Occupés	54,3	62,4	63,9	60,3
Non occupés	2,3	2,9	2,1	2,3
Hors main d'œuvre	43,4	34,7	34	37,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 11.6. ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS

Entre les deux recensements de 2006 et de 2019 la plupart des indicateurs sur le ménage ont connu une évolution. Le nombre de ménages a augmenté dans l'ensemble de la région (31,4%) et dans les deux milieux de résidences (31,5% pour le milieu urbain et 30,9% pour le milieu rural). Cependant, la structure par milieu de résidence est restée identique à celle de 2006 avec 87,3% de ménages ruraux.

Par rapport à 2006, la proportion des ménages dont le chef est une femme a augmenté tant au niveau régional que selon le milieu de résidence. En effet, cette proportion a évolué de 10,8% à 17,3% en milieu rural et de 15,0% à 20,1% en milieu urbain. Par ailleurs, la taille des ménages a diminué comparativement à celle observée en 2006. Dans la région elle est passée de 6,1 à 5,4 personnes par ménage. Cette tendance est également observée selon le milieu de résidence (Tableau 11.7).

Tableau 11-7: Évolution de quelques indicateurs

Année	Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportion (%) des ménages	Proportion (%) des ménages dirigés par des femmes	Taille moyenne des ménages	Taux d'accroissement (%) des ménages entre 2006 et 2019
2006	Urbain	13 446	12,7	15	5	NA
	Rural	92 070	87,3	10,8	6,2	NA
	<b>Ensemble</b>	<b>105 516</b>	<b>100</b>	<b>11,3</b>	<b>6,1</b>	<b>NA</b>
2019	Urbain	17 595	12,7	20,1	4,5	30,9
	Rural	121 067	87,3	17,3	5,5	31,5
	<b>Ensemble</b>	<b>138 662</b>	<b>100</b>	<b>17,7</b>	<b>5,4</b>	<b>31,4</b>

## CONCLUSION

En résumé, la région du Centre-Sud compte 138 662 ménages avec une taille moyenne de 5,4 personnes par ménage. Les ménages de la région vivent essentiellement en milieu rural avec une proportion de 87,0%. Les chefs de ménages ont en moyenne 45 ans et sont plus jeunes en milieu rural qu'en milieu urbain et sont majoritairement des hommes. La plupart sont mariés et n'ont aucun niveau d'instruction.



## CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

### INTRODUCTION

Les milieux socioéconomique, culturel et physique déterminent les caractéristiques de l'habitation et le cadre de vie des populations. Les ménages, selon le milieu physique, les habitudes culturelles et le niveau de vie, ont un type d'habitation bien spécifique. Les politiques et programmes visant l'amélioration des conditions de vie des populations doivent tenir compte des informations comme l'accès à un logement décent et sûr, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, etc.

En plus des précisions sur la collecte et les définitions de base, ce chapitre traite des caractéristiques des unités d'habitation et des conditions de vie des ménages dans la région des Centre-Sud.

#### Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments et le type d'aisance.

#### Définition des concepts

##### Type d'habitation

C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case.

##### Unité d'habitation

C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage.

##### Immeuble à appartements

C'est un bâtiment de type moderne d'un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

##### Villa

C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes : cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

##### Maison individuelle simple

C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

##### Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)

Construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

**Case**

Construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvert de paille.

**Type d'aisance**

Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature.



## 12.1. TYPE D'HABITATION

Le type d'habitation utilisé est le reflet des habitudes culturelles de la localité. A cet effet, il peut se modifier avec le temps.

### 12.1.1. Type d'habitation et milieu de résidence

Dans la région du Centre-Sud, les ménages habitent principalement les maisons individuelles simples. Près de huit ménages sur dix habitent dans ce type de logement. C'est également le principal type d'habitation en milieu urbain (75,1%) et en milieu rural (79,1%). Si les cases sont peu utilisées en ville (1,1%), elles constituent le deuxième type de logement des ménages en campagne, avec une proportion de 10,3%, (Tableau 12-1)

Tableau 12-1: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence

Type d'habitation	Urbain	Rural	Ensemble
Immeuble à appartements	0,5	0,1	0,2
Villa	5,5	0,9	1,5
Maison individuelle simple	75,1	79,1	78,6
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	17,6	8,8	9,9
Case	1,1	10,3	9,1
Tente	0,0	0,2	0,2
Autres	0,2	0,6	0,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 12.1.2. Type d'habitation et province

Tout comme au niveau régional, les maisons individuelles simples sont utilisées par plus de sept ménages sur dix dans les provinces, avec une plus grande prédominance dans le Bazèga (86,1%). C'est dans le Zoundwéogo où les cases sont le plus utilisées comme habitation par les ménages (15,8% contre 5,2% dans le Nahouri et 4,6% dans le Bazèga). (Tableau 12-2)

Tableau 12-2: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon la province

Type d'habitation	Bazega	Nahouri	Zoundweogo	ensemble
Immeuble à appartements	0,1	0,3	0,2	0,2
Villa	1,4	1,7	1,3	1,4
Maison individuelle simple	86,1	78,5	72,2	78,6
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	7,5	13,3	9,5	9,9
Case	4,6	5,2	15,8	9,1
Tente	0,1	0,2	0,3	0,2
Autres	0,2	0,8	0,7	0,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 12.2. MODE D'ECLAIRAGE

Dans cette section, il est analysé le principal mode d'éclairage des ménages de la région selon le milieu de résidence et selon la province.

## 12.2.1. Mode d'éclairage et milieu de résidence

Dans la région du Centre-Sud, la lampe torche est de loin le mode d'éclairage le plus utilisé par les ménages (55,2%), suivie du panneau solaire (27,5%). L'électricité du réseau SONABEL n'est utilisée que par moins de huit ménages sur cent (7,8%). Elle est davantage moins utilisée en milieu rural (4,2%) où les principaux modes d'éclairage demeurent la lampe torche (59,1%) et le panneau solaire (27,4%). En milieu urbain, bien que dans une proportion relativement faible, l'électricité du réseau SONABEL est néanmoins le mode d'éclairage le plus utilisé (32,5%) devant la lampe torche (28,2%) et le panneau solaire (28,1%). (Tableau 12-3).

**Tableau 12-3: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon le milieu de résidence**

Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Électricité du réseau SONABEL	32,5	4,2	7,8
Plateformes multifonctionnelles	0,1	0,1	0,1
Panneau solaire	28,1	27,4	27,5
Groupe électrogène et batterie	0,1	0,2	0,2
Lampe à gaz	0,1	0	0
Lampe à pétrole	0,1	0,7	0,7
Lampe à huile	0,1	0,1	0,1
Lampe rechargeable	9,6	6,8	7,2
Lampe torche	28,3	59,1	55,2
Bougie	0	0	0
Bois/paille	0,1	0,2	0,2
Autres	0,9	1,2	1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 12.2.2. Mode principal d'éclairage et province

Dans toutes les provinces de la région, l'électricité du réseau SONABEL reste très faiblement utilisée comme mode d'éclairage dans les ménages. En effet, moins de dix ménages sur cent s'éclairent à l'aide du réseau SONABEL, quelle que soit la province. Par contre, plus de la moitié des ménages utilisent la lampe torche pour s'éclairer. C'est dans le Nahouri que ce mode d'éclairage est le plus utilisé (59,2%). À l'image de la région, le panneau solaire est le deuxième moyen d'éclairage dans les trois provinces. (Tableau 12-4) Tableau 12-4: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon la province

Mode principal d'éclairage	BAZEGA	NAHOURI	ZOUNDWEOGO	Ensemble
Électricité du réseau SONABEL	7,8	7,6	8,0	7,8
Plateformes multifonctionnelles	0,1	0,1	0,2	0,1
Panneau solaire	31,0	25,3	25,9	27,5
Groupe électrogène et batterie	0,1	0,1	0,3	0,2
Lampe à gaz	0,1	0,0	0,0	0,0
Lampe à pétrole	0,5	0,6	0,8	0,7
Lampe à huile	0,1	0,1	0,2	0,1
Lampe rechargeable	8,7	5,3	7,2	7,2
Lampe torche	50,8	59,2	56,2	55,2
Bougie	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois/paille	0,2	0,1	0,2	0,2
Autres	0,6	1,6	1,0	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 12.3. SOURCE D'ÉNERGIE POUR LA CUISSON

Le type de combustible utilisé par les ménages a un impact sur le cadre de vie et la préservation de l'environnement. L'analyse sur la source principale d'énergie pour la cuisson est faite selon le milieu de résidence et la province.

### 12.3.1. Source principale d'énergie pour la cuisson et milieu de résidence

Dans l'ensemble de la région du Centre-Sud, les ménages utilisent majoritairement le bois avec un foyer simple comme principale source d'énergie avec une proportion de huit ménages sur dix. Cette proportion est encore plus élevée en campagne (88,0%) qu'en ville (54,0%).

L'électricité demeure très faiblement utilisée aussi bien en ville (1,5%) qu'en campagne (0,3%). Le gaz, peu utilisé en milieu rural, est la deuxième source d'énergie pour la cuisson ; trois ménages sur dix y ont recours. (Tableau 12-5).

**Tableau 12-5: Proportion des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence**

Source principale d'énergie pour la cuisson	Urbain	Rural	Ensemble
Électricité	1,5	0,3	0,5
Gaz ou Biogaz	27,5	4,1	7,1
Pétrole	0,1	0,1	0,1
Charbon de bois	11,7	3,4	4,5
Bois (foyer amélioré)	2,2	1,7	1,8
Bois (foyer simple)	54,0	88,0	83,7
Non concerné	1,8	1,0	1,0
Autres	1,2	1,4	1,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 12.3.2. Source principale d'énergie pour la cuisson et province

Dans toutes les provinces de la région, le bois avec un foyer simple est de loin la principale source d'énergie pour la cuisson, à l'image de la région. Il est utilisé par plus de huit ménages sur dix. La deuxième source est le gaz pour le Zoundwéogo (8,2%) et le Bazèga (6,4%), et le charbon de bois pour le Nahouri (7,0%). (Tableau 12-6).

**Tableau 12-6: Proportion (%) des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon la province**

Source principale d'énergie pour la cuisson	BAZEGA	NAHOURI	ZOUNDWEOGO	Ensemble
Électricité	0,2	1,0	0,4	0,5
Gaz ou Biogaz	6,4	6,3	8,2	7,1
Pétrole	0,1	0,1	0,1	0,1
Charbon de bois	4,0	7,0	3,1	4,5
Bois (foyer amélioré)	1,8	1,4	2,1	1,8
Bois (foyer simple)	86,4	80,3	83,7	83,7
Non concerné	0,7	1,2	1,4	1,1
Autres	0,4	2,7	1,0	1,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>



## 12.4. PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

La santé des populations et surtout des enfants est très tributaire de la qualité de l'eau consommée. Cette section permet d'appréhender les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson des ménages de la région selon le milieu de résidence et la province.

### 12.4.1. Principale source d'approvisionnement en eau de boisson et milieu de résidence

La plupart des ménages du Centre-Sud s'approvisionnent en eau de boisson grâce aux forages (52,4%) et aux fontaines publiques (30,6%). Le robinet, qu'il soit avec un compteur intérieur propre (2,4%) ou partagé (1,5%), ou dans une cour (0,4%) est utilisé par moins de cinq ménages sur cent comme source d'approvisionnement en eau de boisson. Ces chiffres renseignent qu'une grande majorité des ménages de la région ont accès à l'eau potable. Cependant, 0,8% des ménages continuent d'utiliser les eaux de surface (barrage/rivière/cours d'eau/lac) comme eau de boisson, surtout en milieu rural (0,9%) ; et le puits ordinaire est utilisé par huit ménages sur cent.

En milieu rural, le forage constitue la principale source d'approvisionnement en eau de boisson (55,7%), suivi de la fontaine publique (30,1%). Le robinet n'est utilisé que par un ménage sur cent. Par contre les ménages urbains s'approvisionnent en eau de boisson le plus souvent grâce aux fontaines publiques (34,2%), aux forages (29,1%) et aux robinets (27%), (Tableau 12-7).

Tableau 12-7: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Urbain	Rural	Ensemble
Barrage/rivière/cours d'eau/lac	0,0	0,9	0,8
Puits ordinaire	5,8	8,4	8,1
Puits busé ordinaire	1,2	1,5	1,5
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	2,3	2,1	2,1
Forage	29,1	55,7	52,4
Fontaine publique	34,2	30,1	30,6
Robinet compteur intérieur propre	16,1	0,4	2,4
Robinet compteur intérieur partagé	9,5	0,4	1,5
Robinet dans une autre cour	1,4	0,2	0,4
Autres	0,3	0,3	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 12.4.2. Principale source d'approvisionnement en eau de boisson et province

Dans toutes les provinces de la région, le forage est utilisé par plus de la moitié des ménages comme principale source d'approvisionnement en eau de boisson. Il est suivi de la fontaine publique. Les eaux de surface sont plus consommées dans le Zoundwéogo (1,3%) que dans les deux autres provinces et c'est dans le Bazèga que les ménages utilisent plus le puits ordinaire comme principale source d'approvisionnement en eau de boisson (9,2%).

Le robinet avec compteur intérieur reste inaccessible à une grande majorité des ménages quelle que soit la province. Seulement cinq ménages sur cent dans le Nahouri s’approvisionnent en eau de boisson à partir d’un robinet à l’intérieur de la concession. Dans les deux autres provinces, cette proportion n’atteint pas 4%, (Tableau 12-8).

**Tableau 12-8: Proportion (%) des ménages par principale source d’approvisionnement en eau de boisson selon la province**

Principale source d’approvisionnement en eau de boisson	Bazèga	Nahouri	Zoundweogo	Ensemble
Barrage/rivière/cours d’eau/lac	0,2	0,6	1,3	0,8
Puits ordinaire	9,2	7,1	7,8	8,1
Puits busé ordinaire	1,7	1,0	1,6	1,5
Puits busé ordinaire équipé d’un système de pompage	2,6	1,6	2,1	2,1
Forage	53,7	50,3	52,6	52,4
Fontaine publique	29,1	33,5	29,9	30,6
Robinet compteur intérieur propre	2,1	3,1	2,1	2,4
Robinet compteur intérieur partagé	1,0	2,0	1,7	1,5
Robinet dans une autre cour	0,2	0,3	0,5	0,4
Autres	0,2	0,5	0,5	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 12.5. TYPE D'AISANCE

Le type d'aisance des ménages est analysé dans cette section selon le milieu de résidence et la province.

### 12.5.1. Type d'aisance et milieu de résidence

La défécation à l'air libre (brousse, nature) est une pratique répandue dans la région du Centre-Sud. En effet, plus de la moitié des ménages (59,6%) ont recours à la brousse ou la nature pour leurs besoins. Le phénomène est encore plus répandu en milieu rural (64,2%) comparativement au milieu urbain où quatre ménages sur dix (41,3%) utilisent les latrines simples communes. Il faut noter que, la défécation à l'air libre est aussi pratiquée par 27,6% des ménages urbains. Les latrines à chasse d'eau (3,1%) et celles ventilées (2,1%) sont faiblement utilisés dans la région (Tableau 12-9).

**Tableau 12-9: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence**

Type d'aisance	Urbain	Rural	Ensemble
Chasse d'eau personnelle	3,3	0,8	1,1
Chasse d'eau en commun	3,7	1,8	2,0
Latrine simple personnel	18,5	8,4	9,7
Latrine simple commun	41,3	20,8	23,4
Latrine ventilée personnel	1,5	0,5	0,6
Latrine ventilée commun	2,2	1,4	1,5
Brousse/nature	27,6	64,2	59,6
Autres	1,9	2,1	2,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 12.5.2. Type d'aisance et province

Comme au niveau régional, la défécation à l'air libre est la pratique la plus répandue dans les provinces. Elle l'est plus dans le Nahouri (69,4%) que dans le Zoundwéogo (56,7%) ou le Bazèga (54,8%). Les latrines simples communes viennent en deuxième position comme types d'aisances des ménages. Elles sont plus utilisées dans le Bazèga (27,5%) que dans le Zoundwéogo (25,4%) ou le Nahouri (15,5%). (Tableau 12-10).

**Tableau 12-10: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon la province**

Type d'aisance	BAZEGA	NAHOURI	ZOUNDWEOGO	ENSEMBLE
Chasse d'eau personnelle	1,0	1,5	0,9	1,1
Chasse d'eau en commun	2,0	2,2	1,9	2,0
Latrine simple personnel	12,5	6,9	9,2	9,7
Latrine simple commun	27,5	15,5	25,5	23,4
Latrine ventilée personnel	0,5	0,4	0,8	0,6
Latrine ventilée commun	0,6	0,8	2,9	1,5
Brousse/nature	54,8	69,4	56,7	59,6
Autres	1,1	3,3	2,1	2,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>





## 12.6. MODE D'ÉVACUATION DES ORDURES

L'analyse des données selon le principal mode d'évacuation des ordures permet de mieux cerner les conditions environnementales et socio-économiques dans lesquelles vivent les ménages. Elle s'intéresse particulièrement à la gestion des ordures ménagères aussi bien dans les milieux urbains que ruraux dans les provinces.

### 12.6.1. Principal mode d'évacuation des ordures et milieu de résidence

Dans la région du Centre-Sud, les ménages se débarrassent le plus souvent de leurs ordures en les jetant soit dans la rue (35,7%), soit sur les tas immondices (33,6%), soit dans les fausses fumières (20,4%). Moins de cinq ménages sur cent utilisent un ramassage privé (1,0%) ou un bac à ordures (3,4%).

L'évacuation des ordures à travers la rue est une pratique répandue aussi bien en ville (40,1%) qu'en campagne (35,1%). Il en est de même pour le déversement sur les tas immondices (31,4% en ville et 33,9% en campagne). Le ramassage privé et l'utilisation des bacs à ordures, bien que plus répandus en ville, sont pratiqués respectivement par 4,3% et 9,5% des ménages, (Tableau 12-11).

**Tableau 12-11: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence**

Principal mode d'évacuation des ordures	Urbain	Rural	Ensemble
Ramassage privé	4,3	0,6	1,0
Tas d'immondices	31,4	33,9	33,6
Fosses fumières	9,6	21,9	20,4
Bac à ordures	9,5	2,5	3,4
Rue	40,1	35,1	35,7
Fossé (fosses/caniveaux)	2,9	1,2	1,4
Autres	2,2	4,8	4,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 12.6.2. Principal mode d'évacuation des ordures et province

Dans les provinces de la région du Centre-Sud les principaux modes d'évacuation des ordures ménagères les plus fréquents sont la rue, les fosses fumières et les tas d'immondices, avec une prédominance de la rue dans le Zoundwéogo (40,8%) et dans le Bazèga (33,4%). Dans le Nahouri, c'est le déversement sur les tas d'immondices qui est le mode le plus courant. Plus de la moitié des ménages (53,9%) s'y adonnent.

Le ramassage privé, très peu pratiqué, est néanmoins plus répandu dans le Nahouri (1,9%) que dans les deux autres provinces moins d'un ménage sur cent recourt au privé pour l'évacuation de leurs ordures (Tableau 12-12)

**Tableau 12-12: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon la province**

Principal mode d'évacuation des ordures	Province			Ensemble
	Bazèga	Nahouri	Zoundweogo	
Ramassage privé	0,5	1,9	0,9	1,0
Tas d'immondices	24,4	53,9	27,0	33,6
Fosses fumières	32,2	4,7	21,3	20,4
Bac à ordures	3,7	3,5	3,1	3,4
Rue	33,4	31,3	40,8	35,7
Fossé (fosses/caniveaux)	1,3	1,4	1,5	1,4
Autres	4,5	3,4	5,3	4,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 12.7. PRINCIPAL MODE D'ÉVACUATION DES EAUX USEES

Le mode principal d'évacuation des eaux usées par les ménages est révélateur de la problématique de l'hygiène et l'assainissement et du niveau de vie dans la région. Ce paragraphe analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et selon la province.

### 12.7.1. Principal mode d'évacuation des eaux usées et milieu de résidence

Les ménages de la région du Centre-Sud ont recours le plus souvent à la rue ou à la nature pour évacuer leurs eaux usées. Plus de huit ménages sur dix (85,4%) sont concernés par ce mode d'évacuation. Il est aussi bien courant en milieu rural (86,4%) qu'en milieu urbain (78,6%). Les puisards ou les fosses septiques ne sont utilisés que par trois ménages sur cent. Cette proportion est plus élevée en ville (8,8%) qu'en milieu rural (2,8%). (Tableau 12-13)

**Tableau 12-13: Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence**

Mode d'évacuation des eaux usées	Urbain	Rural	Ensemble
Cour	9,6	7,8	8,0
Rue/Nature	78,6	86,4	85,4
Puisards	2,0	0,3	0,5
Caniveau	1,7	0,1	0,3
Fosse septique	6,8	2,4	3,0
Autres	1,3	3,0	2,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 12.7.2. Principal mode d'évacuation des eaux usées et province

Dans toutes les provinces, la rue ou la nature constitue le principal mode d'évacuation des eaux usées le plus utilisé par les ménages. Pour cet indicateur, une proportion de 89,9% des ménages est enregistrée dans le Nahouri, 86,2% dans le Bazèga et 81,4% dans le Zoundwéogo. L'usage des fosses septiques et des puisards est plus répandu dans le Bazèga (4,1%) que dans chacune des deux autres provinces (Tableau 12-14).

**Tableau 12-14: Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon la province**

Principal mode d'évacuation des eaux usées	BAZEGA	NAHOURI	ZOUNDWEOGO	Ensemble
Cour	7,3	4,6	11,0	8,0
Rue/Nature	86,2	89,9	81,4	85,4
Puisards	1,1	0,2	0,2	0,5
Caniveau	0,2	0,3	0,4	0,3
Fosse septique	3,0	1,8	3,9	3,0
Autres	2,2	3,2	3,1	2,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 12.8. BIENS D'ÉQUIPEMENT

Les biens d'équipement traduisent les richesses du ménage. Pendant le recensement il a été demandé le nombre des biens possédés dans le ménage. Pour un bien précis, l'analyse fait simplement la distinction entre les ménages qui en possèdent au moins un et les ménages qui n'en possèdent pas du tout.

### 12.8.1. Biens d'équipement et milieu de résidence

Le téléphone cellulaire (86,5%) et la radio (60,6%) sont de loin les biens d'équipement les plus possédés par les ménages de la région du Centre-Sud. Ils sont autant possédés par les ménages ruraux que les ménages urbains. La télévision, troisième bien le plus possédé dans la région (16,2%), est plus présente dans les ménages urbains (42,5%) que dans les ménages ruraux (12,4%).

Par contre, le décodeur ou la parabole (7,9%), la connexion internet (7,1%) et la cuisinière à gaz ou électrique (6,6%) constituent un luxe dans la région, surtout en milieu rural où moins de deux ménages sur dix possèdent au moins l'un de ces biens. (Tableau 12-15)

**Tableau 12-15: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon le milieu de résidence**

Biens d'équipements	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	62,5	60,3	60,6
Télévision	42,5	12,4	16,2
Téléphone fixe	1,8	1,2	1,2
Téléphones cellulaires	93,1	85,6	86,5
Réfrigérateur / Congélateur	11,6	1,2	2,5
Ordinateur	10,0	1,3	2,4
Foyer amélioré	6,7	3,0	3,5
Décodeur /parabole	28,7	4,9	7,9
Cuisinière à gaz/électrique	21,3	4,4	6,6
Connexion internet	11,0	6,5	7,1

### 12.8.2. Possession de biens d'équipement dans les provinces

Comme au niveau régional, dans toutes les provinces, le téléphone cellulaire et la radio sont les biens les plus courants dans les ménages. La possession de téléphone cellulaire est quasi universelle dans le Bazèga (90,3%) et le Zoundwéogo (88,6%). Dans le Nahouri, il est possédé par

huit ménages sur dix.

La connexion internet est plus répandue dans les ménages du Bazèga (10,1%) que dans ceux du Zoundwéogo (5,9%) ou du Nahouri (5,1%). Par contre la télévision (17,3%), le décodeur ou la parabole (10,4%) et la cuisinière à gaz ou électrique (7,5%) sont plus utilisés dans les ménages du Nahouri, (Tableau 12.16).

**Tableau 12-16: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon la province**

Biens d'équipement	Bazèga	Nahouri	Zoundweogo	Ensemble
Radio	68,6	59,6	54,3	60,6
Télévision	14,6	17,3	16,9	16,2
Téléphone fixe	1,4	1,5	1,0	1,2
Téléphones cellulaires	90,3	79,0	88,6	86,5
Réfrigérateur / Congélateur	2,1	3,0	2,5	2,5
Ordinateur	2,2	2,5	2,6	2,4
Foyer amélioré	3,4	3,9	3,3	3,5
Décodeur /parabole	6,3	10,4	7,6	7,9
Cuisinière à gaz/électrique	5,9	7,5	6,5	6,6
Connexion internet	10,1	5,1	5,9	7,1

## 12.9. BIENS DE DEPLACEMENT

Les moyens de déplacement sont indispensables aux membres des ménages pour mener les différentes activités. L'analyse ne s'intéresse qu'à la possession d'au moins un bien par type.

### 12.9.1. Biens de déplacement et milieu de résidence

Dans la région du Centre-Sud, la bicyclette est le bien de déplacement le plus répandu. Plus de huit ménages sur dix (85,8%) en disposent. Il est encore plus présent dans les ménages ruraux (87,3%) que dans les ménages urbains (76,1%).

La bicyclette est suivie de l'âne (45,8%), de la mobylette (45,5%) et de la charrette (34,8%). Si la mobylette est plus utilisée en ville (60,9%) qu'en campagne (43,2%), l'âne, par contre, est plus l'apanage des ménages ruraux (48,7% contre 25,2% pour les ménages urbains). La voiture, possédée par cinq ménages sur cent en ville, est quasi inexistante dans les ménages ruraux (0,7%), (Tableau 12.17)

**Tableau 12-17: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon le milieu de résidence**

Biens de déplacement	Urbain	Rural	Ensemble
Bicyclette	76,1	87,3	85,8
Mobylette/Moto	60,9	43,2	45,5
Bicyclette pour handicapé	1,2	1,4	1,4
Moto tricycle	0,2	0,1	0,1
Moto tricycle pour handicapé	1,8	2,0	1,9
Voiture	4,6	0,7	1,2
Pirogue	0,0	0,1	0,1
Charette	25,3	36,2	34,8
Chameau	0,3	0,4	0,4
Cheval	0,3	0,4	0,4
Ane	25,2	48,7	45,8

### 12.9.2. Moyens de déplacement dans les provinces

Dans toutes les provinces de la région du Centre-Sud la bicyclette est le moyen de déplacement le plus courant dans les ménages. Dans le Bazèga, 90% des ménages possèdent au moins une bicyclette. Dans le Zoundwéogo et le Nahouri il en existe au moins une dans respectivement 87,7% et 77,9% des ménages. (Tableau 12.18)

**Tableau 12-18: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon la province**

Biens de déplacement	BAZEGA	NAHOURI	ZOUNDWEOGO	ENSEMBLE
Bicyclette	90,2	77,9	87,7	85,8
Mobylette/Moto	52,7	38,2	44,3	45,5
Bicyclette pour handicapé	1,3	1,6	1,3	1,4
Moto tricycle	0,1	0,1	0,1	0,1
Moto tricycle pour handicapé	2,1	2,5	1,4	1,9
Voiture	1,1	1,4	1,1	1,2
Pirogue	0,1	0,0	0,1	0,1
Charette	40,2	30,2	33,4	34,8
Chameau	0,4	0,4	0,4	0,4
Cheval	0,4	0,3	0,5	0,4
Ane	56,1	35,1	44,4	45,8

## CONCLUSION

Les ménages de la région du Centre-Sud habitent principalement dans des maisons individuelles simples. Plus de la moitié des ménages utilisent la lampe torche comme principal mode d'éclairage. Le bois est utilisé comme principale source d'énergie de cuisson.

La quasi-totalité des ménages utilisent des sources améliorées d'eau potable (forages, fontaines et robinets) à 87,3%. Cependant, 0,8% des ménages continuent d'utiliser les eaux de surface (barrage/rivière/cours d'eau/lac) comme eau de boisson. Aussi, la défécation à l'air libre (59,6%) et l'évacuation des ordures par la rue (85,4%) sont très répandues dans la région.

## CONCLUSION GENERALE

La région du Centre-Sud est composée de trois (3) provinces dans lesquelles on dénombre au total dix-neuf (19) communes. Elle bénéficie d'une pluviométrie assez bonne faisant d'elle une zone propice aux activités agro-sylvo-pastorales et fruitières. C'est aussi une région à fortes potentialités touristique et culturelle. En effet, la région abrite d'importants sites tels que le ranch de gibier de Nazinga avec l'éléphant comme espèce principale, le parc national KABORE Tambi, le refuge local des hippopotames, la rivière aux crocodiles, l'architecture traditionnelle Kasséna et Nakana des femmes de Tiébélé, le Chapeau de Saponé pour ne citer que cela. Ces importants sites touristiques font d'elle une destination privilégiée des visiteurs aussi bien nationaux qu'étrangers, toute chose qui contribue fortement à l'économie locale.

La population du Centre-Sud s'élève à 788 731 habitants au recensement de 2019. Elle se compose de 374 238 hommes et de 414 493 femmes et a un rapport de masculinité de 90,3 hommes pour 100 femmes. Cette population est très jeune dans sa majorité à l'image de celle du pays avec un âge moyen de 23,5 ans et est à majorité rurale. Cette population résidente de la région du Centre-Sud compte une proportion de 9,8% de migrants internes et 5,9% des migrants internationaux. Les Ghanéens constituent la population étrangère la plus importante de la région avec 29,7%. Ils sont suivis des Togolais (25,9%), des Ivoiriens (19,9%).

Le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus s'élève à 25,5% dans le Centre-Sud. Le Nahouri est la province la moins touchée par l'analphabétisme avec 28,8%. Les personnes âgées de 6 ans ou plus vivant dans la région sont majoritairement sans niveau d'instruction et cette situation touche plus les femmes et le milieu rural. Le niveau primaire est le plus représenté de la région avec une proportion de 65,8%. La forte déscolarisation des enfants est enregistrée dans la commune de Guiba avec 27,8%.

Concernant les caractéristiques socioculturelles, la religion musulmane est la plus importante de la région avec une proportion de 54,2% et la principale langue parlée est le mooré à 64,9% suivie du kasséna/kassem à 13,8%.

En matière de possession d'acte de naissance, 12,6% de la population de la région ne possède pas d'extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif et ce phénomène touche plus la province du Nahouri dont le taux de non possession d'un acte de naissance est de 14,4%.

A l'image du pays, le niveau de la fécondité demeure élevé au Centre-Sud avec un indice synthétique de fécondité de 5,4 enfants par femme. Concernant la mortalité juvénile, sur 1000 enfants ayant atteint 1 an, 88,3 meurent avant de fêter leur cinquième anniversaire dans la région.

Un effectif de 56 718 ménages et une taille moyenne de ménage de 5,4 personnes sont enregistrés dans la région du Centre-Sud. Les chefs de ménages sont généralement mariés, sans niveau d'instruction et plus jeunes en milieu urbain. Une proportion de 17,7% des chefs de ménages sont des femmes. Les ménages vivent principalement dans des maisons individuelles simples.

En termes de caractéristiques des ménages, les principales sources d'énergie de cuisson et d'éclairage sont respectivement le bois et la lampe torche. L'eau de boisson consommée par la population provient de sources améliorées. L'électricité du réseau SONABEL faiblement utilisé en général est plus représentée en ville avec 1,5%.

Les personnes occupées représentent 42,8% de la population. Ces personnes occupées sont à 82,1% dans le secteur primaire. Le taux d'activité est plus élevé dans le milieu rural (45,7%) que dans le milieu urbain (44,6%) et aussi chez les hommes que chez les femmes. Une proportion de 6,0% de la population du Centre-Sud sont des chômeurs. Le chômage est plus élevé en milieu

urbain pour le taux de chômage au sens du BIT et aussi chez les femmes.

Selon les projections démographiques la population du Centre-Sud avoisinera le million d'habitants en 2029 avec un rapport de masculinité d'environ 90 hommes pour 100 femmes.



## BIBLIOGRAPHIE

**AN-2001** Loi n°013-2001 AN du 02 juillet 2001 portant création des régions

**AN-2004** Loi n°055-2004 AN du 21 décembre 2004

**CENTRE SUD 2018** Annuaire statistique

**CITP-2008** classification internationale des types de profession 2008

**CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-SUD 2018**, Plan régional de développement du Centre-Sud 2018 - 2022

**DRED-CS**, 2007 Direction régionale de l'économie et du développement

**ESPAGNACQ M. (2015)**, Populations à risque de handicap et restrictions de participation sociale, Dossiers solidarité et santé, n°68, 20p.

**INSD (2022)**, Fichier des localités du cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019, 382p

**INSD (2022)**, Synthèse des résultats définitifs du cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019, 133p

**INSD (2022)**, Volume 1 des analyses thématiques du cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019

**INSD (2022)**, Volume 2 des analyses thématiques du cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019

**KOBIANÉ J-F (2006)**, Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 306 p.

**MATD\_AS-2019\_Administration\_territoire\_VF**

**MENA 2009** Lettre de politique éducative portant organisation du système éducatif Burkinabè

**NATIONS UNIES (2006)**, Convention relative aux droits des personnes handicapées et protocole facultatif, 38p.

**NATIONS UNIES (2017)**, principes et recommandations des Nations Unies concernant les recensements de la population et des logements



## ANNEXE

Tableau A 1: Répartition par groupe d'âge et par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région du Centre-Sud en 2019

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9	59 162	57 308	116 470
10-14	56 410	52 738	109 148
15-19	38 527	39 809	78 336
20-24	22 907	28 103	51 010
25-29	18 700	24 778	43 478
30-34	18 157	24 517	42 674
35-39	15 992	21 726	37 718
40-44	13 767	17 773	31 540
45-49	11 065	14 510	25 575
50-54	10 032	13 654	23 686
55-59	8 129	10 505	18 634
60-64	7 150	9 334	16 484
65-69	5 614	6 754	12 368
70-74	5 109	6 385	11 494
75-79	2 867	3 493	6 360
80-84	1 976	2 996	4 972
85 ou +	2 077	3 233	5 310
<b>Centre Sud</b>	<b>297 641</b>	<b>337 616</b>	<b>635 257</b>

Tableau A 2: Répartition par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région du Centre-Sud par province en 2019

PROVINCE	Masculin	Féminin	Ensemble
BAZEGA	105 508	122 378	227 886
NAHOURI	76 921	81 505	158 426
ZOUNDWEOGO	115 212	133 733	248 945
<b>CENTRE SUD</b>	<b>297 641</b>	<b>337 616</b>	<b>635 257</b>

Tableau A 3: Possession d'un acte de naissance par âge et milieu de résidence

Groupe d'âge	Possession d'un acte de naissance			Total
	Milieu de résidence	Oui	Non	
0-4	Urbain	96,8	3,2	100,0
	Rural	81,1	18,9	100,0
	Total	82,5	17,5	100,0
5-9	Urbain	97,2	2,8	100,0
	Rural	83,5	16,5	100,0
	Total	84,7	15,3	100,0
10-14	Urbain	97,1	2,9	100,0
	Rural	88,0	12,0	100,0
	Total	88,8	11,2	100,0
15-19	Urbain	97,5	2,5	100,0
	Rural	88,9	11,1	100,0
	Total	89,9	10,1	100,0
20-24	Urbain	97,6	2,4	100,0
	Rural	88,1	11,9	100,0

Groupe d'âge	Possession d'un acte de naissance			
	Milieu de résidence	Oui	Non	Total
	Total	89,5	10,5	100,0
25-29	Urbain	97,5	2,5	100,0
	Rural	88,0	12,0	100,0
	Total	89,3	10,7	100,0
30-34	Urbain	97,4	2,6	100,0
	Rural	89,1	10,9	100,0
	Total	90,2	9,8	100,0
35-39	Urbain	97,2	2,8	100,0
	Rural	89,6	10,4	100,0
	Total	90,5	9,5	100,0
40-44	Urbain	97,4	2,6	100,0
	Rural	89,8	10,2	100,0
	Total	90,6	9,4	100,0
45-49	Urbain	97,7	2,3	100,0
	Rural	89,9	10,1	100,0
	Total	90,8	9,2	100,0
50-54	Urbain	97,2	2,8	100,0
	Rural	88,5	11,5	100,0
	Total	89,4	10,6	100,0
55-59	Urbain	97,1	2,9	100,0
	Rural	90,3	9,7	100,0
	Total	90,9	9,1	100,0
60-64	Urbain	96,6	3,4	100,0
	Rural	86,4	13,6	100,0
	Total	87,3	12,7	100,0
65-69	Urbain	97,1	2,9	100,0
	Rural	87,0	13,0	100,0
	Total	87,9	12,1	100,0
70-74	Urbain	94,3	5,7	100,0
	Rural	82,6	17,4	100,0
	Total	83,6	16,4	100,0
75-79	Urbain	95,9	4,1	100,0
	Rural	81,3	18,7	100,0
	Total	82,7	17,3	100,0
80-84	Urbain	94,7	5,3	100,0
	Rural	75,3	24,7	100,0
	Total	76,7	23,3	100,0
85 ou +	Urbain	91,0	9,0	100,0
	Rural	69,2	30,8	100,0
	Total	70,8	29,2	100,0
<b>Total</b>	<b>Urbain</b>	<b>97,2</b>	<b>2,8</b>	<b>100,0</b>
	<b>Rural</b>	<b>86,3</b>	<b>13,7</b>	<b>100,0</b>
	<b>Total</b>	<b>87,4</b>	<b>12,6</b>	<b>100,0</b>

Tableau A 4: Possession d'un acte de naissance par âge et province de résidence

Groupe d'âges	PROVINCE	Possession d'un acte de naissance		ENSEMBLE
		OUI	NON	
0-4 ans	BAZEGA	82,5	17,5	100,0
	NAHOURI	80,1	19,9	100,0
	ZOUNDWEOGO	83,9	16,1	100,0
	TOTAL	82,5	17,5	100,0
5-9 ans	BAZEGA	85,3	14,7	100,0
	NAHOURI	82,4	17,6	100,0
	ZOUNDWEOGO	85,5	14,5	100,0
	TOTAL	84,7	15,3	100,0
10-14 ans	BAZEGA	89,8	10,2	100,0
	NAHOURI	87,2	12,8	100,0
	ZOUNDWEOGO	88,9	11,1	100,0
	TOTAL	88,8	11,2	100,0
15-19 ans	BAZEGA	91,1	8,9	100,0
	NAHOURI	88,9	11,1	100,0
	ZOUNDWEOGO	89,5	10,5	100,0
	TOTAL	89,9	10,1	100,0
20-24 ans	BAZEGA	90,0	10,0	100,0
	NAHOURI	88,5	11,5	100,0
	ZOUNDWEOGO	89,8	10,2	100,0
	TOTAL	89,5	10,5	100,0
25-29 ans	BAZEGA	89,9	10,1	100,0
	NAHOURI	87,5	12,5	100,0
	ZOUNDWEOGO	90,1	9,9	100,0
	TOTAL	89,3	10,7	100,0
30-34ans	BAZEGA	90,6	9,4	100,0
	NAHOURI	88,7	11,3	100,0
	ZOUNDWEOGO	90,9	9,1	100,0
	TOTAL	90,2	9,8	100,0
35-39 ans	BAZEGA	90,9	9,1	100,0
	NAHOURI	89,1	10,9	100,0
	ZOUNDWEOGO	91,0	9,0	100,0
	TOTAL	90,5	9,5	100,0
40-44 ans	BAZEGA	91,2	8,8	100,0
	NAHOURI	88,5	11,5	100,0
	ZOUNDWEOGO	91,5	8,5	100,0
	TOTAL	90,6	9,4	100,0
45-49 ans	BAZEGA	91,5	8,5	100,0
	NAHOURI	88,2	11,8	100,0
	ZOUNDWEOGO	91,8	8,2	100,0
	TOTAL	90,8	9,2	100,0
50-54 ans	BAZEGA	89,8	10,2	100,0
	NAHOURI	86,8	13,2	100,0
	ZOUNDWEOGO	90,5	9,5	100,0
	TOTAL	89,4	10,6	100,0
55-59 ans	BAZEGA	91,5	8,5	100,0

Groupe d'âges	PROVINCE	Possession d'un acte de naissance		ENSEMBLE
		OUI	NON	
	NAHOURI	88,9	11,1	100,0
	ZOUNDWEOGO	91,7	8,3	100,0
	TOTAL	90,9	9,1	100,0
60-64 ans	BAZEGA	88,1	11,9	100,0
	NAHOURI	84,7	15,3	100,0
	ZOUNDWEOGO	88,1	11,9	100,0
	TOTAL	87,3	12,7	100,0
65-69 ans	BAZEGA	88,3	11,7	100,0
	NAHOURI	84,2	15,8	100,0
	ZOUNDWEOGO	89,5	10,5	100,0
	TOTAL	87,9	12,1	100,0
70-74 ans	BAZEGA	84,7	15,3	100,0
	NAHOURI	79,6	20,4	100,0
	ZOUNDWEOGO	84,6	15,4	100,0
	TOTAL	83,6	16,4	100,0
75-79 ans	BAZEGA	84,0	16,0	100,0
	NAHOURI	78,3	21,7	100,0
	ZOUNDWEOGO	83,7	16,3	100,0
	TOTAL	82,7	17,3	100,0
80-84 ans	BAZEGA	77,2	22,8	100,0
	NAHOURI	73,4	26,6	100,0
	ZOUNDWEOGO	77,9	22,1	100,0
	TOTAL	76,7	23,3	100,0
85 ans et plus	BAZEGA	72,6	27,4	100,0
	NAHOURI	61,6	38,4	100,0
	ZOUNDWEOGO	73,9	26,1	100,0
	TOTAL	70,8	29,2	100,0
<b>TOTAL</b>	<b>BAZEGA</b>	<b>88,0</b>	<b>12,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>NAHOURI</b>	<b>85,6</b>	<b>14,4</b>	<b>100,0</b>
	<b>ZOUNDWEOGO</b>	<b>88,0</b>	<b>12,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>87,4</b>	<b>12,6</b>	<b>100,0</b>

Tableau A 5: Répartition des densités dans les communes

COMMUNE	DENSITES
DOULOUGOU	52,5
GAONGO	119,6
IPELCE	74,9
KAYAO	65,5
KOMBISSIRI	92,8
SAPONE	62,4
TOECE	53,3
GUIARO	19,8
PO	39,3
TIEBELE	160,1
ZECCO	224,0

COMMUNE	DENSITES
ZIOU	99,7
BERE	129,8
BINDE	84,9
GOGO	53,8
GOMBOUSSOUGOU	93,7
GUIBA	115,9
MANGA	207,9
NOBERE	75,5
<b>CENTRE SUD</b>	<b>70,2</b>

Tableau A 6: Effectif et taille moyenne des ménages selon la commune

COMMUNE	Nombre de ménages	Proportions (%)	Taille moyenne des ménages
DOULOUGOU	5166	10,5	5,8
GAONGO	5694	11,5	6,2
IPELCE	2530	5,1	5,4
KAYAO	6373	12,9	6,4
KOMBISSIRI	13817	28,0	5,6
SAPONE	9133	18,5	4,8
TOECE	6611	13,4	5,8
<b>BAZEGA</b>	<b>49324</b>	<b>100,0</b>	<b>5,7</b>
GUIARO	5313	13,1	5,5
PO	14229	35,0	4,5
TIEBELE	12777	31,5	4,8
ZECCO	2560	6,3	5,3
ZIOU	5723	14,1	4,8
<b>NAHOURI</b>	<b>40602</b>	<b>100,0</b>	<b>4,8</b>
BERE	5352	9,4	6,2
BINDE	7102	12,5	6,0
GOGO	8420	14,8	5,9
GOMBOUSSOUGOU	14510	25,6	4,9
GUIBA	5302	9,3	6,0
MANGA	9526	16,8	4,6
NOBERE	6506	11,5	6,1
<b>ZOUNDWEOGO</b>	<b>56718</b>	<b>100,0</b>	<b>5,5</b>

Tableau A 7: Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la commune

COMMUNE	Autres	Immeuble à appartements	Villa	Maison individuelle simple	Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	Case	Tente	Ensemble
DOULOUGOU	0,1	0,0	0,7	87,0	8,4	3,6	0,2	100
GAONGO	0,6	0,0	0,8	74,9	3,6	20,0	0,1	100
IPELCE	0,1	0,0	1,9	93,0	2,7	2,2	0,1	100
KAYAO	0,0	0,0	0,6	90,5	4,7	4,1	0,1	100
KOMBISSIRI	0,3	0,2	2,4	84,8	11,3	1,0	0,0	100
SAPONE	0,2	0,0	1,1	85,2	10,7	2,7	0,1	100
TOECE	0,1	0,0	1,6	92,0	2,6	3,7	0,0	100
GUIARO	0,4	0,1	0,6	67,7	5,7	25,4	0,1	100
PO	0,6	0,4	3,7	78,3	13,6	3,3	0,1	100
TIEBELE	1,6	0,2	0,5	81,4	14,7	1,2	0,4	100
ZECCO	0,0	0,2	0,9	86,2	12,4	0,3	0,0	100
ZIOU	0,4	0,0	1,0	78,9	17,0	2,6	0,1	100
BERE	0,2	0,0	0,7	76,9	6,5	15,5	0,2	100
BINDE	0,2	0,2	0,7	71,4	7,1	20,1	0,3	100
GOGO	0,1	0,3	0,7	59,5	4,5	34,2	0,7	100
GOMBOUSSOUGOU	0,2	0,3	1,1	77,0	10,4	10,5	0,5	100
GUIBA	0,6	0,0	0,7	81,2	6,9	10,6	0,1	100
MANGA	0,4	0,2	3,5	67,7	17,4	10,8	0,0	100
NOBERE	3,6	0,0	1,0	74,0	10,2	10,5	0,7	100
<b>CENTRE-SUD</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>1,5</b>	<b>78,6</b>	<b>9,9</b>	<b>9,1</b>	<b>0,2</b>	<b>100</b>



**Tableau A 8: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la commune**

COMMUNE	Autres	Electricité du réseau SONABEL	Plateformes multifonctionnelles	Panneau solaire	Groupe électrogène et batterie	Lampe à gaz	Lampe à pétrole	Lampe à huile	Lampe rechargeable	Lampe torche	Bougie	Bois/paille	Ensemble
DOULOUGOU	0,4	1,2	0,0	38,4	0,0	0,0	0,2	0,0	11,0	48,6	0,1	0,1	100
GAONGO	0,3	1,5	0,1	43,8	0,0	0,0	0,2	0,1	3,8	50,1	0,0	0,1	100
IPELCE	0,2	4,7	0,1	33,6	0,0	0,0	1,8	0,0	14,6	44,4	0,1	0,5	100
KAYAO	0,3	1,0	0,0	29,1	0,0	0,0	0,1	0,0	9,3	59,6	0,2	0,4	100
KOMBISSIRI	1,1	16,0	0,1	29,3	0,1	0,2	0,5	0,1	9,8	42,5	0,0	0,3	100
SAPONE	0,6	7,5	0,1	25,9	0,1	0,0	0,8	0,1	10,5	54,0	0,1	0,3	100
TOECE	0,2	9,4	0,0	25,8	0,4	0,1	0,6	0,0	3,5	59,9	0,0	0,1	100
GUIARO	0,4	1,2	0,2	62,4	0,1	0,0	0,3	0,2	4,9	30,1	0,1	0,1	100
PO	3,3	20,3	0,2	23,9	0,1	0,0	0,4	0,2	6,5	45,1	0,0	0,0	100
TIEBELE	0,8	1,2	0,0	12,6	0,0	0,0	1,1	0,2	3,8	80,0	0,2	0,1	100
ZECCO	0,8	0,0	0,0	28,5	0,0	0,0	0,2	0,0	2,5	67,8	0,1	0,1	100
ZIOU	0,8	0,0	0,0	21,3	0,0	0,0	0,4	0,1	7,3	70,0	0,1	0,0	100
BERE	0,8	3,3	0,1	35,9	0,3	0,1	0,3	0,1	5,1	53,8	0,0	0,2	100
BINDE	0,2	1,4	0,1	23,9	0,1	0,0	0,9	0,3	12,7	60,0	0,2	0,2	100
GOGO	0,4	0,9	0,0	24,1	0,1	0,0	2,9	0,1	2,2	69,2	0,0	0,1	100
GOMBOUSSOUGOU	1,9	9,1	0,3	29,2	0,3	0,1	0,3	0,1	6,5	52,1	0,1	0,1	100
GUIBA	0,3	0,2	0,3	21,7	0,0	0,0	0,7	0,5	5,8	70,0	0,1	0,4	100
MANGA	2,1	22,8	0,1	23,7	0,1	0,0	0,2	0,1	8,6	42,1	0,0	0,2	100
NOBERE	0,7	10,8	0,3	21,3	1,1	0,0	0,4	0,1	9,6	55,5	0,0	0,2	100
<b>CENTRE-SUD</b>	<b>1,1</b>	<b>7,8</b>	<b>0,1</b>	<b>27,5</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,7</b>	<b>0,1</b>	<b>7,2</b>	<b>55,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>100</b>

Tableau A 9: Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la commune

COMMUNE	Autres	Electricité	Gaz ou Biogaz	Pétrole	Charbon de bois	Bois (foyer amélioré)	Bois (foyer simple)	Non concerné	Ensemble
DOULOUGOU	0,4	0,0	3,0	0,1	4,1	1,0	90,8	0,6	100
GAONGO	0,3	0,2	2,3	0,0	3,1	2,1	91,9	0,1	100
IPELCE	0,2	0,2	6,2	0,0	1,8	0,5	90,8	0,3	100
KAYAO	0,2	0,0	4,0	0,0	1,7	2,5	90,9	0,7	100
KOMBISSIRI	0,9	0,3	10,5	0,1	5,5	2,2	79,6	0,9	100
SAPONE	0,6	0,4	6,1	0,1	5,5	1,0	84,9	1,4	100
TOECE	0,2	0,2	6,6	0,0	2,7	1,9	88,0	0,4	100
GUIARO	0,5	0,0	3,2	0,1	3,9	1,1	90,5	0,7	100
PO	2,5	2,4	11,4	0,1	13,9	2,0	66,5	1,2	100
TIEBELE	2,8	0,4	2,9	0,1	4,5	0,8	87,0	1,5	100
ZECCO	0,8	0,0	6,4	0,0	1,6	2,7	88,1	0,4	100
ZIOU	6,2	0,0	4,6	0,0	1,3	1,0	85,9	1,0	100
BERE	0,3	0,1	4,8	0,0	2,4	0,6	90,6	1,2	100
BINDE	0,3	0,1	2,6	0,2	1,4	0,8	94,1	0,5	100
GOGO	1,2	0,0	2,3	0,0	1,2	1,5	93,5	0,3	100
GOMBOUSSOUGOU	1,2	0,7	6,5	0,1	6,1	4,6	77,2	3,6	100
GUIBA	0,4	0,0	3,7	0,1	1,0	2,0	92,4	0,4	100
MANGA	1,1	0,4	26,8	0,0	4,5	1,6	63,8	1,8	100
NOBERE	1,7	1,0	5,2	0,0	0,8	1,0	89,8	0,5	100
<b>CENTRE-SUD</b>	<b>1,3</b>	<b>0,5</b>	<b>7,1</b>	<b>0,1</b>	<b>4,5</b>	<b>1,8</b>	<b>83,6</b>	<b>1,1</b>	<b>100</b>

Tableau A 10: Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la commune

COMMUNE	Autres	Barrage/rivière/cours d'eau/lac	Puits ordinaire	Puits busé ordinaire	Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	Forage	Fontaine publique	Robinet compteur intérieur propre	Robinet compteur intérieur partagé	Robinet dans une autre cour	Ensemble
DOULOUGOU	0,1	0,3	10,1	1,6	6,0	59,6	21,7	0,1	0,1	0,4	100
GAONGO	0,3	0,9	10,2	0,2	0,0	61,5	26,3	0,2	0,3	0,1	100
IPELCE	0,0	0,0	11,8	0,7	4,2	38,3	42,9	1,0	0,9	0,2	100
KAYAO	0,1	0,4	21,5	6,2	0,2	39,0	32,2	0,1	0,2	0,1	100
KOMBISSIRI	0,2	0,0	5,0	1,6	1,1	51,9	30,1	6,8	2,9	0,4	100
SAPONE	0,2	0,1	6,2	1,1	7,3	50,7	34,1	0,2	0,0	0,1	100
TOECE	0,0	0,0	7,7	0,3	0,4	70,6	20,4	0,4	0,1	0,1	100
GUIARO	0,1	0,8	9,5	2,2	0,9	59,2	26,4	0,3	0,5	0,1	100
PO	0,5	1,0	7,2	1,1	2,1	46,4	27,7	8,3	5,2	0,5	100
TIEBELE	0,6	0,3	6,5	0,7	0,1	54,9	36,1	0,3	0,3	0,2	100
ZECCO	0,0	0,0	2,4	0,2	0,2	63,8	32,9	0,4	0,0	0,1	100
ZIOU	0,3	0,6	8,2	0,7	4,8	35,7	48,8	0,2	0,2	0,5	100
BERE	0,5	0,3	4,9	1,2	2,1	58,6	30,0	0,6	1,8	0,0	100
BINDE	0,1	1,1	4,5	0,9	5,3	56,0	31,9	0,1	0,0	0,1	100
GOGO	0,3	4,3	6,4	0,8	0,5	55,5	31,2	0,1	0,8	0,1	100
GOMBOUSSOUGOU	0,8	1,5	11,5	3,5	1,2	48,8	30,2	0,8	0,7	1,0	100
GUIBA	0,1	0,6	9,8	0,3	1,7	63,2	24,1	0,1	0,1	0,0	100
MANGA	0,4	0,0	6,4	1,5	0,5	35,3	36,4	10,9	7,1	1,5	100
NOBERE	0,4	0,4	8,1	0,5	5,1	64,8	20,2	0,2	0,2	0,1	100
<b>CENTRE-SUD</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>8,1</b>	<b>1,5</b>	<b>2,1</b>	<b>52,4</b>	<b>30,5</b>	<b>2,4</b>	<b>1,5</b>	<b>0,4</b>	<b>100</b>

**Tableau A 11: Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon la commune**

COMMUNE	Autres	Chasse d'eau personnelle	Chasse d'eau en commun	Latrine simple personnel	Latrine simple commun	Latrine ventilée personnel	Latrine ventilée commun	Brousse	Ensemble
DOULOUGOU	0,5	0,3	0,2	16,7	23,6	0,3	0,4	/nature	100
GAONGO	0,5	0,1	6,3	9,2	23,8	0,3	0,5	57,9	100
IPELCE	0,4	3,0	1,2	13,6	50,0	0	0,2	59,9	100
KAYAO	0,3	0,2	0,2	11,0	20,1	0,6	1,2	30	100
KOMBISSIRI	2,2	1,0	1,4	11,2	31,7	0,1	0,1	68	100
SAPONE	1,3	0,3	0,6	17,7	22,2	1,2	1,2	50,1	100
TOECE	0,5	3,5	4,8	8,6	30,6	0,4	0,4	57,1	100
GUIARO	0,6	0,3	4,9	5,3	8,9	0,1	0,2	51,7	100
PO	4,4	2,5	2,5	9,5	24,3	0,2	0,4	79,4	100
TIEBELE	3,7	1,6	2,2	4,7	9,8	0,8	1,8	54,2	100
ZECCO	7,7	0,1	0,3	14,9	9,7	0,1	0,2	77,7	100
ZIOU	0,5	0,1	0,2	3,4	15,6	0,1	0,3	66,9	100
BERE	0,4	0,5	2,6	6,6	29,1	0,2	0,2	79,8	100
BINDE	0,9	0,1	2,0	11,2	19,4	0,2	1,6	59	100
GOGO	2,7	2,3	0,2	7,1	12,5	0,1	1,9	64,4	100
GOMBOUSSOUGOU	2,4	0,5	0,2	4,3	28,5	0,1	0,1	75	100
GUIBA	3,7	0,1	2,3	5,8	13,7	0,2	1,3	62,6	100
MANGA	2,7	1,8	6,6	18,7	36,3	0,2	2,1	72,1	100
NOBERE	0,7	0,4	0,5	12,3	33,0	0,4	1,2	32,3	100
<b>CENTRE-SUD</b>	<b>2,1</b>	<b>1,1</b>	<b>2,0</b>	<b>9,7</b>	<b>23,4</b>	<b>5,5</b>	<b>15,6</b>	<b>32</b>	<b>100</b>

**Tableau A 12: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province**

COMMUNE	Autres	Ramassage privé	Tas d'immondiçes	Fosses fumières	Bac à ordures	Rue	Fossé (fosses/caniveaux)	Ensemble
DOULOUGOU	0,3	0,1	20,3	49,1	3,4	24,7	2,1	100
GAONGO	1,5	0,2	32,4	23,7	1,4	38,9	1,9	100
IPELCE	2,3	0,0	18,0	38,7	2,7	38,2	0,1	100
KAYAO	9,0	0,3	37,8	30,1	2,1	20	0,7	100
KOMBISSIRI	4,0	1,4	28,8	26,4	5,3	31,7	2,4	100
SAPONE	9,1	0,0	9,3	25,7	4,7	50,7	0,5	100
TOECE	2,2	0,3	21,5	46,4	2,8	26,4	0,4	100
GUIARO	1,2	4,7	24,4	3,7	0,4	65,1	0,5	100
PO	3,0	2,5	60,9	2,5	4,4	25,2	1,5	100
TIEBELE	5,5	1,2	50,5	6,1	4,4	29,9	2,4	100
ZECCO	0,7	0,1	56,9	9,2	6,1	26,9	0,1	100
ZIOU	2,5	0,2	70,3	5,8	0,8	20,1	0,3	100
BERE	4,3	0,1	42,8	34,0	3,2	14,8	0,8	100
BINDE	2,6	0,5	43,5	23,0	1,4	24,6	4,4	100
GOGO	6,5	0,7	21,3	21,6	2,2	47,3	0,4	100
GOMBOUSSOUGOU	7,7	0,4	26,3	7,7	1,1	54,8	2	100
GUIBA	8,9	0,1	7,8	36,3	2	44,1	0,8	100
MANGA	3,4	3,3	13,7	21,2	9,4	48,3	0,7	100
NOBERE	2,2	0,4	39,8	27,3	2	27,1	1,2	100
<b>CENTRE-SUD</b>	<b>4,5</b>	<b>1,0</b>	<b>33,6</b>	<b>20,4</b>	<b>3,4</b>	<b>35,7</b>	<b>1,4</b>	<b>100</b>

Tableau A 13: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la commune

COMMUNE	Autres	Cour	Rue/Nature	Puisards	Caniveau	Fosse septique	Ensemble
DOULOUGOU	0,1	8,0	81,6	3,7	0	6,6	100
GAONGO	0,3	9,8	88,0	0,1	0,3	1,5	100
IPELCE	0,0	0,2	99,4	0	0,1	0,3	100
KAYAO	6,3	7,2	85,5	0,2	0,1	0,7	100
KOMBISSIRI	2,6	7,1	84,7	2,2	0,3	3,1	100
SAPONE	3,0	7,7	88,4	0,1	0,1	0,7	100
TOECE	0,3	7,3	84,1	0,4	0,1	7,8	100
GUIARO	0,4	1,2	98,1	0,1	0,1	0,1	100
PO	3,1	4,4	86,9	0,3	0,7	4,6	100
TIEBELE	5,2	6,9	87,4	0,1	0,2	0,2	100
ZECCO	0,7	1,4	96,5	0	0,2	1,2	100
ZIOU	2,7	4,5	92,3	0,1	0,1	0,3	100
BERE	2,2	10,1	84,3	0,2	0	3,2	100
BINDE	1,3	10,6	81,8	0,1	0	6,2	100
GOGO	4,6	9,1	83,4	0,1	0,1	2,7	100
GOMBOUSSOUGOU	4,7	4,2	90,4	0,1	0,1	0,5	100
GUIBA	3,5	16,5	73,8	0,1	0,1	6	100
MANGA	2,3	15,4	72,4	0,7	2	7,2	100
NOBERE	1,4	18,9	75,2	0,1	0,3	4,1	100
CENTRE-SUD	2,8	8,0	85,4	0,5	0,3	3	100

**Tableau A 14: Possession (%) de bien d'équipement par commune**

COMMUNE	Radio	Télévision	Téléphone fixe	Téléphones cellulaires	Réfrigérateur / Congélateur	Ordinateur	Foyer amélioré	Décodeur /parabole	Cuisinière à gaz/électrique	Connexion internet
DOULOUGOU	72,5	10,5	2,6	89,7	0,5	0,8	1,4	2,2	1,8	19,6
GAONGO	68,9	13,5	1,0	92,5	0,8	0,8	1,4	4,0	2,8	4,3
IPELCE	77,6	10,2	0,5	93,0	0,9	1,7	8,2	6,1	4,2	10,2
KAYAO	58,9	7,3	0,6	86,3	0,5	1,0	1,0	2,3	2,4	7,5
KOMBISSIRI	73,8	21,9	1,6	92,2	4,5	3,8	4,6	10,9	10,7	9,4
SAPONE	63,6	13,1	0,8	88,7	2,1	2,1	3,6	5,8	5,9	10,0
TOECE	67,6	14,5	2,0	90,3	1,8	2,5	4,1	6,9	5,9	11,7
GUIARO	65,9	21,7	2,7	87,8	0,9	1,3	4,0	9,2	3,1	7,3
PO	70,1	29,5	1,7	82,8	7,1	4,6	6,7	19,3	10,3	5,5
TIEBELE	53,3	5,6	1,5	71,0	0,8	1,3	1,5	2,8	6,7	4,2
ZECCO	52,9	15,4	0,8	83,9	1,1	1,5	5,0	10,7	8,9	1,7
ZIOU	44,7	10,5	0,3	77,6	0,6	1,6	1,7	6,4	5,7	5,5
BERE	65,7	13,7	0,5	90,2	1,4	1,9	1,8	5,3	3,6	6,6
BINDE	45,6	9,5	0,7	87,7	0,6	0,6	0,5	3,1	3,9	4,0
GOGO	57,2	12,3	0,8	81,4	0,7	0,9	0,8	3,3	2,0	3,6
GOMBOUSSOUGOU	36,9	18,0	1,8	87,2	1,9	1,2	6,1	7,0	6,0	9,5
GUIBA	68,5	12,1	0,6	88,2	0,7	0,8	2,2	2,3	1,9	0,7
MANGA	58,9	30,4	0,6	93,5	8,9	9,4	5,6	20,7	17,1	5,8
NOBERE	71,2	15,4	0,7	93,8	1,8	2,0	1,9	6,6	6,9	7,0
<b>CENTRE-SUD</b>	<b>60,6</b>	<b>16,2</b>	<b>1,2</b>	<b>86,5</b>	<b>2,5</b>	<b>2,4</b>	<b>3,5</b>	<b>7,9</b>	<b>6,6</b>	<b>7,1</b>

**Tableau A 15: Possession (%) de bien de déplacement par commune**

COMMUNE	Bicyclette	Mobylette/Moto	Bicyclette pour handicapé	Moto tricycle	Moto tricycle pour handicapé	Voiture	Pirogue	Charette	Chameau	Cheval	Ane
DOULOUGOU	94,0	50,3	1,4	0,0	2,2	0,7	0,0	45,1	0,5	0,3	61,9
GAONGO	87,4	60,5	1,1	0,1	1,9	0,5	0,1	51,4	0,4	0,6	62,6
IPELCE	93,0	47,6	0,8	0,0	2,0	1,0	0,0	38,2	0,2	0,0	54,5
KAYAO	89,9	45,3	1,1	0,1	2,2	0,4	0,1	41,2	0,4	0,4	58,5
KOMBISSIRI	89,6	56,7	1,2	0,1	2,1	2,0	0,0	41,5	0,4	0,4	52,5
SAPONE	89,5	52,0	1,7	0,1	2,1	1,1	0,0	36,8	0,5	0,5	54,2
TOECE	91,3	49,3	1,4	0,1	1,8	1,1	0,2	28,4	0,3	0,5	54,4
GUIARO	87,4	64,0	1,3	0,1	4,5	0,9	0,0	48,1	0,3	0,2	59,8
PO	73,7	47,1	1,5	0,1	2,2	3,0	0,0	30,6	0,4	0,4	33,5
TIEBELE	76,1	23,6	1,9	0,1	2,3	0,4	0,0	24,7	0,5	0,4	29,7

COMMUNE	Bicyclette	Mobylette/Moto	Bicyclette pour handicapé	Moto tricycle	Moto tricycle pour handicapé	Voiture	Pirogue	Charette	Chameau	Cheval	Ane
ZECCO	83,8	34,9	1,7	0,0	1,7	1,0	0,0	17,9	0,4	0,2	20,2
ZIOU	80,8	26,9	1,3	0,1	2,5	0,6	0,1	30,1	0,3	0,3	34,6
BERE	90,9	54,6	0,9	0,0	1,0	0,8	0,0	45,0	0,3	0,7	59,6
BINDE	87,8	37,9	1,6	0,1	1,2	0,5	0,0	41,0	0,5	0,8	56,9
GOGO	90,0	42,7	1,1	0,2	1,9	0,4	0,1	44,1	0,3	0,2	59,0
GOMBOUSSOUGOU	85,6	34,5	1,0	0,1	1,3	0,7	0,1	19,7	0,5	0,4	22,9
GUIBA	91,3	48,6	2,7	0,1	0,9	0,5	0,0	38,2	0,5	0,5	53,6
MANGA	81,6	54,0	1,1	0,2	1,5	3,6	0,0	31,3	0,2	0,3	35,3
NOBERE	92,3	49,6	1,1	0,0	1,8	0,8	0,0	31,6	0,5	0,5	52,7
<b>CENTRE-SUD</b>	<b>85,8</b>	<b>45,5</b>	<b>1,4</b>	<b>0,1</b>	<b>1,9</b>	<b>1,2</b>	<b>0,1</b>	<b>34,8</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>45,8</b>

Tableau A 16: Proportion (%) des étrangers par région

REGIONS	Burkinabè	Etrangers	Ensemble
BOUCLE DU MOUHOUN	99,9	0,1	100,0
CASCADES	99,9	0,1	100,0
CENTRE	99,9	0,1	100,0
CENTRE - EST	99,9	0,1	100,0
CENTRE-NORD	100,0	0,0	100,0
CENTRE-OUEST	99,9	0,1	100,0
CENTRE-SUD	99,9	0,1	100,0
EST	99,9	0,1	100,0
HAUTS-BASSINS	99,9	0,1	100,0
NORD	99,9	0,1	100,0
PLATEAU CENTRAL	99,9	0,1	100,0
SAHEL	99,9	0,1	100,0
SUD-OUEST	99,9	0,1	100,0



## EQUIPE D'ELABORATION DES MONOGRAPHIES REGIONALES ET COMMUNALES

### COORDINATION

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUEDRAOGO Boureima	Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
BERE Bernard	Vice-Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
OUEDRAOGO Issaka	Directeur régional de l'INSD-Hauts-Bassins
RAMDE Bakary	Directeur régional de l'INSD-Est
COULIBALY Zoumité Thierry Stephen	Directeur régional de l'INSD-Sahel
GANSONRE Moctar	Directeur régional par intérim de l'INSD-Sahel
BAYALA/ARISTE Laure Leïla	Directrice de la Démographie

### EQUIPE DE REDACTION DE LA MONOGRAPHIE DES CASCADES

NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES
BARRY Ousmane	Direction Régionale de l'INSD-Est
BONKOUNGOU K. Franck	Direction de l'informatique et du Management de l'Information Statistique
COULIBALY Amidou	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
COULIBALY Z. Thierry Stephen	Direction Régionale de l'INSD-Sahel
HEMA K. D. Félicité	Direction de la Démographie
ILBOUDO P. Vincent De Paul	Direction Régionale de l'INSD-Sahel
NABIE Drissa	Direction Régionale de l'INSD-Est
OUEDRAOGO Flore Gabrielle	Direction de la Démographie
OUEDRAOGO Issaka	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
OUEDRAOGO S. Clément	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
RAMDE Bakary	Direction Régionale de l'INSD-Est
SANON Barnabé	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
SAVADOGO Noufou	Direction de la Démographie
SOMDA S. Rogatien	Direction de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche
SOME D. Alexandre	Direction de l'informatique et du Management de l'Information Statistique
TAPSOBA/TAPSOBA T. V. M. Edith	Direction de la Démographie
ZIDA/BANGRE Hélène	Direction de la Démographie
ZONGO Issa	Direction de la Démographie
GANSONRE Moctar	Direction Régionale de l'INSD-Sahel
BELLA Sény	Direction de la Démographie

## EQUIPE DE REDACTION DES MONOGRAPHIES REGIONALES ET COMMUNALES

N°	MONOGRAPHIE	EQUIPE DE REDACTION
1	Boucle du Mouhoun	OUEDRAOGO Clément
		DEMBELE Bernard
2	Centre	ZIDA/BANGRE Hélène
		SAWADOGO Soumaïla
3	Centre-Est	BELLA Seny
		GNESSIEN Bouakarou
4	Centre-Nord	ZONGO Issa
		GAZAMBE Brahima
5	Centre-Ouest	KIEMA W Charlotte
		SAWADOGO S. Paul
6	Centre-Sud	COULIBALY Idrissa
		OUEDRAOGO Flore G.
7	Est	YIRA Parfait
		NABIE Idrissa
8	Hauts-Bassins	KOUADIMA/DIALLO Kadidiatou
		COMPAORE Abdoul Aziz
9	Nord	SAVADOGO Noufou
		NOMBRE Abdou
10	Plateau Central	BATIONO Jérémie
		KABORE Mahamoudou
11	Sahel	TONDE Hamado
		HEMA Konéré Djouma
12	Sud-ouest	TAPSOBA Théophile
		SOMDA S. Rogatien
13	Bobo-Dioulasso	KAM Togné
		GUISSOU Sibi
14	Ouagadougou	TAPSOBA/TAPSOBA T. V. M. Edith
		BARRY Ousmane

## LISTE DES AUTRES CONTRIBUTEURS

NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES
TRAORE Issouf	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification/Cascades
TRAORE Lozanga	
DOUBARE Abdoulaye	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles /Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité
MOMO B. Bérenger	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Hauts-Bassins
BAMOGO Souleymane	
HEBIE Mahamadou	
TRAORE Yaya	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre Nord
SAWADOGO Moniratou	
SAVADOGO Sanouso	
SOME Napouori	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Nord
ZALLE Djibirou	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Boucle du Mouhoun
ZONGO K. Audrey	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre-Est
NOUKOUBRI Moussa	
OUEDRAOGO S. Ismaël	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre-Ouest
TAMBOURA Adama	
OUEDRAOGO Hamadou	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Sahel
ZOUNGRANA Robert	
SAVADOGO G. Basile Désiré	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre-Sud
ADIANABA L. Christian	
SOME Cyrille	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Est
SOMDA N. Adolphe	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Sud-Ouest
CESSOUMA Ismael Prudence	
ZONGO Moussa	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre
MALGOUBRI Abdou-Aziz	
OUATTARA Maténé	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Plateau Central
ZONO Bibata	





INSD/2022/RGPH 2019/12

**Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)**

Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000  
01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso  
Tél. : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26  
Site internet : [www.insd.bf](http://www.insd.bf) - Email : [insd@insd.bf](mailto:insd@insd.bf)